



▪ Société créée en 1976 ▪ 41 Etats Membres Africains



RAPPORT ANNUEL
et COMPTES
2020

Qui sommes-nous ?

La Société Africaine de Réassurance (Africa Re) a été créée le 24 février 1976 dans le cadre d'un accord multilatéral par 36 Etats membres de l'ex Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine) et la Banque Africaine de Développement (BAD) en tant que compagnie de réassurance intergouvernementale panafricaine.

Mission

- Promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains ;
- Favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales ; et
- Soutenir le développement économique de l'Afrique.

Proposition de valeur

- Nous **déployons** nos **forces** et **misons** sur notre **proximité avec le marché** pour offrir des **opportunités sans fin** et une **protection solide** à nos clients.
- Nous offrons une protection financière au moyen de couvertures de réassurance aux assureurs Vie et Non-vie en Afrique et sur d'autres marchés choisis au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique du Sud.

Un actionnariat diversifié

- 41 Etats africains – 34,50%;
- 113 compagnies d'assurance et de réassurance – 34% ;
- Banque Africaine de Développement – 8,40%;
- Fairfax Financial Holdings – 7,35%;
- AXA Africa Holdings – 7,35%;
- Allianz SE – 8,40%.

Avec un **encaissement de primes brutes** de **804,774 millions \$EU en 2020**, Africa Re est le plus **grand réassureur local** en Afrique et au Moyen-Orient (si l'on tient compte de la prime de réassurance nette).

Africa Re occupe le **36ème rang du classement par Standard & Poor's des 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde en 2019**, sur la base de la **prime nette souscrite**, et le **41ème rang du classement par A.M. Best des 50 plus grands groupes de réassurance de la planète**, sur la base de la **prime brute souscrite pour la même année**.

Notre portefeuille est composé d'environ **95% de risques IARD**, le reste étant des risques **Vie & Santé**. Les types de solution que nous proposons sont les suivants : **Incendie & Ingénierie, Accidents & Automobile, Pétrole & Energie, Transport Maritime & Aviation, Vie & Santé** et **Risques Divers**.

Africa Re est **dirigée et gérée par des Africains** et a **254 employés permanents de 26 nationalités africaines**.

Africa Re a des bureaux dans **7 pays**, bureaux qui mènent des opérations en **Afrique**, et dans certaines parties du **Moyen-Orient, de l'Asie** et de **l'Amérique latine**. Le **réseau commercial d'Africa Re** comprend:

- **2 Filiales:** Africa Re (South Africa) Ltd et Africa Retakaful Company (Egypte)
- **6 Bureaux Régionaux :** Nigeria, Maroc, Côte d'Ivoire, Egypte, Maurice et Kenya
- **2 Bureaux de Contact :** Ethiopie et Emirats Arabes Unis
- **2 Représentants Souscripteurs :** Ouganda et Soudan

Africa Re est le réassureur panafricain le mieux noté :

- **A.M. Best** : A (Excellent / Perspectives stables) depuis 2016 (A- depuis 2002)
- **Standard & Poor's** : A- (Solide/ Perspectives stables) depuis 2009.

Africa Re gère les pools d'assurances **continentaux et nationaux** suivants :

- **Pool africain d'assurance des risques Aviation (AAIP, sigle en anglais)**, créé en 1983 par l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ;
- **Pool africain d'assurances des risques Pétrole & Energie (AOEIP, sigle en anglais)**, créé en 1989 par l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ;
- **Energy & Allied Insurance Pool of Nigeria** (Pool d'assurance des risques Energie et risques connexes du Nigeria), créé en 2014 par le Nigerian Insurers Association (Association des assureurs du Nigeria – NIA en anglais) pour les risques Pétrole & Energie.

Africa Re apporte sa modeste contribution au bien-être de la société par le truchement de la **Fondation Africa Re** dont le siège est à Maurice. En effet, **Africa Re alloue un montant atteignant 2% de son bénéfice net annuel aux activités en rapport avec la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les grands domaines d'action de la Fondation sont les suivants :**

- La sensibilisation aux assurances;
- Le développement du secteur des assurances et de la réassurance ;
- Les secours après catastrophe ;
- Le développement technologique ;
- Le développement communautaire ; et
- La prévention des risques, la sensibilisation et la recherche.

Distinctions et prix remportés au 31 décembre 2020

	Prix	Année	Institution
1	Africa Re entre dans le classement par Standard & Poor's des 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde en 2019.	2019	Standard and Poor's
2	Prix de la Meilleure compagnie de Retakaful régionale (pour la 8ème fois depuis 2012) décerné par le Sommet international Retakaful	2012 à 2020	Le Sommet international du Retakaful
3	Grand promoteur du développement des assurances au Nigeria	2019	National Association of Insurance and Pension Correspondents (NAIPCO)
4	Africa Re entre dans le classement des 50 plus grands groupes de réassurance dans le monde	2017	AM Best
5	Compagnie de réassurance de l'année en Afrique	2015	Global M & A Awards (Acquisition International) à Londres, Royaume-Uni
6	Prix de l'Excellence dans la gestion de cas (Technologies de l'information)	2015	BPM & WfMC, à Arlington en Virginie (Etats-Unis d'Amérique)
7	Meilleure compagnie de réassurance en Afrique	2014	Capital Finance International, Royaume-Uni)
8	Meilleure compagnie de réassurance en Afrique	2012	Organisation des Assurances Africaines (OAA)

Principaux Indicateurs Financiers

En milliers \$EU	2020	2019	2018	2017	2016
Résultats					
Primes souscrites	804 774	844 786	797 415	746 829	642 024
Primes conservées	651 096	681 647	681 334	625 650	556 995
Primes acquises (nettes)	655 378	673 340	673 554	606 896	567 532
Bénéfice net	55 709	99 904	31 269	87 982	100 202
Situation financière					
Fonds propres	1 017 106	975 198	917 047	902 039	812 311
Total bilan	1 836 676	1 770 980	1 648 066	1 628 545	1 447 299

Résultats 2016 - 2020 (En millions \$EU)



Situation financière 2016 - 2020 (En millions \$EU)



Notations

A.M. Best

A

A.M. Best
(Excellent/Perspectives stables)

Standard
& Poor's

A-

S&P
(Solide/Perspectives stables)

Dividende proposé par
action pour 2020

8,8 \$EU

Dividende de 2019:
8,8 \$EU

TABLE DES MATIERES

3	LETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE	38	Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital
4	CONSEIL D'ADMINISTRATION		
10	DIRECTION GENERALE	39	Gestion intégrée des risques (GIR)
11	DIRECTEURS CENTRAUX	42	Gouvernance d'entreprise
14	DIRECTEURS REGIONAUX	46	Conformité
17	DECLARATION DU PRESIDENT	47	Responsabilité sociale d'entreprise
22	RAPPORT DE LA DIRECTION	48	Ressources humaines et Rémunération
22	Environnement Economique et Commercial	51	RESPONSABILITE DE LA DIRECTION
27	Opérations Techniques	52	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT
28	Production	57	ETATS FINANCIERS
29	Cessions légales	57	Etat consolidé de la situation financière
30	Répartition de la production par région	58	Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global
31	Répartition de la production par branche	59	Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice
32	Charges techniques	60	Etat consolidé des flux de trésorerie
33	Produits de Placements	61	Notes
33	Performance du portefeuille	105	Annexe: Compte de résultat net consolidé par branche
34	Structure de l'actif		
34	Placements à long terme		
35	Actions		
35	Obligations et autres instruments à taux fixe		
36	Instruments liquides et quasi-liquides		
36	Autres revenus d'exploitation		
36	Résultat de l'exercice 2019		
37	Affectation du résultat		
38	Gestion du capital		

Societe Africainede Reassurance
Rapport Annuel et Comptes au
31 Decembre 2020

**Societe Africaine De Reassurance
Assemblee Generale**

Juin 2021

Honorables Délégués à L'Assemblée Générale de la Société Africaine de Réassurance

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.



HASSAN BOUBRIK

Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. Hassan BOUBRIK

Président
Président du Comité des Nominations et de la Gouvernance

Nationalité :
Marocain

Circonscription :
Maroc (Etat et Sociétés)

Le mandat en cours s'achève en :
2021

M. Boubrik est l'actuel Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) du Maroc.

Il est titulaire de diplômes d'études supérieures dans les domaines des finances et de l'actuariat.

Il a été Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) ; il a également été Directeur Général d'un grand groupe financier et a siégé dans de nombreux conseils d'administration.



M. Aginaldo JAIME

Vice-Président
Président du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération
Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance

Nationalité :
Angolais

Circonscription :
Etats de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique Australe, et Soudan

Le mandat en cours s'achève en :
2020

M. Aginaldo JAIME a exercé les fonctions suivantes en Angola: président de l'autorité de régulation des assurances de l'Angola (ARSEG), vice-premier ministre, gouverneur de la Banque centrale, ministre des Finances, président de l'Agence angolaise de l'investissement privé (ANIP), premier président de la Banque d'investissement de l'Angola – Banco Angolano de Investimento (BAI), directeur du Conseil de l'investissement étranger et directeur de la Planification, des Etudes et de la Statistique de la Compagnie nationale des assurances de l'Angola.

Il est titulaire d'un Bachelor's Degree délivré par la Faculté de droit de l'Université de Lisbonne, d'une licence en droit délivrée par l'Université Agostinho Neto, d'un Master's in Business Administration (MBA) et d'un Master of Arts délivrés par le University College de Londres.

M. JAIME enseigne actuellement l'administration des affaires à temps partiel à l'Université catholique de l'Angola, à l'Université catholique d'Oporto et à l'Université catholique de Rio de Janeiro.



Dr. Mohamed Ahmed MAAIT

Administrateur
Président du Comité des Finances et de l'Investissement
Membre du Comité d'Audit

Nationalité :
Egyptien

Circonscription :
Egypte (Etat et Sociétés)

Le mandat en cours s'achève en :
2021

Il est actuellement Ministre des Finances de la République Arabe d'Egypte.

Dr. Mohamed Ahmed MAAIT est titulaire d'une licence en assurances et en mathématiques, d'un M. Phil en assurances, d'un Masters et d'un PhD en actuariat. Il est professeur invité dans plusieurs universités en Egypte. Il est également Président de l'Egyptian Governmental Actuarial Department (EGAD) et membre de plusieurs commissions gouvernementales ; il siège au conseil d'administration de nombreuses sociétés en Egypte.



M. Kamel MARAMI

Administrateur
Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance
Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

Nationalité :
Algérien

Circonscription :
Algérie (Etat et Sociétés)

Le mandat en cours s'achève en :
2021

M. Kamel MARAMI est actuellement Directeur des Assurances et membre de la Commission de supervision des assurances au Ministère des finances de l'Algérie.

Il est assureur agréé et titulaire de diplômes dans les domaines de l'économie et des finances. Il est aussi titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en assurances.



M. Jean CLOUTIER

Administrateur
Président du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

Nationalité :
Canadien

Administrateur représentant :
FAIRFAX

Le mandat en cours s'achève en :
2021

M. Jean CLOUTIER est actuellement président de Fairfax International, membre du Comité exécutif de Fairfax Financial Holdings Limited et vice-président des Opérations internationales.

Il est titulaire d'une licence en sciences actuarielles délivrée par le Laval University de Quebec City.

Il est membre du Canadian Institute of Actuaries (FCIA) et du Casualty Actuarial Society (FCAS). Il représente Fairfax dans de nombreux conseils d'administration des filiales et de l'industrie.



M. Boubacar BAH

Administrateur
Membre du Comité d'Audit
Membre du Comité des Finances et de l'Investissement

Nationalité :
Guinéen (République de Guinée)

Circonscription :
Etats et compagnies de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale francophones

Le mandat en cours s'achève en :
2021

M. Boubacar BAH est Directeur des Assurances à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). Il est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires délivrée par l'Université de Dakar (Sénégal) et du diplôme du Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB) de Paris (France). Il est également Diplômé de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP) de Dakar. Il jouit d'une expérience de plus de 30 ans à la BCRG où il a occupé plusieurs postes de responsabilité dont ceux de directeur des Ressources Humaines, directeur des Banques, Responsable de la Cellule Juridique et Responsable du Contrôle Interne.



M. Hafedh GHARBI

Administrateur

Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

Circonscription :

Libye, Mauritanie et Tunisie (Etats et Sociétés)

Le mandat en cours s'achève en :
2021

M. Hafedh GHARBI est le Président du Comité Général des Assurances (CGA), autorité de contrôle des assurances de Tunisie. Il était auparavant Directeur Général Adjoint puis Président Directeur Général de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) et Contrôleur Général des Finances. Il est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, du Diplôme d'Inspecteur des Services du Trésor, obtenu à l'Ecole Nationale des Services du Trésor de Paris et du Diplôme du Cycle Supérieur en Finances Publiques, obtenu à l'ENA de Tunis.



Dr Coenraad Christiaan VROLIJK

Administrateur

Membre du Comité des Finances et de l'Investissement

Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance

Nationalité :

Néerlandais Néerlandais

Circonscription :

Allianz SE

Le mandat en cours s'achève en :
2021

Dr Coenraad Christiaan Vrolijk est actuellement directeur régional d'Allianz pour l'Afrique. A ce titre, il supervise les activités de toutes les filiales du groupe sur le continent. Il siège au conseil d'administration d'Allianz Africa Holding, d'Allianz Maroc, d'Allianz Nigeria et d'Allianz Cameroon, pour ne citer que ces compagnies. Il est aussi membre du Comité de souscription d'Allianz Group. Hors du secteur des assurances, Coenraad est administrateur de BIMA (Milvik) et de l'International Baccalaureate Organization.

Avant de rejoindre l'équipe d'Allianz, Coenraad a travaillé dans le capital-investissement. Dans ce secteur, il a été directeur général de Rosewood Insurance à Zurich, administrateur directeur général à BlackRock à Londres et partenaire à McKinsey & Company à Genève.

Il est titulaire d'une Bachelor of Science en économie délivrée par l'Université de Bath, d'un M.A. et d'un PhD en économie délivré par Brown University.



M. Hassan El-SHABRAWISHI

Administrateur

Membre du Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

Membre du Comité des Finances et de l'Investissement

Nationalité :

Egyptien

Circonscription :

AXA

Le mandat en cours s'achève en :

2021

M. Hassan El-Shabrawishi est actuellement Directeur Général/ Responsable Développement Stratégique pour l'Afrique au Groupe AXA. Il est le Président du Conseil d'Administration d'AXA Egypte, d'AXA Algérie et d'AXA Africa Specialty Risk. Il est membre des Conseils d'administration d'AXA Maroc, AXA Sénégal, AXA Côte D'Ivoire, AXA Cameroun, AXA Gabon et AXA Mansard au Nigeria. M. Hassan El-Shabrawishi a occupé le poste de Chief Innovation Officer du Groupe AXA. Il est titulaire d'une licence en Finance et Econométrie délivrée par le Richmond University au Royaume-Uni et d'un MBA international délivré par l'IE Business School en Espagne. Il est administrateur agrégé de la National Association of Corporate Directors aux Etats-Unis d'Amérique. Avant d'intégrer les effectifs d'AXA, Hassan a occupé plusieurs postes dans le secteur des assurances et à la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque Mondiale.



M. Joseph VINCENT

Administrateur

Membre du Comité d'Audit

Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

Nationalité :

Belge

Circonscription :

Banque Africaine de Développement (BAD)

Le mandat en cours s'achève en :

2021

M. Joseph VINCENT a fait des études de psychologie industrielle et a travaillé dans le secteur non lucratif pendant 5 ans. Par la suite, il a travaillé pendant 14 ans dans les ressources humaines pour des multinationales japonaises, américaines et européennes. Au cours des 25 dernières années, il a occupé des postes de responsabilité élevés dans l'assurance-crédit et l'assurance risques politiques, ainsi que dans l'atténuation des risques pour des projets sur les énergies renouvelables. M. Joseph VINCENT a été Chief Underwriting Officer de l'African Trade Insurance Agency (ATI) et Senior Advisor for Financial Products à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Il a également occupé le poste de Senior Advisor, Regional Liquidity Support Facility, projet commun de l'ATI et KfW, qui fournit des garanties aux producteurs d'énergies renouvelables indépendants.



M. Olorundare Sunday THOMAS

Administrateur

Membre du Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

Membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance

Nationalité :

Nigérian

Circonscription :

Nigeria: Etat et Sociétés

Le mandat en cours s'achève en :
2021

M. Olorundare Sunday THOMAS est devenu Directeur Général de la National Insurance Commission (NAICOM) –autorité de contrôle des assurances du Nigeria- le 30 avril 2020, après avoir été désigné intérimaire au même poste en août 2019.

Avant sa désignation, M. THOMAS était Directeur Général Adjoint de la NAICOM en charge des questions techniques, d'avril 2017 à août 2019.

M. THOMAS est un authentique professionnel de l'assurance disposant de connaissances élargies et d'une grande expérience de plus de quatre décennies dans la souscription, la régulation et la gestion pratique des ressources humaines et matérielles.

Pendant toutes ces années, il a travaillé dans tous les secteurs de l'assurance au Nigeria, en y laissant des marques indélébiles. C'est au cours de son mandat de Directeur Général de la Nigerian Insurers Association (NIA) –association des assureurs du Nigeria-, entre mai 2010 et avril 2017, que cet organisme a mis au point et déployé avec succès le Nigeria Insurance Industry Database (NIID) platform – base de données de l'industrie de l'assurance du Nigeria.

Il est titulaire d'une Licence en Sciences Actuarielles et d'un MBA en Finances, tous les deux obtenus à l'Université de Lagos. Il est Membre Associé du Chartered Insurance Institute de Londres et du Nigeria, Membre de la Society of Fellows of the CII London, et Membre du Nigeria Institute of Management, entre autres.



M. Moustapha COULIBALY

Administrateur Indépendant
Président du Comité d'Audit
Membre du Comité des Finances et de l'Investissement

Nationalité :
Ivoirien

Le mandat en cours s'achève en :
2023 après approbation au cours de
l'AG de novembre 2020

M. Moustapha COULIBALY est actuellement Senior Partner à BDO, Côte d'Ivoire. Il était auparavant Administrateur Général de Grant Thornton Côte d'Ivoire (2012-2018), et Directeur des Opérations de Deloitte & Touche Côte d'Ivoire (2000-2007).

Il est titulaire des diplômes suivants:

C.P.A. (Certified Public Accountants) –Expert-Comptable diplômé-, délivré aux Etats-Unis d'Amérique; MBA (Master of Business Administration) Finances et Gestion, ADELPHI University, Long Island, New York, Etats-Unis d'Amérique; Licence en Gestion et Maîtrise en Finances, Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

M. COULIBALY a été Commissaire aux Comptes (Associé) à la BAD pendant 25 ans, et Commissaire aux Comptes (Associé responsable de la mission) d'Africa Re pendant 8 ans et de CICA-RE pendant 9 ans.

Il est le fondateur du Lycée Maurice DELAFOSSE à Abidjan, Côte d'Ivoire, dont il a été le Président du Conseil d'Administration de la création en 2004 à 2017.

Administrateurs suppléants

Yaw Adu KUFFOUR
Soufiane SAHNOUNE
Maurice MATANGA
Ashraf BADR
Ahmed SHUKRI
Delphine MAIDOU
Nouaman AL AISSAMI
Woldemichael ZERU
Olatoye ODUNSI

DIRECTION GENERALE



Dr. Corneille KAREKEZI

Directeur Général du Groupe

Dr Corneille KAREKEZI a accédé à son poste actuel de Directeur Général du Groupe Africa Re en juillet 2011 après une période de transition de 2 ans au cours de laquelle il a occupé les fonctions de Directeur Général Adjoint et de Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations. Il a siégé au Conseil d'Administration d'Africa Re de 2003 à 2005.

Dr Corneille KAREKEZI a débuté sa carrière en 1991 au poste de Chef Comptable/Responsable de la Réassurance à la SOCABU, principale compagnie d'assurance du Burundi ; il a ensuite été promu Chef du Département des Finances. En 1995, il est recruté par la SONARWA, principale compagnie d'assurance du Rwanda, comme Chef Adjoint du Département Commercial et Technique. A partir de 1996, il a successivement géré toutes les directions techniques (Automobile, Incendie, Accidents & Risques divers, et Vie). Il est promu Directeur Général Adjoint en début 2001. En février 2008, Dr. KAREKEZI est désigné Directeur Général de la SONARWA.

Dr KAREKEZI est titulaire d'une Licence en économie (Burundi), de diplômes d'études universitaires supérieures en gestion des entreprises (Royaume-Uni), d'un Master's en gestion (Burundi), d'un Doctorat Honoris Causa en gestion des entreprises (Royaume-Uni), et d'un Doctorat en gestion des entreprises (France & Israël). Il parle couramment l'anglais, le français, le swahili et d'autres langues africaines.

Depuis 1996, il a contribué de manière significative au développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique grâce à sa participation et son leadership dans plusieurs initiatives et organisations nationales, régionales et continentales et à ses interventions lors de nombreux séminaires, conférences, symposiums et autres forums dans le monde.

Dr. Corneille KAREKEZI a été Président et membre des organes directeurs de diverses institutions financières en Afrique. Il est actuellement Vice-Président du Conseil d'Administration d'Africa Re South Africa Ltd. (SA) et d'Africa Retakaful Corporation (Egypte) ; il est membre du Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), dont il préside le Comité des Finances.



M. Ken AGHOGHOVIA

Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009 ; il a fortement contribué au redressement de ce centre de production et des pools Pétrole & Energie et Aviation africains.

M. AGHOGHOVIA est titulaire du Bachelor's of Science in Insurance (Nigeria) et d'un Master's Degree in Business Administration (Nigeria). Il est membre associé de l'ACII et membre (FCII) du Chartered Insurance Institute (Royaume-Uni) Il a été membre de diverses commissions professionnelles régionales.

M. AGHOGHOVIA est Directeur Général Adjoint/Chef des opérations d'Africa Re depuis le 1er juillet 2011.

DIRECTEURS CENTRAUX



Mme Linda BWAKIRA

Secrétaire de Société et Conseillère Juridique

Mme Linda BWAKIRA justifie d'une expérience de plus de 18 ans dans les institutions financières internationales et les services juridiques. Son expertise couvre les services financiers, la gouvernance d'entreprise et le droit.

Elle a travaillé dans des banques internationales spécialisées dans les services aux entreprises et dans l'investissement (Natixis Group et IXIS en France), dans des institutions africaines de financement du développement (BAD et TDB Group), et dans des cabinets d'avocats en Europe, notamment à Clifford Chance, Freshfields Bruckhaus Deringer, Landwell Bruxelles (section juridique de PwC) et Jansen & Associés Bruxelles.

Son dernier employeur avant Africa Re est l'Eastern and Southern African Trade and Development Bank (TDB), où elle y occupait le poste de Secrétaire de Société. A ce poste, Mme Bwakira avait la responsabilité de veiller à la qualité du cadre de gouvernance et s'occupait des questions juridiques.

Mme Bwakira est avocate en France, en Angleterre et au Pays de Galles. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et d'un diplôme post-universitaire en droit international des affaires, deux diplômes qu'elle a obtenus à l'Université de Toulouse (France).

Mme Bwakira a été recrutée à Africa Re en tant que Secrétaire de Société et Conseillère juridique en octobre 2019.



Mlle Yvonne PALM

Directrice, Gestion des Risques et Conformité

Mlle Yvonne Naa Korkor PALM a pris ses fonctions comme Directrice de la Gestion des Risques, de la Conformité et des Services Actuariels le 27 novembre 2019.

Avant son recrutement par Africa Re, elle était Actuaire Principale à Travelers Syndicate Management à Londres, poste dans le cadre duquel elle supervisait les réserves, les provisions techniques, la planification des activités et la présentation des résultats aux autorités de contrôle et à la Direction.

Elle a débuté sa carrière à Ernst & Young aux Etats-Unis, en qualité d'actuaire principale pour des clients multinationaux, y compris les (ré)assureurs, les captives et des sociétés qui auto-assurent leur exposition.

Elle a par la suite occupé des postes importants dans l'actuariat à Markel International et ACE European Group à Londres (Royaume-Uni). Son expérience professionnelle s'est nourrie aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique Latine, ainsi qu'en Afrique, au Moyen-Orient et dans la région australasienne grâce à la plateforme Lloyd's.

Mlle Yvonne Naa Korkor PALM est membre de la Casualty Actuarial Society (Etas-Unis) et de l'Institute and Faculty of Actuaries (Royaume-Uni). Elle est titulaire d'un Bachelor of Arts Degree obtenu à Grinnell College (Etats-Unis), diplôme obtenu avec la distinction Phi Beta Kappa en Mathématiques et en Economie.



M. Phocas NYANDWI

Directeur, Opérations Centrales & Risques Spéciaux

M. Phocas NYANDWI est titulaire d'une licence en économie obtenue à l'Université du Burundi, d'un Master's in Business Administration (MBA) délivré par l'Eastern and Southern African Management Institute (ESAMI), et d'un diplôme d'enseignement universitaire supérieur obtenu à l'Institut Africain d'Assurance (IAA) de Tunisie.

Il est un expert certifié en micro-assurance (Frankfurt School of Finance and Management) et était un membre actif du Comité technique de l'Association of Kenyan Reinsurers -association des réassureurs du Kenya- (AKR) de 2011 à 2019.

M. Phocas NYANDWI a débuté sa carrière en assurance directe au Burundi, où il a occupé pendant plus de 10

ans divers postes de responsabilité dans les secteurs Non-Vie et Vie. En 2008, il a intégré la Kenya Reinsurance Corporation (Kenya Re) en qualité de Souscripteur Non-Vie en charge des marchés francophones.

Il a été recruté par la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) en 2010, au poste de Souscripteur Traités et Facultatifs au Bureau Régional de Nairobi, qui couvre 12 pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Le 1er janvier 2017, il a été promu Sous-Directeur Souscription et Marketing au sein de ce même Bureau Régional.

M. Phocas NYANDWI a été désigné Directeur des Opérations Centrales et des Risques Spéciaux au Siège d'Africa Re le 1er août 2019.



M. Raphael Uhunoma OBASOGIE

Directeur, Administration et Services Généraux

M. Raphael OBASOGIE a commencé sa carrière professionnelle en 1985 à la raffinerie de Port Harcourt où il a été recruté pour un contrat à court terme après y avoir effectué son service national obligatoire.

M. OBASOGIE a été administrateur RH désigné à Elder Dempster Nigeria, chef du Département des ressources humaines par intérim à Nestlé Nigeria, chargé des relations professionnelles et de la communication avec le personnel à Shell Petroleum Nigeria et responsable des Ressources humaines à Addax Petroleum Nigeria.

M. OBASOGIE est titulaire d'une licence en psychologie du travail et d'un MBA. Il est membre du Chartered Institute of Personnel Management du Nigeria, membre associé du Chartered Institute of Personnel Development (Royaume-Uni), et membre du National Labour Advisory Council du Nigeria.

M. OBASOGIE a pris service à Africa Re en tant que Directeur des Ressources Humaines et de l'Administration en novembre 2013. Le 1er juin 2019, il a été désigné Directeur de l'Administration et des Services Généraux.



M. David MUCHAI

Directeur, Finances et Comptabilité

M. David Muchai a pris service à Africa Re en octobre 2016 en qualité de Directeur de l'Audit Interne et a été nommé Directeur des Finances et de la Comptabilité en juillet 2019. Il était auparavant Senior Finance Manager au Département de Réassurance du groupe Aviva Plc, à Londres. Il a également été Comptable pour la région Europe d'ACE Life (filiale d'ACE Group) avec compétence sur le Royaume-Uni et 7 agences dans l'Union Européenne. M. Muchai a occupé les fonctions d'Auditeur Principal à Ernst & Young à Londres où il

s'occupait principalement de l'audit de compagnies d'assurances et de sociétés de gestion d'actifs (y compris la Society of Lloyd's).

M. Muchai est expert-comptable et membre de l'Institute of Certified Public Accountants of Kenya. Il est titulaire d'un Master's Degree en économie financière délivré par Kingston University (Royaume-Uni).



M. Moussa BAKAYOKO

Directeur de l'Audit Interne

M. Moussa BAKAYOKO a été désigné Directeur de l'Audit Interne en octobre 2020.

Avant cette nomination, M. BAKAYOKO était Sous-Directeur Finances et Administration au Bureau Régional d'Africa Re à Maurice depuis 2014. Il a intégré les effectifs d'Africa Re en 2006 en qualité de Contrôleur Financier. Il a par la suite occupé les postes suivants : Directeur par intérim, Finances et Comptabilité, du Groupe ; et Sous-Directeur Finances et Administration du Bureau Régional de Lagos.

M. BAKAYOKO a commencé sa carrière au cabinet d'audit Uniconseil en 1988, avant d'être recruté par Protection Ivoirienne, compagnie d'assurance où il a été Chef Comptable pendant 5 ans ; il rejoint Chronopost International Côte d'Ivoire au poste de Directeur Administratif et Financier en 1999.

Il jouit d'une expérience de plus de 30 ans dans les finances, l'audit et l'administration, dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance.

M. BAKAYOKO est titulaire d'une licence en économie et d'une maîtrise en sciences techniques comptables et financières (MSTCF/DECF). Il est également titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en finances. Ces trois diplômes ont été obtenus à l'Université d'Abidjan.

Distinction honorifique: M. BAKAYOKO a été le Meilleur Employé de la Société Africaine de Réassurance en 2014.



M. Chris SAIGBE

Directeur, Opérations Vie

M. Chris SAIGBE a travaillé comme spécialiste de l'assurance vie au Nigeria pendant plusieurs années avant d'intégrer la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) en janvier 2009. Il a 25 ans d'expérience dans la gestion de l'assurance vie et la réassurance vie. Il est titulaire d'un Bachelor of Science in Economics, Obafemi Awolowo University, et d'un Master's degree in Economics, tous deux obtenus à l'Université de Lagos, (Nigeria). M. Chris SAIGBE est également titulaire d'un Master of Business

Administration délivré par la Moi University, Nairobi, Kenya. Il est membre associé du Chartered Insurance Institute of Nigeria (CIIN) et Planificateur financier agréé. Son immense expérience en assurance vie et en réassurance vie lui est précieuse pour renforcer la capacité de l'équipe vie d'Africa Re à souscrire des traités vie appropriés et à satisfaire les attentes des clients.



M. Guy B. FOKOU

Directeur, Ressources Humaines

M. Guy B. FOKOU jouit d'une expérience de plus de 18 ans dans la gestion des ressources humaines, à de hauts postes de responsabilité.

Il a débuté sa carrière en 1999 en tant que Stagiaire en Gestion des Ressources Humaines à SAGA Cameroun (aujourd'hui Bolloré Africa Logistics). Il a ensuite été Chef de Service Ressources Humaines et Contentieux à Multiprint Sérigraphie (groupe de compagnies leader dans l'imprimerie et la communication au Cameroun) à partir de 2000 ; il a été par la suite promu Directeur des Ressources Humaines du Groupe.

M. FOKOU a également été Sous-Directeur Ressources Humaines à ECOBANK Cameroun (2007); de 2007 à 2009 il était Responsable Régional Ressources Humaines et Développement du Bureau Régional Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest de SOS Villages d'Enfants ; ce Bureau Régional couvrait 13 pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale.

Il a également occupé les postes suivants : Directeur des Ressources Humaines à ACTIVA Assurances

Cameroun (2009-2011) et Directeur Ressources Humaines & Administration et Secrétaire de Société de TOTAL Cameroun (2011-2014).

Il est titulaire des diplômes suivants: Maîtrise en Droit des Affaires obtenue à l'Université de Douala, Cameroun (1996) ; Diplôme d'Etudes Professionnelles Approfondies (DEPA) en Gestion des Ressources Humaines, délivré par l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) de Douala, Cameroun (1999); et Master's in Business Administration (MBA) délivré par l'African Leadership University (ALU) School of Business, Kigali, Rwanda (2018).

M. FOKOU a intégré les effectifs d'Africa Re en 2014 en qualité de Sous-Directeur Ressources Humaines et Administration, avant d'être promu Directeur Adjoint Ressources Humaines et Administration en 2018.

Le 1er juin 2019, M. Guy B. FOKOU a été nommé Directeur des Ressources Humaines.



M. Adil ESSOUKKANI

Directeur, Technologies de l'Information et de la Communication

M. Adil ESSOUKKANI est titulaire d'une licence en informatique et d'une maîtrise en gestion de programmes obtenus à l'ESC de Lille, en France. Il a plus de 15 ans d'expérience dans le secteur des assurances.

Avant de rejoindre Africa Re, M. ESSOUKKANI était Directeur des Systèmes d'Information chez SAHAM Angola Seguros (2017-2019).

Il a également occupé les postes suivants : Directeur de projet chez Saham Finances ; Directeur du centre de solutions du groupe SAHAM Finances ; Directeur

des systèmes d'information dans une société de leasing (WAFABAIL) ; Chef de projet et business analyst chez AXA assurance Maroc.

M. Adil ESSOUKKANI a débuté sa carrière en 1999 en tant qu'ingénieur étude et développement.

M. ESSOUKKANI a intégré la Société Africaine de Réassurance en septembre 2019 au poste de Directeur des Technologies de l'Information et de la Communication.

DIRECTEURS REGIONAUX, DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE FILIALES ET REPRÉSENTANT LOCAL



Mme Temitope AKINOWA

Directrice Régionale, Bureau de Lagos

Mme Temitope AKINOWA est une spécialiste chevronnée de l'assurance du pétrole et du gaz. Elle est titulaire d'un diplôme en assurance délivré par le Polytechnic d'Ibadan (Nigeria), et d'un Master's Degree in Business Administration obtenu à l'Université Abubakar Tafawa Balewa de Bauchi (Nigeria). Elle est membre associée du Chartered Insurance Institute of Nigeria.

Elle a débuté sa carrière dans l'assurance par un bref passage à Lasaco Assurance Company; elle a par la suite été recrutée à Cornerstone Insurance

où elle a travaillé pendant 8 ans, et a été promue au poste de Chef de la Section Pétrole et Gaz.

Mme Temitope AKINOWA a intégré les effectifs d'Africa Re en qualité de Souscriptrice Adjointe en 2008, et a gravi les échelons pour devenir Sous-Directrice Souscription et Marketing. Elle a été désignée Directrice Régionale du Bureau de Lagos en avril 2020.

Elle a participé à de nombreux séminaires et donné des exposés dans différents forums au Nigeria et hors du Nigeria.



M. Mohamed Larbi NALI

Directeur Régional, Bureau de Casablanca

M. Mohamed Larbi NALI a rejoint Africa Re en juillet 2016. Il débute sa carrière en 1993 en tant que Directeur du Département Vie de la Société Centrale de Réassurance (SCR). Entre 1997 et 2012, il a assumé successivement plusieurs responsabilités : directeur de l'Actuariat, directeur délégué en charge des pôles Marchés et Technique, etc. En 2012, il est nommé directeur général de la Société Centrale de Réassurance (SCR).

Il est fondateur de l'Association marocaine des actuaires et en a été le président entre 2010 et 2013. Il a été également président du Centre

africain pour le risque catastrophique (ACCR en anglais), vice-président de l'Organisation Africaine des Assurances (AIO) et vice-président de la Fédération des Assurances Arabes (GAIF).

Il est titulaire du Diplôme d'études supérieures en sciences mathématiques obtenu à l'Université catholique de Louvain en Belgique et d'une Maîtrise en sciences actuarielles de l'École de Commerce de l'Université catholique de Louvain Belgique.



M. Gamal Mohamed SAKR

Directeur Régional, Bureau du Caire

M. Gamal Mohamed SAKR a intégré les effectifs d'Africa Re en juillet 2020 au poste de Directeur Régional Adjoint du Bureau Régional du Caire et a été promu Directeur Régional en janvier 2021.

Il a commencé sa carrière en 1992 dans le secteur bancaire. Il est entré dans l'industrie des assurances en 1993 en tant que Responsable de la Réassurance à Pharaonic Insurance. Il devient Chef du Département de la Réassurance en 1999. Il est recruté par GIG Egypt en 2000 au poste de Manager en charge de la Réassurance, et par AIG Egypte en 2002 comme Gestionnaire du Patrimoine Immobilier. Il entre au service d'Allianz

Egypte en 2007 en qualité de Chef de la Section de l'Assurance Générale.

En 2013 il rejoint Rajhi Takaful, 3ème compagnie d'assurance de l'Arabie Saoudite, au poste de Chef de Takaful Général ; en 2017 il rentre en Egypte et intègre Misr Insurance, numéro un de l'assurance dans le pays, en qualité de Vice-Président (membre du Conseil d'Administration) Assurance et Réassurance.

M. SAKR est titulaire d'une licence en comptabilité obtenue à l'University of Ain Shams, au Caire. Il est membre associé (ACII) du Chartered Insurance Institute de Londres.



M. Olivier N'GUESSAN-AMON

Directeur Régional, Bureau d'Abidjan

Après 7 ans à la tête de la section de production Vie et Non-Vie de compagnies d'assurances en Côte d'Ivoire, M. Olivier Nguessan a dirigé le bureau de SCOR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone. Il a également été directeur général de la Compagnie Nationale d'Assurances pendant 3 ans avant d'être recruté à Africa Re en 2005 en tant que souscripteur principal. Il a été directeur adjoint du Bureau régional d'Abidjan

de janvier 2008 à mars 2011, date à laquelle il a été promu au poste de directeur de ce bureau régional.

M. N'GUESSAN est titulaire d'une maîtrise en Economie d'entreprise (Université Nationale de Côte d'Ivoire - Abidjan Cocody) et du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Assurance délivré par l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé (Cameroun).



M. Ephraim Kiiza BICHETERO

Directeur Régional, Bureau de Nairobi

M. Ephraim Kiiza BICHETERO a commencé sa carrière en 1994 comme souscripteur à Pan World Insurance en Ouganda où il a gravi les échelons pour devenir chef du Département de la réassurance. En 1998, il quitte cette compagnie pour prendre la tête du Département de la souscription, des sinistres et de la réassurance de Golden Insurance Uganda, compagnie dont il deviendra plus tard le directeur général adjoint. En 2002, il est recruté en tant que chef des Opérations techniques en charge de la souscription, de la réassurance et des sinistres à United Assurance Ltd, aujourd'hui UAP Old Mutual General Insurance Uganda Ltd.

M. BICHETERO a rejoint l'effectif d'Africa Re en juin 2004 comme souscripteur au Bureau régional

de Nairobi. Par la suite, il a été promu au poste de sous-directeur chargé des Opérations techniques, puis à celui de directeur régional adjoint. En juillet 2017, il fut nommé directeur régional par intérim, poste auquel il fut confirmé en janvier 2018.

M. BICHETERO est titulaire d'un Bachelor of Arts Degree délivré par le Makerere University de Kampala (Ouganda) et d'un Executive MBA Degree délivré par le United States International University de Nairobi (Kenya). Il est également titulaire d'un Associate Diploma délivré par le Chartered Insurance Institute (ACII) de Londres. M BICHETERO a été membre de plusieurs comités techniques dans le domaine des assurances en Ouganda et au Kenya.



M. Vincent MURIGANDE

Directeur Régional, Bureau de Maurice

M. Vincent MURIGANDE a intégré les effectifs d'Africa Re en janvier 2012 en qualité de Senior Manager, Souscription et Marketing, au Bureau Régional d'Abidjan. En septembre 2018, il a été désigné Sous-Directeur, Souscription et Marketing; il a été promu Directeur Régional, Bureau de Maurice, en avril 2020.

Avant son recrutement à Africa Re, M. MURIGANDE était Directeur Général de Jubilee Insurance Burundi. Il a débuté sa carrière dans l'assurance en 1996 à la SONARWA, Rwanda, où il a occupé différents postes, avant d'être promu Directeur Technique de 2005 à 2010.

M. MURIGANDE est titulaire des diplômes suivants: Executive MBA délivré par le British Institute of Management and Technology, Campus d'Abidjan; Licence professionnelle en assurances, obtenue à l'Ecole Nationale d'Assurances de Paris (ENASS); et Diplôme de l'Institut Africain des Assurances de Tunis (IAA).

Il a été membre de nombreux comités techniques des assurances au Rwanda et dans les pays membres du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA).



M. Andy TENNICK

Directeur Général, African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA)

Après avoir achevé ses études universitaires en 1986, M. Tennick fut recruté à Swiss Re à Johannesburg en tant que stagiaire. Il y passa finalement 14 ans au cours desquels il occupa plusieurs fonctions, en particulier dans les domaines de la souscription et de la gestion des clients.

Il quitta Swiss Re au profit d'Imperial Holdings Group à Johannesburg et créa Imperial Reinsurance avant de passer à Regent Insurance, section assurance du

Groupe, où il devait occuper diverses responsabilités, notamment dans les domaines de la souscription, de la réassurance et de la gestion des risques. Il était co-directeur général de Regent Insurance Group au moment où il en partait.

M. Tennick est titulaire d'un Bachelor of Commerce Degree délivré par le University of Cape Town.

Il a été nommé directeur général d'African Reinsurance Corporation South Africa en avril 2018.



M. Yousif El Lazim GAMMA

Directeur Général d'Africa Retakaful, et Représentant Local d'Africa Re au Soudan

M. Yousif El Lazim GAMMA a été nommé Directeur Général d'Africa Retakaful, et Représentant Local d'Africa Re au Soudan, en janvier 2021.

Avant cette nomination M. GAMMA était Directeur Régional par intérim du Bureau Régional du Caire (Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient) depuis mai 2020 ; il était également Sous-Directeur Opérations Techniques dans le même Bureau Régional. Il a intégré Africa Re en juillet 2009 en qualité de Souscripteur Principal au Bureau Régional du Caire.

M. GAMMA a débuté sa carrière en 1991 comme souscripteur à la National Reinsurance Company (Soudan), où il a travaillé pendant 7 ans au Département

Non Maritime. En 1998, il entre en service à Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC) en tant que Chef de l'Unité Risques et Assurance. En 2005 il est recruté par Savanna Insurance Company au poste de Directeur en charge de toutes les activités de direction.

M. GAMMA est titulaire d'une licence en économie (avec mention) obtenue à l'Université de Khartoum ; d'un MBA délivré par le School of Business Administration (Université de Khartoum) et d'un MBA obtenu au German University of Cairo (GUC). Il est membre associé (ACII) du Chartered Insurance Institute de Londres.

M. GAMMA a participé à de nombreux séminaires, ateliers et conférences.



M. Habtamu DEBELA

Représentant Local, Addis-Abeba

M. Habtamu DEBELA a commencé sa carrière à Ethiopian Insurance Corporation en 1997. Avant sa nomination comme représentant local d'Africa Re à Addis-abeba, Il a travaillé dans plusieurs compagnies éthiopiennes où il a occupé diverses fonctions dont celles de responsable des opérations d'assurances.

M. Habtamu Debela est titulaire d'un diplôme en comptabilité, d'un BA en administration des affaires et d'un Executive MBA.

Il a été nommé représentant local d'Africa Re à Addis-Abeba en avril 2018.



M. Mohamed Saad ZAGHLOUL

Directeur de l'Africa Re Underwriting Management Agency Ltd (Bureau de Dubai)

M. Mohamed Saad ZAGHLOUL a été désigné Directeur de l'Africa Re Underwriting Management Agency Ltd (Bureau de Dubai) en juillet 2020. Il a intégré les effectifs d'Africa Re en octobre 2018 en qualité de Sous-Directeur Souscription et Marketing du Bureau régional du Caire.

M. ZAGHLOUL a débuté sa carrière en 2000 à l'Egyptian Reinsurance Company (Egypt Re) comme souscripteur en charge des traités et des facultatives dans la Région du Golfe ; il a ensuite été recruté par Tawuniya Cooperative Insurance Co. en Arabie Saoudite.

Plus tard, M. ZAGHLOUL a joué un rôle prépondérant dans la mise sur pied, la création et la gestion de deux principaux réassureurs régionaux dans la Région du Golfe : Al Fajer Retakaful Co. (Koweït) et Emirates Retakaful Co. (Emirats Arabes Unis).

M. ZAGHLOUL est membre (FCII) du Chartered Insurance Institute de Londres et jouit d'une expérience de plus de 20 ans tant dans la réassurance traditionnelle que dans la réassurance Takaful, dans l'ensemble de la région arabe.



M. Hassan BOUBRIK

Président

Déclaration du Président

J'ai le plaisir de présenter le 43^{ème} Rapport Annuel du Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance (ci-après dénommée « Africa Re » ou « la Société »), y compris les états financiers pour l'exercice 2020. Le document présente également l'environnement opérationnel de la Société, le Rapport du Commissaire aux Comptes aux actionnaires ainsi que les rapports sur la gestion du capital, la gestion intégrée des risques, la gouvernance d'entreprise, la conformité, la responsabilité sociale d'entreprise et les ressources humaines.

Environnement opérationnel affecté par la Covid-19

L'année 2020 restera dans les annales de l'histoire, non seulement en raison de la pandémie de la Covid-19, mais aussi au vu des changements socio-économiques significatifs rendus nécessaires pour faire face aux problèmes engendrés par cette pandémie qui a causé un grand bouleversement dans le monde entier et coûté la vie à environ 10 millions de personnes, selon certaines estimations.

La Société a strictement appliqué les mesures édictées par les autorités sanitaires locales pour prévenir l'infection du personnel par le coronavirus, y compris la fermeture immédiate de nos bureaux sur tout le continent et le travail à domicile pour l'ensemble du personnel. Aucun décès dû à la pandémie n'a été enregistré au sein de notre personnel ou de leurs personnes à leur charge.

Sur le plan macro-économique, l'économie mondiale s'est contractée de 3,3 %, chiffre le plus élevé enregistré en 40 ans. Nos marchés en Afrique et au Moyen-Orient ont été particulièrement affectés, certains des marchés

clés affichant une croissance négative du PIB allant jusqu'à 7 %.

Des événements géopolitiques importants ont également eu lieu en 2020, notamment une élection présidentielle contestée aux États-Unis, des tensions continues au Moyen-Orient et la mort de George Floyd lors de son arrestation par des policiers aux États-Unis. Ces événements ont engendré des complications supplémentaires dans une année déjà difficile, faisant ainsi de 2020 l'année la plus difficile de l'histoire récente.

Performance financière de la Société

En dépit d'un environnement opérationnel très difficile, la performance financière fait apparaître une grande résilience de la Société, avec des résultats positifs enregistrés tant au niveau de la souscription que des placements. La situation macroéconomique a exercé une forte pression sur nos principales monnaies de transaction qui se sont dépréciées par rapport au dollar américain. Le rendement de nos placements a également subi l'impact négatif de la baisse des taux d'intérêt dans la plupart des pays et de la diminution des dividendes versés. Globalement, le bénéfice net pour l'exercice 2020 a été de 55,71 millions \$EU (2019 : 99,90 millions \$EU).

La prime brute souscrite s'est chiffrée à 804,77 millions \$EU, soit une baisse de 4,74% par rapport aux 844,79 millions \$EU enregistrés en 2019. Si le taux de change était resté stable, la prime brute souscrite se serait élevée à 859,20 millions \$EU, soit une croissance de 1,71% en 2020, contrairement à la baisse de 4,74% susmentionnée. La baisse des primes brutes en 2020 est principalement due au taux de change défavorable pour nos principales monnaies de transaction, d'où les montants inférieurs après conversion en dollars américains.

La prime nette acquise, après ajustement pour variation de la provision pour primes non acquises et de la rétrocession, s'est établie à 655,38 millions \$EU, contre 673,34 millions \$EU en 2019. Cette baisse de 2,67% est uniquement due à la réduction des primes brutes souscrites. La stratégie de la Société concernant la rétrocession reste stable, avec des couvertures contre les sinistres catastrophiques et les sinistres importants dans les branches où les expositions sont plus élevées. Un montant total de 156,38 millions \$EU a été cédé aux rétrocessionnaires au cours de l'exercice, contre 149,38 millions \$EU en 2019, soit une augmentation de 4,68%. Cette augmentation s'explique principalement par la forte croissance des affaires Pétrole & Energie pour lesquelles la Société maintient une rétention plus basse que celle appliquée pour les autres branches. Le marché

de la rétrocession est resté stable par rapport à 2019. Toutefois, la Société a pu améliorer les termes et conditions d'achat des couvertures.

Le coût d'acquisition net, constitué des commissions et charges de réassurance, y compris la variation des coûts d'acquisition différés, s'est établi à 186,28 millions \$EU, contre 197,43 millions \$EU en 2019. Cette baisse de 5,65% des coûts d'acquisition nets est en grande partie due à la réduction du volume des primes brutes souscrites. Le ratio des coûts d'acquisition net, soit 28,42%, a enregistré une légère amélioration par rapport aux 29,32% de 2019.

La charge de sinistres bruts a diminué de 6,56 % au cours de l'exercice, s'établissant à 453,63 millions \$EU (2019 : 485,50 millions \$EU) ; le ratio de sinistres bruts s'est considérablement amélioré, passant de 59,01 % en 2019 à 55,88 % en 2020. Cette amélioration s'explique par les mesures positives prises pour améliorer la qualité du portefeuille de souscription sur certains des principaux marchés de la Société.

Le ratio de sinistres net a été de 61,79 %, soit une légère détérioration par rapport aux 59,60 % enregistrés en 2019. Les provisions pour les sinistres liés à la Covid-19, estimées à 26,85 millions \$EU en termes bruts, expliquent en grande partie cette détérioration par rapport à 2019. Sans l'impact de la Covid-19, le ratio de sinistres net aurait été de 58,41 %, et aurait été le plus bas depuis 2017 (2019 : 59,60 % ; 2018 : 61,07% et 2017 : 60,41%).

Au cours de l'exercice, les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement sont restés dans les limites prévues. Les frais de gestion se sont élevés à 50,1 millions \$EU, soit une augmentation de 3,1% par rapport aux 48,59 millions \$EU enregistrés en 2019. Le ratio des frais de gestion, y compris les provisions pour créances douteuses, a augmenté, se situant à 7,64% (2019 : 7,22%), principalement à cause de la baisse des primes nettes acquises en 2020 par rapport à l'exercice précédent.

Etant donné la baisse des revenus, conjuguée aux provisions constituées pour les sinistres liées à la Covid-19 et à la légère augmentation des frais de gestion, le ratio combiné net de l'exercice s'est établi à 97,85 %, contre 96,14 % en 2019. Il convient toutefois de souligner que malgré les circonstances particulières de l'année 2020, notre ratio combiné est resté dans la fourchette ciblée dans le 6ème Plan Stratégique 2019-2023.

Le bénéfice technique net de la Société (y compris les frais de gestion) s'est établi à 14,04 millions \$EU, contre 25,98 millions \$EU en 2019, soit une baisse de 45,97 %. Sans les sinistres liés à

la Covid-19, le bénéfice technique aurait été de 36,17 millions \$EU, soit une hausse significative par rapport à 2019, ce qui confirme à toutes nos parties prenantes la discipline de la Société en matière de souscription et les efforts continus de la Direction pour améliorer le portefeuille de souscription.

La Société a également fait preuve de résilience au niveau des placements en 2020, ce qui reflète sa stratégie équilibrée qui consiste principalement à préserver le capital tout en obtenant un rendement adéquat sur les actifs investis. Les produits de placements et revenus d'autres sources ont atteint 53,59 millions \$EU, contre 66,1 millions \$EU en 2019. Le rendement moyen des placements a été de 3,91 % (2019 : 5,26 %), tandis que le portefeuille des placements a augmenté de 9,52 %. La baisse du rendement des actifs investis est due à la situation qui a prévalu sur le marché mondial en 2020.

Conformément à la norme comptable internationale IAS 21 – Effets des variations des cours des devises-, la Société a fait apparaître l'impact des fluctuations des taux de change de ses principales monnaies de transaction (« monnaies fonctionnelles ») dans le Compte de Résultat. En outre, tout écart de change émanant de la Consolidation de toutes les opérations du Groupe est enregistré dans l'Etat du Résultat Global.

L'impact total de la fluctuation des taux de change des monnaies de transaction des centres de production de la Société a été une perte de 9,25 millions \$EU, contre un gain de 9,75 millions \$EU en 2019. Cette perte a été enregistré dans le Compte de Résultat, causant ainsi la réduction du bénéfice net de l'exercice.

Le bénéfice net global de l'exercice s'est établi à 55,71 millions \$EU, soit une baisse de 44,24% par rapport à 2019 (99,90 millions \$EU). Cette baisse est principalement due à la réduction des primes acquises, à l'augmentation des provisions pour les sinistres liés à la Covid-19 et à la baisse du rendement des placements. Les fonds propres ont enregistré une hausse de 4,30%, atteignant ainsi 1 milliard 17,11 millions \$EU en 2020, ce qui représente 55,38% du bilan total.

Le rendement des fonds propres a enregistré une forte baisse due à la réduction du bénéfice net en 2020. Le rendement moyen sur capitaux propres a été de 5,59 %, contre 10,56 % en 2019. Bien que cette performance soit inférieure à celle de 2019, elle reste dans la fourchette ciblée dans le 6ème Plan Stratégique de la Société (2019-2023), et est supérieure à la moyenne du marché mondial de la réassurance, soit 2,7 % selon le Willis Re Market Index ou 2,3 % selon l'Aon Reinsurance Aggregate d'avril 2021.

Mise en œuvre de la Stratégie 2019-2023 de la Société

Bien que la performance financière enregistrée en 2020 soit inférieure à celle de 2019, la plupart des principaux indicateurs de performance, notamment les résultats nets, ont été conformes aux objectifs fixés par le Conseil d'Administration pour la période stratégique 2019-2023. Toutefois, s'agissant du chiffre d'affaires qui est un indicateur essentiel, la Société compte réaliser un taux de croissance des primes brutes souscrites compris entre 1,1% et 10,3%. La baisse de 4,74% enregistrée en 2020 situe la production nettement en deçà de la partie inférieure de la fourchette ciblée.

S'agissant de la rentabilité de la souscription, mesurée à l'aune de la fourchette cible du ratio combiné (89,3% à 98,0%), la Société a pu atteindre 97,85%, chiffre très légèrement inférieur au chiffre le plus élevé. Une situation similaire a été observée concernant la rentabilité globale, avec un rendement sur capitaux propres réel de 5,59%, chiffre se situant dans la fourchette cible (5,0% à 11,4%).

Il ressort de ce qui précède qu'au cours de l'année 2020 les résultats de la Société se sont situés dans la partie inférieure de tous les principaux indicateurs de performance. Cette situation est due aux difficultés engendrées par la pandémie de la Covid-19 et son impact sur les marchés financiers et les macroéconomies dans le monde entier.

D'autres objectifs stratégiques dans tous les domaines de performance de la Société ont été atteints. Ils concernent surtout la poursuite de l'investissement dans les technologies de l'information, le renforcement de la proximité avec nos marchés, l'amélioration de notre excellence opérationnelle, le renforcement des capacités de nos ressources humaines, l'amélioration de notre politique de responsabilité sociale, et bien d'autres domaines.

Au cours des prochains mois, la Direction et le Conseil d'Administration examineront la Stratégie 2019-2023 pour déterminer comment la Société doit réagir face à la nouvelle réalité de la vie après la Covid-19. Toutefois, l'approche globale du déploiement du capital continuera d'être agressive mais prudente pour tirer avantage des opportunités naissantes.

Gouvernance, Gestion des Risques et Responsabilité Sociale

En 2020, le Conseil d'Administration a tenu quatre réunions plénières et diverses réunions de ses cinq Comités (Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération, Comité des Nominations et de la Gouvernance, Comité d'Audit, Comité de la Souscription, de la Gestion des Risques et de la Gouvernance Informatique, et Comité des Finances et de l'Investissement).

En raison des circonstances sans précédent liées à la pandémie mondiale, pour la première fois, toutes les réunions du Conseil et des Comités se sont tenues sur une plateforme virtuelle. En outre, l'année a été marquée par le renforcement du rôle de surveillance du Conseil d'Administration avec la création du Comité ad hoc du Conseil chargé de suivre de près l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la Société. Le Comité ad hoc sur l'Impact de la Covid-19 a tenu huit (8) réunions.

Pour se conformer aux meilleures normes internationales en matière de gouvernance et suite à l'approbation de l'Assemblée Générale au cours de sa 41^{ème} Réunion Ordinaire Annuelle, la Société a accueilli son premier Administrateur Indépendant (M. Moustapha Coulibaly), qui est également le Président du Comité d'Audit. Le recrutement du deuxième Administrateur Indépendant doit être finalisé en 2021.

En outre, pour la première fois de son histoire, en raison des restrictions de voyage dues à l'avènement de la pandémie, la Société a tenu avec succès son Assemblée Générale Annuelle par le biais de la "Procédure Spéciale" prévue à l'Article 3 du Règlement Général de la Société.

Le Conseil d'Administration et la Direction ont appliqué diverses mesures de gestion des risques, y compris le suivi de l'exposition de la Société aux sinistres liés à la Covid-19, les niveaux de liquidité, l'exposition au risque de change, l'adéquation du capital et l'excellence des processus internes. En particulier, la politique et les directives en matière d'investissement ont été révisées pour s'adapter aux nouvelles réalités et aux nouveaux risques.

Afin d'assurer la continuité de nos opérations, le plan de continuité des activités de la Société a été mis en œuvre avec succès, avec un grand déploiement d'outils et de systèmes technologiques existants et nouveaux, ce qui a

permis à l'ensemble du personnel de travailler à domicile et de mener à bien, sans interruption ni réduction de productivité, ses activités professionnelles habituelles. Nous avons également pu assurer sans interruption nos prestations habituelles en faveur de nos clients, et poursuivre avec succès la mise en œuvre de deux grands projets informatiques innovants, à savoir une nouvelle solution de gestion de la réassurance et un système de planification des ressources de l'entreprise.

Enfin, par l'intermédiaire de la Fondation Africa Re, la Société a approuvé un don de 3,32 millions \$EU en faveur de divers Etats et institutions privées en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Ce soutien a été orienté vers des campagnes de sensibilisation, des mesures de prévention, l'acquisition du matériel médical et d'équipements de protection individuelle. Parmi les bénéficiaires figurent le Centre Africain pour le Contrôle et la Prévention des Maladies de l'Union africaine (500 000 \$EU), huit pays qui abritent des bureaux de la Société et 41 associations d'assureurs des États membres d'Africa Re.

Perspectives pour 2021

La pandémie de la Covid-19 a non seulement affecté négativement les perspectives de croissance par le ralentissement de l'économie et des activités, mais aussi à la rentabilité nette globale de la Société à cause des sinistres liés à la Covid-19, dont la plupart sont toujours en suspens. Toutefois, grâce à l'accélération de la vaccination, nous prévoyons le retour à une activité économique normale sur certains de nos principaux marchés dans seconde moitié de 2021.

Les principaux renouvellements de janvier 2021 ont été largement couronnés de succès, un certain nombre de bureaux ayant enregistré des volumes supérieurs aux prévisions. En ce qui concerne la tarification des risques, elle semble être stable dans la plupart des cas ; une hausse est enregistrée dans d'autres cas, certaines branches enregistrant une augmentation des taux de renouvellement. La plupart des analystes pensent que les sinistres survenus mais non déclarés liés à Covid-19 resteront largement dans les limites des estimations. Si cette tendance se poursuit tout au long de la période renouvellement restante de 2021, la Société devrait en partie retrouver son élan interrompu en 2020.

Si les marchés financiers ont enregistré des performances supérieures aux prévisions en 2020, on ne sait toujours pas comment les

marchés vont évoluer, étant donné la forte intervention des Etats pour faire face à la pandémie de la Covid-19, et leur capacité à stimuler l'inflation. Les taux d'intérêt proches de zéro sur les bons du Trésor et les faibles taux de dividendes qui ont prévalu en 2020 devraient persister en 2021, même si la situation devrait rester instable au cours du premier semestre.

Sur le continent africain, nous avons également constaté une augmentation de la pression fiscale et des déséquilibres des comptes courants, avec pour conséquence de grandes difficultés pour les pays dont la dette en devises étrangères arrive à échéance. Les monnaies qui étaient déjà sous pression en 2020 continueront à se déprécier, freinant ainsi la croissance et la rentabilité de la Société. Cela augure presque certainement d'un autre exercice financier difficile pour tous.

Cependant, grâce à la résilience des processus internes de la Société, à son approche conservatrice de l'investissement et à sa discipline continue en matière de souscription, conjuguées à une forte capitalisation et une liquidité adéquate, nous sommes persuadés que notre performance de 2021 pourrait être meilleure que celle de 2020. D'où notre recommandation aux actionnaires de maintenir le dividende au même niveau qu'en 2019, soit 8,8 \$EU par action.

Conclusion

Après avoir occupé les fonctions de Président du Conseil d'Administration d'Africa Re pendant 8 ans et au moment où je m'apprête à quitter ce Conseil, en raison des nouvelles fonctions qui m'ont été confiées dans mon pays, c'est une grande fierté pour moi d'avoir servi pendant l'une des périodes les plus glorieuses de la Société : en effet elle a franchi pour la première fois le cap des 100 millions \$EU de bénéfice net annuel et du milliard \$EU de liquidités et de fonds propres, et s'est vu attribuer la prestigieuse notation financière A par AM Best. Ces performances financières (taux de croissance des primes, rendement des placements, ratio combiné, rendement des capitaux propres) réalisées par la Société pendant mon mandat sont nettement supérieures aux moyennes du marché mondial de la réassurance, ce qui est remarquable pour une société opérant dans le plus difficile des environnements macro-économiques régionaux.

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je tiens à adresser mes sincères remerciements au personnel d'Africa Re en service dans tous nos lieux d'affectation, et aux membres de la Direction, au premier rang desquels Dr Corneille KAREKEZI, Directeur Général

du Groupe. Ils ont tous donné la preuve éclatante de ce que les Africains peuvent réaliser quand ils sont déterminés et unis.

J'exprime également ma profonde gratitude à mes collègues Administrateurs, anciens et actuels, dont les connaissances, les compétences et la sagesse m'ont beaucoup aidé dans l'exercice de mes fonctions. Je salue votre dévouement, votre travail acharné, votre engagement et votre soutien en 2020 et au cours des dernières années. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé ensemble pour Africa Re et nos actionnaires.

J'adresse tout spécialement mes remerciements à tous les actionnaires qui ont continué à donner des orientations et à soutenir la Société avec leurs capitaux, leurs affaires et des conditions favorables sur leurs marchés.

Plus important encore, ma reconnaissance va à l'endroit des cédantes, des courtiers et des partenaires avec lesquels notre Société a établi une relation durable et mutuellement bénéfique.

Au moment où je m'adresse à vous pour la dernière fois en ma qualité de Président du Conseil d'Administration, je n'ai aucun doute que l'avenir d'Africa Re est plein de promesses.

Je vous remercie.

Hassan BOUBRIK

Président du Conseil d'Administration



Dr Corneille KAREKEZI
Directeur Général du Groupe

RAPPORT DE LA DIRECTION

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EN 2020

Economie mondiale : la pire récession depuis la Grande dépression sur fond de covid-19

Le coronavirus, responsable du covid-19, qui a été déclaré pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020, a plongé l'économie mondiale dans l'une de ses pires récessions depuis la Grande dépression. En effet, la pandémie a eu des conséquences plus importantes que la crise financière mondiale de 2008 et la crise de la dette européenne à son apogée en 2011. On estime que le retour de l'économie mondiale à son niveau d'avant la pandémie sera long, inégal et incertain.

Se fondant sur le PIB en tant qu'indicateur de l'activité économique, le FMI estime que l'économie mondiale s'est contractée de 3,3% en 2020. Ce résultat contraste fortement avec la croissance de 3,3% projetée au début de l'année. Pour autant, le résultat est nettement meilleur que la contraction de 4,9% projetée au 1er semestre 2020 au plus fort de la pandémie.

De crise sanitaire, le covid-19 est vite devenu une crise économique et sociale aux conséquences humaines et économiques considérables. Pour endiguer la propagation du virus et promouvoir la santé publique, nombre d'économies ont adopté des mesures qui allaient de la restriction des mouvements au confinement total. Ces mesures ont eu des conséquences profondes sur la production, la distribution et la consommation,

comme en témoignent la baisse du cours des matières premières, l'accélération des pertes d'emploi, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et l'accroissement de la dette publique.

Au moment où nous rédigeons le présent rapport, on comptait 160 millions de cas de covid-19 et plus de 3,3 millions de décès causés par la pandémie dans le monde, soit un taux de mortalité de 2,08%. Les 5 pays où on compte le plus grand nombre d'infections sont les Etats-Unis, l'Inde, le Brésil, la France et la Turquie.

En réaction à la pandémie, les Etats et les institutions financières bilatérales et multilatérales ont pris des mesures budgétaires et monétaires à l'effet d'atténuer les effets de la crise. Ces mesures vont de la réduction des taux d'intérêt à des actions en faveur des couches vulnérables en passant par des moratoires sur la dette ou des trêves fiscales. Pour financer les mesures budgétaires et monétaires adoptées, on a fait tourner la planche à billets et recouru systématiquement à des mécanismes existants conçus pour faire face à d'éventuelles difficultés financières ou à des comptes courants très négatifs dans le cadre d'institutions financières internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et les banques continentales d'investissement et de développement.

Marchés financiers : appui d'urgence au moyen d'outils budgétaires et fiscaux

Face aux difficultés économiques engendrées par la pandémie, les banques centrales ont adopté diverses politiques monétaires qui allaient de programmes de rachat d'actifs - également appelé allègement quantitatif - à une réduction significative des taux d'intérêt pour soutenir les économies éprouvées. On espère que ces mesures contribueront à une reprise rapide à mesure que la pandémie se repliera.

Bien que 2020 ait été une année volatile, les actions évoquées plus haut, ajoutées à l'annonce de la découverte de vaccins à la fin de l'année, ont contribué à restaurer la confiance des investisseurs et à faire naître en eux l'espoir d'amortir les pertes initiales et de rendements positifs sur nombre de marchés financiers réchauffés par les actions des entreprises de technologie. Le changement d'administration réussi aux Etats-Unis à l'issue d'une élection décisive s'est accompagné des incitations promises et a renforcé la détermination des investisseurs, ce qui a abouti à l'embellie observée à la fin de l'année. Les indices boursiers se sont raffermis sur la plupart des marchés financiers : +16,26% pour le S&P 500, +7,25% pour le Dow Jones Industrial Average, +43,64% pour l'indice composite NASDAQ, +14,34% pour le MSCI

World Index et -8,66% pour le STOXX Europe 50. Les places financières africaines n'ont pas été en reste, avec des résultats de -22,32% pour l'Egypt EGX 30, -8,59% pour le Nairobi SE 20, -7,27% pour la Bourse de Casablanca, 50,03% pour le Nigeria Stock Exchange et 7,01% pour le FTSE/JSE South Africa Top 40.

Les résultats ont été mitigés dans la mesure où certaines places financières se relevaient de leur piètre performance de l'année 2019 tandis que d'autres se redressaient vigoureusement après les déboires qui ont suivi l'apparition de la pandémie.

Comme les investisseurs cherchaient des instruments à taux fixe de qualité eu égard aux incertitudes du marché, les rendements ont chuté dans un contexte marqué par une courbe de rendement déjà déprimée. La tendance a été la même sur tous les principaux marchés. Ainsi, le rendement des titres du Trésor américain de 10 ans est retombé à 0,92% en 2020, lui qui était de 1,92% en 2019 et 2,68% en 2018.

Les taux d'intérêt se sont effondrés en tant qu'un des outils de politique monétaire utilisés par les Etats pour combattre la pandémie. Le taux LIBOR pour les titres de 3 mois en dollar des Etats-Unis, en euro et en livre sterling a ainsi baissé de 1,67, 0,15 et 0,77 points de base respectivement. En Afrique, on a observé des réductions de taux d'intérêt significatives dans certains pays comme le Nigeria (1% contre 11,75% en 2019), le Kenya (5,80% contre 7,50% en 2019), l'Afrique du Sud (4,58% contre 6,50% en 2019), l'Egypte (5,75% contre 9% en 2019), le Maroc (1,58% contre 2,33%) et Maurice (0,88% contre 3,55% en 2019). L'Afrique de l'Ouest francophone est une des régions où les taux d'intérêt ont augmenté, passant ainsi de 2,28% en 2019 à 3,10% en 2020. En somme, le régime des taux d'intérêt bas sur des instruments à plus longue échéance se poursuit.

Pour ce qui est des matières premières, le brut de Brent a reculé de 26,24% tandis que l'or a gagné 25,03% à la clôture de l'année dans un contexte de volatilité.

Economie africaine : première récession en un demi-siècle causée par le covid-19

Le covid-19 a plongé l'économie africaine dans sa première récession en plus de 50 ans, à en croire la Banque africaine de développement. On estime que l'économie du continent s'est contractée de 2,1%, chiffre comparable aux 2% avancés par la Banque mondiale. La contraction a été de 1,9% en Afrique subsaharienne. Du fait de l'impact économique de la pandémie, les risques liés à la dette publique ont atteint des niveaux sans précédent, risques que vient aggraver la baisse des recettes et des rendements. La dette publique sur le continent

s'élevait à 66% du PIB, niveau le plus élevé depuis 15 ans.

Pour amortir les effets de la pandémie, nombre de pouvoirs publics ont adopté des mesures pour les couches défavorisées dans le but délicat de trouver le juste milieu entre sauver des vies et promouvoir les moyens de survie. Plus d'une économie africaine souffre d'une faiblesse structurelle inhérente. En effet, les 10 plus grandes économies du continent ont vu leur PIB décliner au cours de la période sous revue par rapport à 2019, les estimations de croissance du PIB de ces économies étant les suivantes : -1,79% pour le Nigeria, 3,57% pour l'Egypte, -6,96% pour l'Afrique du Sud, -5,99% pour l'Algérie, -7,02% pour le Maroc, -0,13% pour le Kenya, 6,06% pour l'Ethiopie, 0,88% pour le Ghana, 1,03% pour la Tanzanie) et -3,98% pour l'Angola.

Le nombre d'infections au covid-19 et la mortalité liée à la pandémie ont été plus faibles sur le continent que dans le reste du monde. A la date de rédaction du présent rapport, on comptait sur le continent 4,6 millions de cas et plus de 125 000 décès au total, soit un taux de mortalité de 2,69%. Les pays les plus frappés, si l'on tient compte du nombre de décès, sont l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Ethiopie, la Tunisie et l'Egypte avec des taux de mortalité respectifs de 3,43%, 1,77%, 1,49%, 3,59% et 5,85%.

Bien que des vaccins aient été découverts dans des pays développés, ils restent inaccessibles pour la majorité des pays africains au moment même où on observe, dans certains cas, une hausse du nombre d'infections au covid-19, hausse qui fait parler d'une 2^{de} ou 3^{ème} vague selon le cas.

Du fait de la pandémie, 38,7 millions de personnes supplémentaires pourraient se retrouver en-deçà du seuil de pauvreté qui est de 1,90 \$EU par jour, ce qui porterait à 465,3 millions le nombre total de personnes dans cette situation, soit 34,4% de la population du continent en 2021. La pandémie a inversé plusieurs années de progrès économique et social. Une autre de ses conséquences est la volatilité et la dépréciation continues des monnaies africaines. La livre égyptienne, le franc CFA et le dirham marocain se sont renforcés par rapport au dollar des Etats-Unis dans des proportions respectives de 1,93%, 8,76% et 6,88%. Inversement, le rand sud-africain, le naira, le shilling kenyan et la roupies mauricienne se sont affaiblis de 4,98%, 8,77%, 7,75% et 9,22% respectivement.

Les Etats devront procéder à des réformes audacieuses pour relancer leur économie dans la mesure où l'accroissement de la dette publique et le ralentissement considérable de l'activité économique exigent une bonne utilisation des ressources disponibles. Ils doivent privilégier la numérisation pour promouvoir l'efficacité, réduire les coûts et élargir la portée des programmes de protection comme le recommande la Banque

africaine de développement. De plus, des plans doivent être mis en place pour consolider les gains du secteur de la santé dans la lutte actuelle contre la pandémie.

Réassurance dans le monde : résilience malgré la volatilité générale des recettes causée en grande partie par le covid-19

Le marché de la réassurance dans le monde a dû faire face à des difficultés sans précédent et imprévues en 2021 à cause surtout de la pandémie de covid-19 qui a eu des conséquences variées sur tous les secteurs de l'économie. Dans le secteur de la réassurance, les taux de prime se sont resserrés dans les branches et les régions affectées par des sinistres. Les taux n'ont pas varié de manière significative dans les branches non affectées. On a également observé une certaine raréfaction de la capacité sur le marché de la rétrocession suite au retrait des capitaux au lendemain des grosses pertes des exercices précédents.

Selon le Aon Reinsurance Aggregate (ARA) report 2020 qui sert de boussole au secteur mondial de la réassurance dans la mesure où il suit les 23 plus grandes compagnies qui souscrivent près de 50% des primes de réassurance non Vie dans le monde et une large partie des primes de réassurance Vie, les primes brutes souscrites sur le marché se sont accrues de 6% pour atteindre 294 millions \$EU. Le ratio combiné net dans la branche Biens et risques divers a été de 103,4% (2019 : 100,2%). Les pertes comptabilisées liées au covid-19 étaient estimées à 14 milliards de \$EU, soit 8,8 points de pourcentage, contre 8,7 milliards \$EU pour les pertes déclarées liées aux catastrophes naturelles, équivalent à 5 points de pourcentage. Ce résultat est inférieur à la moyenne des 5 et des 10 dernières années, soit quelque 7 points de pourcentage. L'évolution des réserves pour sinistres des exercices précédents reste globalement favorable, réserves qui ne cessent de s'amenuiser depuis quelques années.

Bien que les pertes liées au covid-19 ne soient pas encore entièrement connues, l'intervention des tribunaux et l'interprétation qu'ils font des cas dont ils sont saisis jusqu'ici portent à croire que le secteur de la réassurance supportera une part significative des pertes qu'on estime entre 50 et 80 milliards \$EU. Assureurs et réassureurs font valoir que les pandémies ne sont pas assurables d'ordinaire, et le covid-19 ne devrait pas être couvert.

Du fait de la volatilité des instruments à taux fixe et des marchés financiers, le rendement total de l'investissement (y compris les gains et pertes de capital) a décliné à 3,3%, lui qui était de 4,4% en 2019, à en croire l'indice boursier évoqué plus haut (compagnies ARA). Par ailleurs, le rendement de

l'investissement moyen ordinaire a chuté à 2,3% (2019 : 2,8%), autre baisse record depuis 2006. En ce qui concerne la rentabilité, le secteur de la réassurance dans le monde a enregistré une nouvelle contre-performance pour la 3ème fois au cours des 4 dernières années à cause surtout de résultats de souscription négatifs et de produits de placements insuffisants. Selon Bloomberg, leur coût étant de 10%, le rendement des capitaux propres ne pouvait être que de 2,3%. Exception faite d'A.M. Best, toutes les grandes agences de notation ont estimé que les perspectives étaient négatives pour le secteur de la réassurance dans le monde au cours de l'exercice sous revue. Les agences de notation estimaient notamment que le coût du capital était un grave problème pour le secteur de la réassurance. A la date de rédaction du présent rapport, A.M. Best et Fitch estimaient toujours que les perspectives sont stables pour le secteur de la réassurance tandis que S&P et Moody's pensaient qu'elles sont négatives.

L'adoption de l'IFRS 17 par l'International Accounting Standards Board (IASB), qui entre en application le 1er janvier 2023, a été un autre vaste chantier pour le secteur des assurances et de la réassurance au cours de la période sous revue. La norme devrait remplacer l'IFRS 4. Elle devrait permettre de comparer des sociétés d'assurances plus facilement en ce sens qu'elle offre une base internationale plus cohérente pour la comptabilisation des contrats d'assurance. La nouvelle norme sera appliquée concomitamment avec l'IFRS 9 en vigueur depuis 2018.

Le secteur a également montré un intérêt accru pour la protection de l'environnement et le climat. En effet, les principales parties prenantes du secteur ont renouvelé leur engagement pour un meilleur environnement, la prise en compte des questions sociales et de gouvernance conformément aux objectifs des Nations Unies en matière de développement durable, les Principes pour une assurance durable et les Principes pour l'investissement responsable.

La numérisation des opérations et des écosystèmes du secteur a fait des progrès considérables. Nombre d'acteurs du secteur ont adopté des modèles de travail et de communication hybrides en raison des restrictions de mouvements et des confinements imposés par la pandémie. De toute évidence, la numérisation est un outil qui apportera de la valeur ajoutée au secteur bien qu'il faille tenir compte des risques cybernétiques, à l'exemple du piratage de courriers électronique et d'autres actes de cybercriminalité.

En Afrique, le marché de la réassurance ne cesse de croître, en particulier la branche Biens et risques divers. Cette croissance continue a pour moteurs l'augmentation des taux de cession, l'adoption de régimes de solvabilité fondés sur le risque qui

engendrent une demande plus importante de produits de réassurance et la baisse des coûts de réassurance, coûts du reste plus faibles que le coût du capital. Par ailleurs, étant donné que la rentabilité s'améliore continuellement sur le marché, de nouveaux acteurs nationaux, régionaux et internationaux apparaissent. Leur apparition est facilitée par des partenariats entre structures et le protectionnisme sur certains marchés. On s'attend à ce que le secteur continue de croître, les acteurs bien notés disposant d'un avantage majeur.

Africa Re en 2020 : Une bonne performance sous-jacente contrebalancée par le covid-19

Le montant des primes brutes souscrites a baissé de 4,74% en 2020 pour s'établir à 804,77 millions \$EU (2019 : 844,79 millions \$EU). Pour une large part, cette baisse est imputable à la volatilité des monnaies et au repositionnement stratégique de notre portefeuille en Afrique du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le montant des primes souscrites nettes a augmenté dans toutes les régions où nous opérons. La performance de la Société en 2020 s'est ressentie fortement de la variation défavorable des taux de change des monnaies de souscription par rapport au dollar des Etats-Unis, variation qui a causé des pertes de souscription d'un montant de 54,43 millions \$EU. Autrement dit, les primes brutes souscrites se seraient élevées à 859,20 millions \$EU en 2020 si les taux de change étaient restés à leur niveau de 2019. Cette performance correspondrait alors à une croissance de 1,71% par rapport à l'exercice précédent.

Notre résultat technique a décliné, passant ainsi de 25,98 millions \$EU en 2019 à 14,04 millions \$EU en 2020. Cette évolution est imputable dans une large mesure à des sinistres covid-19 non prévus qui, pour une part importante, n'étaient pas encore déclarés à la clôture de l'exercice. Le ratio combiné net au cours de la période sous revue s'est établi à 97,86% contre 96,14% en 2019. C'est là un résultat enviable en comparaison de celui des compagnies ARA (103,40%). La part des sinistres covid-19 dans le ratio combiné net a été de 3,38 points de pourcentage, soit 22,13 millions \$EU (chiffre net).

La filiale sud-africaine et le bureau régional de Maurice ont été les centres de production les plus frappés, avec des parts respectives de 74,6% et 18,5% dans le montant total des sinistres déclarés et estimés. Pour le moment, une bonne partie des sinistres covid-19 en Afrique du Sud sont des sinistres estimés.

Sans le covid-19, le ratio combiné de la Société aurait été de 94,48%. Le ratio net aurait été de 94,94% si l'on avait utilisé le ratio combiné normalisé dont le calcul se fonde sur la

moyenne de la charge de sinistres importants et catastrophiques sur 10 ans et qui ne tient compte ni de l'évolution des réserves pour sinistres des exercices précédents ni de l'impact du covid-19.

La pandémie a fait baisser le rendement de tous les types d'actif. En conséquence, les produits de placements se sont amenuisés ; ils sont passés de 66,10 millions \$EU en 2019 à 53,59 millions \$EU en 2020, soit un retour sur investissement moyen de 3,91% contre 5,26% en 2019. Ce résultat est la conséquence de conditions macroéconomiques difficiles créées par la pandémie, conditions qui se sont traduites notamment par la baisse des gains de capital ; il est également à rapporter à la contraction des taux d'intérêt et des dividendes au cours de la période sous revue. Le rendement des immeubles de placements, des instruments liquides, des instruments à taux fixe et des actions s'est tassé de 4,74%, 0,82%, 0,38% et 7,16% respectivement.

La Société a enregistré un bénéfice total après impôt de 55,71 millions \$EU à la clôture de l'exercice contre 99,90 millions \$EU en 2019, soit une baisse de 44,24%. Ce résultat est décent si l'on tient compte des réserves constituées pour les sinistres covid-19, des conditions macroéconomiques difficiles actuelles et de leurs répercussions dans toutes les régions et tous les secteurs d'une économie mondiale en récession. Bon mélange d'un bénéfice total et de produits de placements, la performance de la Société est d'autant plus enviable que nombre d'acteurs du secteur n'ont pu faire pour tout bénéfice que les produits de placements. Par ailleurs, la performance de la Société a pâti de la volatilité et de la dépréciation des monnaies africaines, deux phénomènes dont l'incidence a été plus forte qu'au cours des exercices précédents du fait de la pandémie de covid-19.

La société fait preuve de prudence en matière de distribution de dividendes. Le ratio des dividendes moyen au cours des 10 dernières années est de 25,98%. En 2020, le dividende déclaré est de 8,80 \$EU par action entièrement libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU, soit le même dividende qu'en 2019. Les fonds propres se sont accrus de 4,31%, passant ainsi de 975,20 millions \$EU en 2019 à 1,017 milliard \$EU à la clôture de l'exercice sous revue. Il s'agit là d'une évolution majeure en comparaison de la situation d'autres acteurs des assurances et de la réassurance sur le continent. Le rendement des capitaux propres moyens a été de 5,59% contre 10,56% en 2019. Cette évolution est le reflet de l'impact de la pandémie, en particulier des sinistres covid-19 ; elle est aussi la conséquence de la baisse du rendement sur investissement et de la dépréciation des monnaies. Le rendement moyen des capitaux propres ordinaires au cours des 5 dernières années a été de 8,49% contre 5,84% pour les compagnies ARA.

Responsabilité sociale des entreprises : soutenir nos parties prenantes en temps de difficultés

En tant qu'organisation socialement responsable, nous avons approuvé le décaissement d'un montant de 3,32 millions \$EU pour contribuer à la lutte contre le covid-19 sur le continent. La Société contribuera à cet effort par le truchement de la Fondation Africa Re. Cette contribution vient s'ajouter aux initiatives classiques et en cours en matière de responsabilité sociale des entreprises financées par la Fondation, à l'exemple de la 6ème édition des prix des assurances en Afrique qui a eu lieu en décembre 2020, de la 3ème édition du programme de formation de jeunes professionnels des assurances pour laquelle plus de 1000 candidats ont été retenus et d'autres projets en faveur d'associations professionnelles et de régulateurs du secteur, le tout conformément à notre mission de promotion du développement du continent.

Perspectives pour 2021 : Une reprise inégale et longue après le covid-19

Avec la découverte et la distribution de vaccins, le monde se prépare pour un retour à la normale. Toutefois, on estime que le retour à la situation d'avant la pandémie ne se fera pas avant 2025. La distribution inéquitable de vaccins entre pays développés et pays en développement laisse penser que la reprise sera longue et inégale. A la date de rédaction du présent rapport, l'Afrique avait reçu quelque 38 millions de doses de vaccin dont 22,4 millions étaient déjà administrés. A en croire le Centre africain de lutte contre les maladies, 0,40% de la population du continent a reçu de dose complète. Le nombre de doses de vaccin administrés dans le monde est de 1,26 milliard.

D'après les prévisions du FMI, l'économie mondiale croîtra de 6% en 2021. Les Etats-Unis, la zone euro, la Chine, le Japon et le Royaume-Uni devraient croître de 6,4%, 4,4%, 8,4%, 3,3% et 5,3% respectivement. La croissance devrait être de 3,4% en Afrique subsaharienne, ce qui en ferait la région à la croissance la moins forte en 2021. La croissance cumulée du PIB par habitant pour la période 2020/2025 y est projetée à 3,6%, soit un rythme moins important que dans le reste du monde. On prévoit que les 5 pays africains au PIB le plus important, exception faite du Maroc, croîtront à un rythme plus lent que l'Afrique subsaharienne.

Pour ce qui est de la réassurance dans le monde, les avis des analystes et des agences de notation divergent. Il nous faudra continuer de suivre l'évolution de la situation en 2021. Bien qu'elles pensent que les perspectives du secteur restent stables pour 2021 en raison de l'amélioration escomptée des conditions macroéconomiques, du durcissement des taux de prime dans diverses branches, de la demande

latente de réassurance et du renforcement de la discipline en matière de souscription, les agences de notation mettent le doigt sur le risque de pertes lié aux incertitudes en matière de souscription et sur les effets du covid-19. Les analystes et les agences de notation qui évoquent des perspectives négatives se fondent sur l'incapacité des réassureurs à recouvrer le coût du capital, ce d'autant plus que le secteur a eu du mal à le faire ces 3 dernières années à cause de l'importance des sinistres liés aux catastrophes naturelles et de l'âpreté de la concurrence. C'est là une question qui pèsera d'autant plus dans l'évaluation des agences de notation que l'amélioration des taux de prime escomptée n'a pas été à la hauteur des attentes aux renouvellements de janvier 2021.

Le secteur de la réassurance en Afrique restera rentable en moyenne ; il demeurera caractérisé par un regain de protectionnisme, une âpre concurrence en matière de taux de prime, l'afflux de nouveaux acteurs, le durcissement des termes et conditions, l'augmentation de la rétention, la restructuration des programmes de réassurance et la dépréciation des monnaies.

Le pouls des marchés financiers et les autorités chargées des politiques budgétaires et monétaires ne semblent pas inciter à l'optimisme en matière de performance des placements. Dans ces conditions, la Société ajustera son portefeuille de placements pour des rendements stables. Nous nous attendons à ce que les produits de placements en 2021 restent à leur niveau de 2020 sous réserve de la stabilité de l'économie américaine.

Eu égard aux incertitudes de l'environnement commercial, nous espérons que la Société maintiendra son niveau de performance de 2020 aussi bien en matière de chiffre d'affaires, de rentabilité technique, de produits de placements que de bénéfice net. Outre l'impact direct de la pandémie de covid-19, notre principale source d'incertitude est le taux de change des monnaies africaines. Les tendances des 4 premiers mois de 2021 n'incitent pas à l'optimisme au Nigeria, en Ethiopie et au Soudan. Nous fournirons des informations supplémentaires sur nos prévisions de performance pour l'exercice 2021 à mesure que celui-ci s'écoulera.

Avec une capitalisation solide, une bonne trésorerie, des employés motivés et une bonne réputation sur le marché, Africa Re dispose des atouts nécessaires pour continuer de fournir des services de qualité à ses clients tout en remplissant sa mission de promotion du développement de l'Afrique. Notre performance en 2021 devrait être aussi bonne, voire meilleure que celle du marché de la réassurance dans le monde et de nos pairs africains, ce conformément aux objectifs définis dans le 6ème plan stratégique de la Société pour la période 2019-2023.

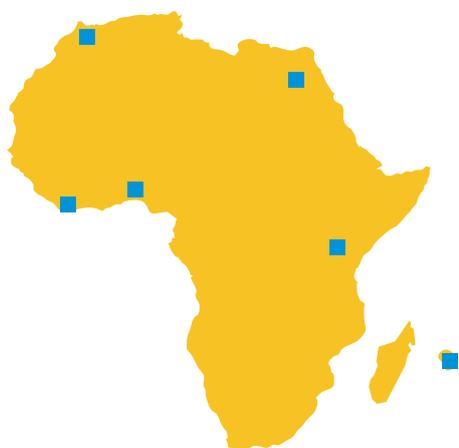
II. OPERATIONS TECHNIQUES

Cette section présente les résultats de l'exercice 2019 et les compare à ceux de l'exercice 2018.

Africa Re, c'est un réseau de 8 bureaux implantés sur le continent de manière stratégique. Chaque bureau couvre des marchés spécifiques dans une région. Cette proximité avec le marché confère à Africa RE un avantage unique sur ses pairs et lui permet de fournir des services de qualité aux marchés des assurances du continent.

Africa Re adhère aux meilleures pratiques dans toutes ses activités. En reconnaissance de l'engagement de la Société en faveur du continent qui ne date pas d'aujourd'hui, les cédantes lui donnent accès à des affaires rentables et diversifiées sur le continent et, dans une moindre mesure, en Asie, au Moyen-Orient et au Brésil.

La Société mène ses opérations à partir des centres de production suivants :



Six bureaux régionaux :

- Lagos (Nigeria) : Afrique de l'Ouest anglophone et Pools ;
- Abidjan (Côte d'Ivoire) : Afrique de l'Ouest et du Centre francophone ;
- Casablanca (Maroc) : Maghreb ;
- Le Caire (Egypte) : Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient ;
- Nairobi (Kenya) : Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe ;
- Ebene (Maurice) : Iles africaines de l'océan Indien, pays lusophones du continent, Asie et Brésil.

Deux filiales à 100% :

- Johannesburg (Afrique du Sud) : African Reinsurance Corporation South Africa Limited – ARCSA- qui couvre l'Afrique du Sud et les marchés environnants ;
- Le Caire (Egypte) : African Retakaful Company Limited qui couvre les marchés Retakaful d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

Un bureau local :

- Addis-Abeba (Ethiopie).

Un bureau de souscription :

- Kampala (Ouganda)

01 agence de gestion de la souscription :

- Dubaï (Emirats arabes unis).

Le portefeuille de risques la Société se répartit globalement comme suit :

- Incendie & Ingénierie ;
- Accidents & Automobile ;
- Pétrole & Energie ;
- Transport & Aviation ; et
- Vie.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la performance de la Société.

Description (en milliers \$EU)	2020			2019		
	Brut	Retro	Net	Brut	Retro	Net
Production						
Primes (nettes des annulations)	804 774	(153 678)	651 096	844 786	(163 138)	681 647
Variation de la provision pour primes non acquises	6 979	(2 697)	4 282	(22 064)	13 756	(8 308)
Primes acquises	811 753	(156 375)	655 378	822 722	(149 382)	673 340
Débours						
Sinistres payés	413 973	(64 302)	349 671	461 122	(73 242)	387 880
Variation de la provision pour sinistres à payer (y compris l'IBNR)	39 655	15 641	55 296	24 373	(10 920)	13 453
Charge de sinistres	453 628	(48 661)	404 967	485 495	(84 162)	401 333

Production

La prime brute de la Société s'est établie à 804,77 millions \$EU en 2020, soit une baisse de 4,74% par rapport à 2019 (844,79 millions \$EU). Cette baisse est imputable en grande partie à la dépréciation continue de certaines monnaies sous-jacentes par rapport au dollar des Etats-Unis, à la poursuite de l'opération de nettoyage du portefeuille en Afrique du Sud et au Moyen-Orient ainsi qu'au ralentissement de l'activité économique causé par la pandémie de covid-19.

La variation des taux de change a causé des pertes de production de 54,43 millions \$EU. Le shilling kenyan, le birr, le naira, le rand sud-africain et d'autres monnaies africaines se sont affaiblis par rapport à la devise américaine.

Le PIB devrait progresser de 3,4% en 2021 après s'être contracté de 2,1% en 2020 à cause de la pandémie de covid-19. Cette évolution marquera la fin de la pire récession que le continent a connu en plus d'un demi-siècle. Elle devrait avoir pour principaux leviers la reprise de l'activité touristique, le relèvement du cours des matières premières et le recul des restrictions imposées par la pandémie.

Le PIB réel a crû de 0,2% en 2019 en Afrique du Sud. La pandémie et les mesures visant à endiguer la propagation du virus sont venues aggraver la situation économique du pays. Le PIB réel s'est contracté de 7% en 2020 du fait de la baisse des activités dans les domaines de la construction, du transport, des communications, de la manufacture et des mines.

Au Nigeria, on estime que le PIB réel a reculé de 1,8% en 2020. Le pays a été plongé dans une récession qui a inversé le résultat de 3 années de redressement. Les difficultés économiques du pays avaient pour causes le repli des cours du pétrole, la contraction de la demande mondiale

de ce produit et les mesures d'endiguement de la propagation du covid-19.

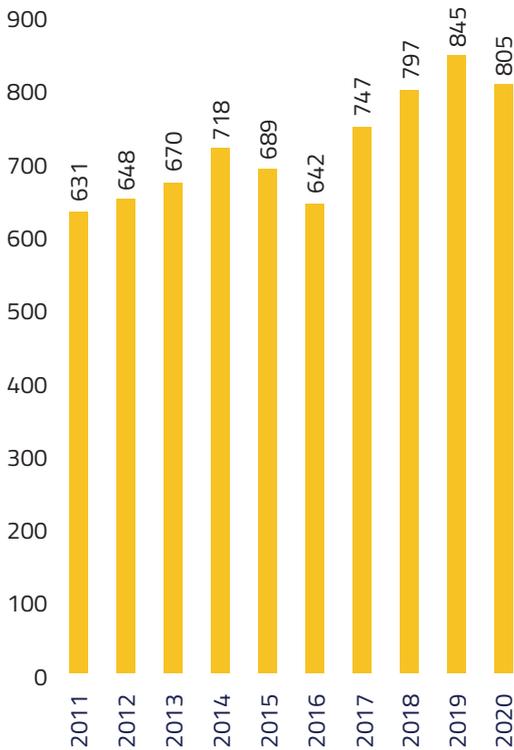
En Egypte, la croissance économique est restée solide depuis les réformes économiques adoptées en 2016. L'Egypte est un des rares pays africains qui devraient croître en 2021, avec un chiffre de 3,6%, ce malgré les effets néfastes de la pandémie de covid-19. La croissance a néanmoins été moins forte qu'en 2019 (5,6%). Toutefois, le pays n'a pas entré en récession grâce à l'augmentation de la demande intérieure.

Au Kenya, l'économie a gravement souffert des conséquences de la pandémie de covid-19. Le PIB devrait reculer de 0,1% en 2020, lui qui avait crû de 5,4% en 2019. Quelques rares secteurs ont néanmoins pu croître, à l'exemple de l'agriculture. Toutefois, cette croissance a été annihilée par la mauvaise performance des secteurs des services et de l'industrie.

Au Maroc, l'économie s'est ressentie des effets du covid-19. En effet, le pays est entré en récession en 2020 pour la première fois en plus de 2 décennies. Le PIB réel a reculé de 7% au cours de l'année après avoir progressé de 2,5% en 2019.

Africa Re est le leader de la réassurance en Afrique et le seul réassureur noté A et A- par A.M. Best et Standard & Poor's respectivement sur le continent. En conséquence, la Société continuera de renforcer son expertise dans les risques émergents et spéciaux afin de fournir aux marchés des assurances la capacité et l'assistance technique nécessaires pour les produits nouveaux et les risques spéciaux. Par ailleurs, dans les années à venir, Africa Re continuera de déployer ses ressources pour préserver et améliorer la structure de son portefeuille de risques.

Development of gross written premium in US\$million

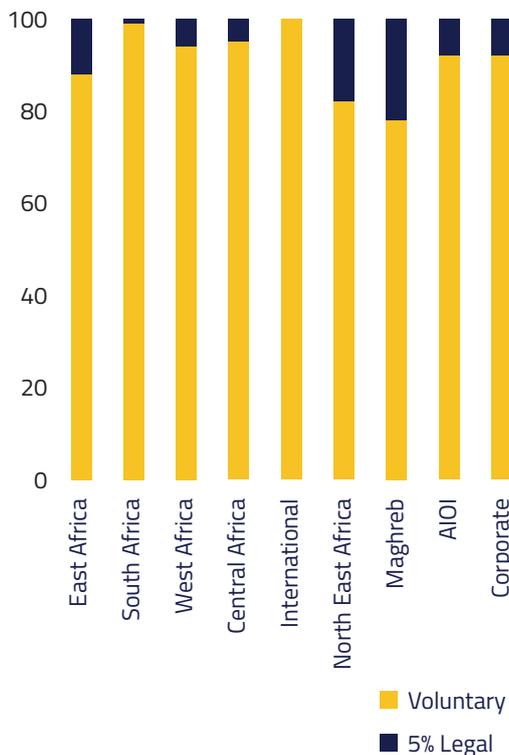


Cessions légales (obligatoires)

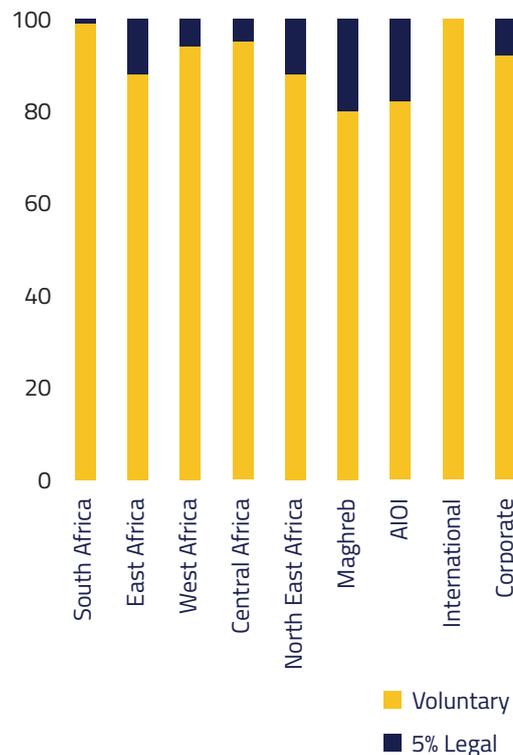
Lorsque 36 Etats africains créèrent Africa Re en 1976 à l'initiative de la Banque Africaine de Développement (BAD), la Société devait rivaliser avec des réassureurs étrangers beaucoup plus grands et bien établis dans les anciennes colonies. L'objectif qui sous-tendait la création de la Société - et qui reste d'une brûlante actualité - était de réduire l'exode des primes hors de l'Afrique. Pour permettre à Africa Re de survivre au milieu de ces réassureurs bien établis et de plus grands, une cession obligatoire de 5% fut instituée en faveur de la Société dans chacun des Etats membres (aujourd'hui au nombre de 41).

Aujourd'hui, la cession obligatoire - encore appelée cession légale - représente 8,1% du chiffre d'affaires de la Société.

Financial year 2020



Financial year 2019



Répartition de la production par région

Le réseau commercial d'Africa Re est composé de six (06) bureaux régionaux, de deux (02) filiales, d'un (01) bureau de contact et de deux (02) bureaux de souscription. La Société accepte des affaires de toutes les régions de l'Afrique, de quelques pays d'Asie et du Moyen-Orient, ainsi que du Brésil.

Afrique australe

African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA) dont le siège est à Johannesburg, est en charge des opérations au Botswana et dans la zone rand. C'est le centre de production qui contribue le plus à l'encaissement de primes de la Société (16,03% en 2020). Les primes brutes souscrites par ARCSA se sont élevées à 128,99 millions \$EU (2019 : 174,43 millions \$EU), soit une baisse de 26,01% par rapport à l'exercice précédent. Pour une large part, cette baisse est une conséquence de la stratégie de redressement en cours à la filiale, stratégie qui vise à améliorer la rentabilité du centre de production et qui se traduit par l'annulation de comptes peu performants. La dépréciation du rand sud-africain par rapport au dollar américain est un autre facteur qui a contribué à la baisse de la production à ARCSA. Cette dépréciation a engendré des pertes de conversion de 13,88 millions \$EU.

Afrique de l'Est

Le chiffre d'affaires dans cette région a augmenté de 8,77% pour s'établir à 185,56 millions \$EU (2019 : 170,59 millions \$EU). Cette production représente 23,06% du chiffre d'affaires total du Groupe. Cette proportion fait de ce centre de production le plus grand contributeur au chiffre d'affaires du groupe en 2020. Le centre de production a enregistré cette performance malgré l'impact négatif de la dépréciation des principales monnaies de la sous-région, dépréciation qui s'est traduite par des pertes de conversion de 11,08 millions \$EU.

Afrique de l'Ouest anglophone

La production de cette région a été de 127,93 millions \$EU (2019 : 130,18 millions \$EU), soit une contraction de 2,49% d'année en année. Cette production représente 15,41% du chiffre total de la Société. La variation des taux de change a entraîné des pertes de 16,716 millions \$EU, la naira étant la monnaie qui a le plus contribué à ces pertes.

Maghreb

Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,01% pour s'établir à 67,91 millions \$EU (2019 : 67,24 millions \$EU). La production du Maghreb représente 8,84% du chiffre d'affaires de la Société. La variation des taux de change a entraîné des pertes raisonnables de 0,61 millions \$EU.

Afrique du Nord-Est

Les primes ont augmenté légèrement, passant de 38,47 millions \$EU en 2019 à 39,03 millions \$EU en 2020. Cette faible progression est à rapporter à la concurrence dans la région. L'impact de la fluctuation des taux de change a été légèrement positif (0,56 million \$EU). La part de la région dans le chiffre d'affaires du Groupe a été de 4,85%.

Afrique de l'Ouest et du Centre francophone

Ce marché est couvert par le bureau d'Abidjan. La production y a progressé de 0,40%. Elle est ainsi passée de 96,82 millions en 2019 à 97,20 millions en 2020. La production a augmenté grâce à l'impact de la variation des taux de change qui a engendré des gains de conversion de 1,38 millions \$EU. La part de la région dans le chiffre d'affaires de la Société a été de 12,08%.

Iles africaines de l'océan Indien

Les primes souscrites dans les Iles africaines de l'océan Indien et les pays lusophones du continent ont accusé une légère baisse ; elles sont ainsi passées de 29,67 millions \$EU en 2019 à 29,36 millions \$EU en 2020. La production du bureau régional de Maurice représente 3,65% du chiffre d'affaires de la Société.

Africa Retakaful

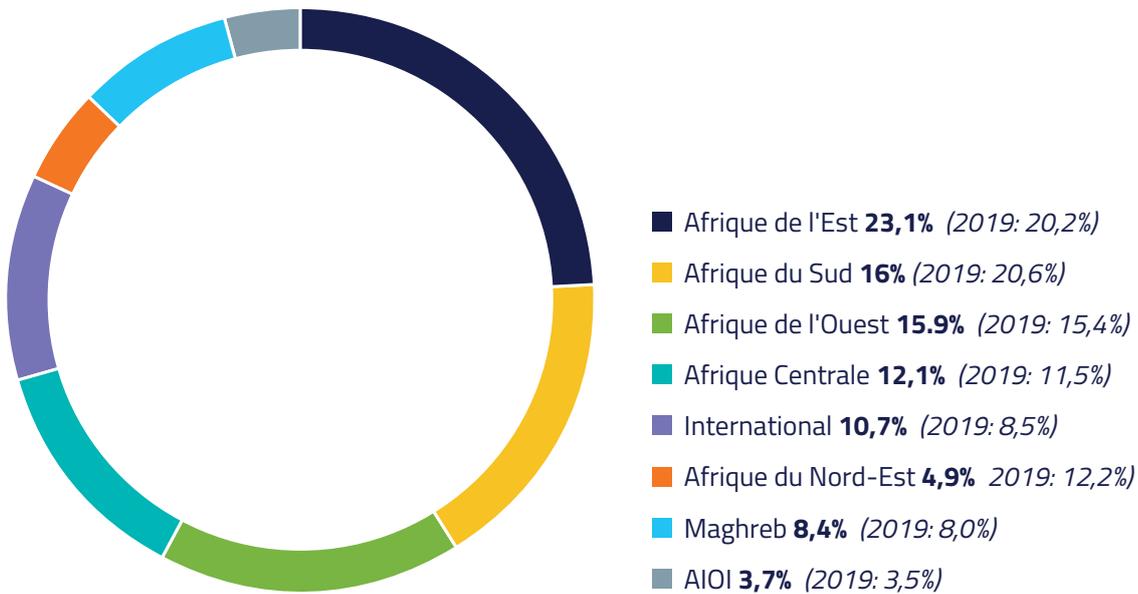
La production d'Africa Retakaful a connu une forte baisse ; elle est ainsi passée de 64,41 millions \$EU en 2019 à 43,68 millions \$EU en 2020. Cette contre-performance est une conséquence de l'annulation de certains comptes majeurs historiquement non performants et de la baisse du volume de primes sur le principal marché de la filiale, à savoir le Soudan, baisse imputable au ralentissement de l'activité économique causé par le covid-19. Celui-ci a en outre entraîné des perturbations qui ont retardé le renouvellement de certaines affaires facultatives. La performance de la filiale a en outre pâti des effets de la variation des taux de change qui a entraîné des pertes de conversion de 6,067 millions \$EU, la monnaie la plus en cause ayant été la livre soudanaise.

Affaires internationales & Pools africains

Les primes générées par les affaires internationales ont augmenté, passant de 72,07 millions \$EU en 2019 à 85,11 millions en 2020. La production au Moyen-Orient s'est chiffrée à 38 millions \$EU en 2020 (2019 : 35,07 millions \$EU). Les primes souscrites en Asie ont augmenté, elles aussi, passant de 33,06 millions \$EU en 2019 à 43,77 millions \$EU en 2020. La production au Brésil a diminué modérément, passant de 3,94 millions \$EU en 2019 à 3,34 millions \$EU en 2020.

La production des Pools africains (Pool Pétrole & Energie et Pool Aviation) gérés par Africa Re a clôturé l'exercice en baisse, passant de 1,01 million \$EU en 2019 à 0,84 million \$EU en 2020.

Répartition de la production par région en 2020



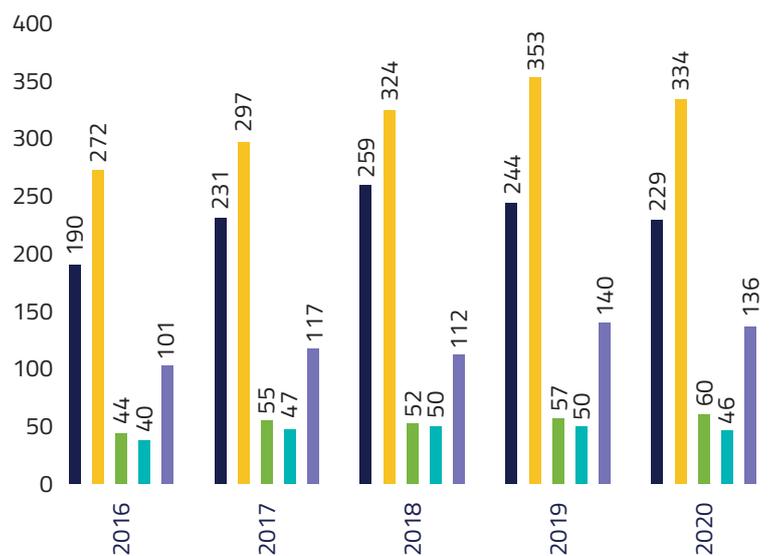
Répartition de la production par branche

Au cours de l'exercice considéré, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 334,09 millions \$EU en 2020, soit 41,51% de la production du Groupe, contre 352,78 millions \$EU (41,08%) en 2019. Elles sont suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 228,91 millions \$EU, soit 28,44% du chiffre d'affaires de la Société (2019 : 244,38 millions \$EU, soit 28,9%).

Les branches Pétrole & Energie viennent en troisième position avec une production de 135,55 millions \$EU, soit 16,84% du chiffre d'affaires du Groupe (2019 : 139,81 millions \$EU, soit 16,5%).

La branche Vie occupe le quatrième rang, avec 60,45 millions \$EU, soit 7,51% du chiffre d'affaires du Groupe (2019 : 57,32 millions \$EU, soit 6,8%). Viennent enfin le Transport maritime et l'Aviation, avec 45,77 millions \$EU, soit 5,69% de la production du Groupe (2019 : 50,50 millions \$EU, soit 6%).

Production par branche en millions \$EU



- Accident & Motor
- Fire & Engineering
- Life
- Marine & Aviation
- Oil & Energy

Charges techniques

Sinistres

Le montant total des sinistres payés a baissé, passant de 461,12 millions \$EU en 2019 à 413,97 millions \$EU en 2020. Le ratio des sinistres payés s'est aussi contracté, passant de 56,05% en 2019 à 51% en 2020. La charge de sinistres, qui comprend les provisions pour variation des sinistres à payer (24,37 millions

\$EU en 2019 contre 39,65 millions \$EU en 2020), s'est chiffrée à 453,63 millions \$EU en 2020 (485,5 millions \$EU en 2019).

Le tableau ci-dessous fournit des informations plus détaillées sur les indicateurs susmentionnés.

Ratio de sinistres bruts par branche en 2018 (en millions \$EU)

Branche	Affaires régionales			Affaires internationales			Total Société		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres (%)	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres (%)	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres (%)
Fire / Eng.	164,20	280,48	58,54%	47,34	49,35	95,92%	211,53	329,83	64,13%
Accident motor	127,66	221,21	57,71%	15,53	15,22	102,00%	143,19	236,43	60,56%
Oil & Energy	42,94	127,40	33,71%	3,23	10,04	32,11%	46,16	137,44	33,59%
Marine & aviation	16,16	41,86	38,59%	5,10	4,89	104,25%	21,26	46,75	45,46%
Life	31,07	60,84	51,08%	0,41	0,46	89,27%	31,49	61,30	51,37%
Total	382,03	731,78	52,21%	71,60	79,97	89,53%	453,63	811,75	55,88%

Sinistralité par région

Le ratio de sinistres brut de la filiale sud-africaine (ARCSA) a augmenté, passant de 56,8% en 2019 à 63% en 2020. Le ratio de sinistres net s'est également accru, passant de 57,5% à 62,8%. Cette augmentation des ratios brut et net est imputable à des sinistres Interruption d'activité liés au covid-19.

Le ratio de sinistres brut du Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone a diminué, passant de 64,6% en 2019 à 43,5% en 2020. Le ratio net aussi a baissé, passant de 53,3% en 2019 à 49,3% en 2020.

Les ratios de sinistres brut et net de l'Afrique de l'Est ont augmenté pour s'établir à 55,9% et 56,1% respectivement en 2020 contre 55% et 55,4% en 2019.

Les ratios de sinistres du Maghreb (brut et net) se sont contractés à 51,1% et 55,3% en 2020 respectivement contre 59,6% et 57,3% en 2019.

Les ratios de sinistres de l'Afrique du Nord-Est se sont repliés, passant de 34,8% (net : 53,6%) en 2019 à 30,8% (net : 52,2%) en 2020.

Le ratio de sinistres brut de l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone a augmenté, passant de 35,1% en 2019 à 36,3% en 2020. Toutefois, le ratio net a baissé, passant de 51,1% en 2019 à 50,5% en 2020. L'augmentation du ratio de sinistres brut est imputable à une plus forte fréquence et à une plus grande sévérité des sinistres réglés au cours de l'exercice.

Le ratio de sinistres brut des Iles Africaines de l'océan Indien et des pays africains d'expression portugaise (Angola et Mozambique) a progressé, passant de 69,3% (net : 75,5%) en 2019 à 170% (net : 170,5%) en 2020.

Le ratio de sinistres brut d'Africa Retakaful a augmenté à 15,5% en 2020 (net : 74,2%), lui qui était de 66,3% en 2019 (net : 70,1%).

Les ratios de sinistres brut et net des affaires internationales ont également augmenté, passant de 98,2% et 77,8% respectivement en 2019 à 111,8% et 106,4% en 2020. Les marchés qui ont le plus contribué à cette augmentation sont le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud où les ratios brut et net ont été de 103,7% et 114,3% respectivement pour le Moyen-Orient et 148,5% et 151,7% pour l'Amérique du Sud.

Commissions et Charges

Au cours de la période considérée, les commissions et charges brutes, y compris la provision pour variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 216,5 millions \$EU (2019 : 227,3 millions \$EU), tandis que les commissions et charges de rétrocession se sont chiffrées à 30,3 millions \$EU (2019 : 29,8 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes ont baissé, passant de 197,4 millions \$EU en 2019 à 185,8 millions \$EU en 2020.

III. PRODUITS DE PLACEMENTS

Performance du portefeuille

Le Covid-19 a façonné les tendances géopolitiques et l'activité économique en 2020. En effet, malgré l'apaisement des tensions économiques entre les Etats-Unis et la Chine, le monde a connu un des pires marasmes économiques depuis quelques années. Réagissant à cette situation, les banques centrales ont proposé les mesures de stimulation les plus généreuses. De leur côté, les Etats ont adopté des mesures budgétaires, renforcé les mesures de sécurité et déployé des programmes de vaccination pour endiguer la pandémie. La Réserve fédérale américaine par exemple a ramené son taux d'intérêt cible à presque zéro en 2020 et a mis en route un vaste programme d'allègement quantitatif. De son côté, la Banque centrale européenne a accéléré son programme d'achat d'actifs pour soulager la zone euro. La Banque populaire de Chine a baissé les taux de financement à court terme. Les pays africains ont adopté des mesures analogues. L'Afrique du Sud en particulier a baissé les taux de 300 points de base au total. Le Nigeria a réduit son taux directeur en 2020 pour doper l'économie nationale au moyen de prêts bon marché.

Selon le Fonds monétaire international, l'économie mondiale devrait croître de 6% en 2021. Ce rythme devrait retomber à 4,4% en 2022. Ces prévisions de croissance se fondent sur l'hypothèse que l'appui budgétaire des principales économies mondiales demeurera et que les campagnes de vaccination de masse seront une réussite. De grosses incertitudes existent cependant.

La performance des marchés des matières premières a été contrastée en 2020. Le cours moyen des principales matières premières a été plus ou moins satisfaisant en comparaison de 2019.

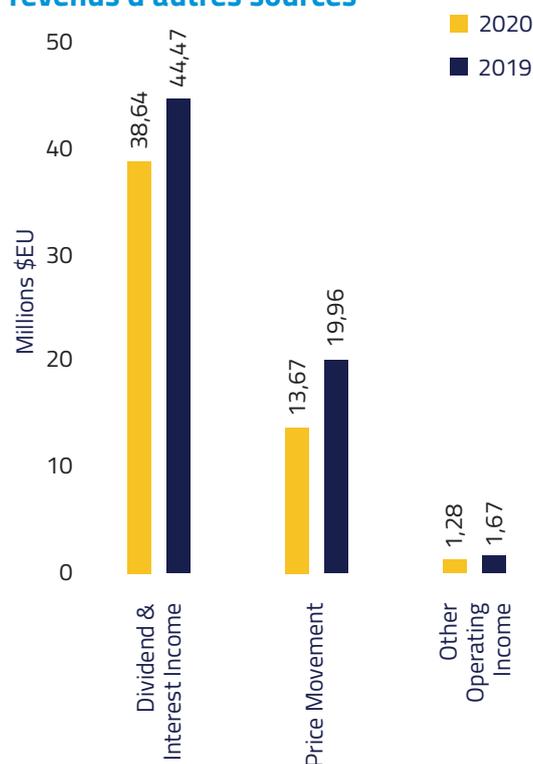
- Le cours moyen du pétrole brut et du gaz naturel a baissé de 15% et 29% respectivement ;
- Le cours moyen du thé et du café a décliné de 11% par rapport à 2019 ;
- Le prix des fèves de cacao a augmenté de 11% en comparaison de la moyenne en 2019 ;
- Le cours moyen de l'or a progressé de 8% par rapport à 2019 ;
- Le cours des métaux de base a reculé légèrement, la moyenne ayant été inférieure de 4% à celle de 2019.

Sur le marché des devises, le dollar des Etats-Unis a perdu 6,69% de sa valeur. L'analyse de la performance des principales monnaies de transaction africaines par rapport au dollar des Etats-Unis montre que nombre de ces monnaies

se sont dépréciées, entraînant ainsi des pertes de conversion.

A la fin de décembre 2020, la valeur du portefeuille de placements de la Société s'établissait à 1,40 milliard \$EU contre 1,28 milliard \$EU en décembre 2019. Des recouvrements et des produits de placements satisfaisants et des pertes de conversion modestes ont eu une incidence favorable sur le portefeuille d'investissement. La Direction continue de gérer l'actif de la Société avec prudence conformément à la politique et aux directives en matière de placements.

Produits de placements et revenus d'autres sources



La Société a pu obtenir un rendement appréciable sur son actif investi en 2020 malgré les conséquences économiques de la pandémie de covid-19. Les produits de placements et revenus d'autres sources ont atteint 53,59 millions \$EU (décembre 2019 : 66,10 millions \$EU). Ce résultat s'explique en grande partie par la baisse des intérêts sur les instruments à taux fixe, des dividendes et des gains sur les mouvements du marché par rapport à 2019. En conséquence, le rendement moyen du portefeuille de placements a été de 3,91% (décembre 2019 : 5,26%).

Structure de l'actif

Au 31 décembre 2020, la structure du portefeuille de placements était conforme aux directives de la Société en matière de répartition de l'actif.

La part des titres de participation dans le portefeuille de placements s'établissait à 10%, soit une légère baisse par rapport à 2019.

La part des obligations a baissé à 34%, elle qui était de 35% en décembre 2019. Cette baisse est une conséquence de la liquidation de certaines obligations en monnaie africaine.

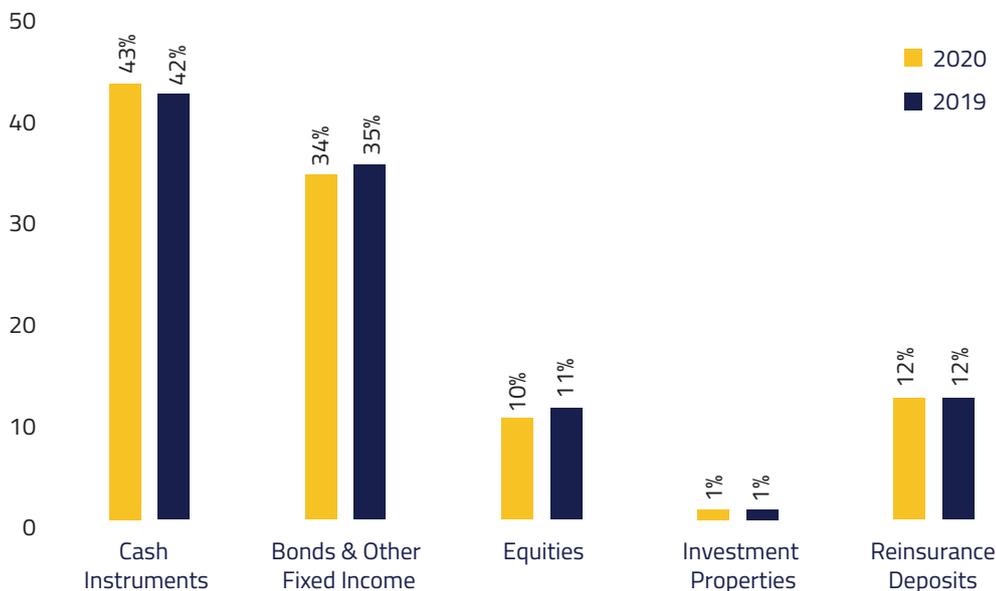
Quant aux immeubles de placement, leur proportion s'est accrue de 31,24% pour s'établir

à 18,03 millions \$EU en termes absolus (décembre 2019 : 13,8 millions \$EU). Cette augmentation est attribuable à l'achèvement des travaux de construction du nouvel immeuble à Maurice. La part des immeubles de placement reste cependant à son niveau de 2019, soit 1%.

Les dépôts auprès des cédantes représentaient 12% du portefeuille, comme en 2019.

La proportion des instruments liquides a augmenté légèrement à 43% en décembre 2020 contre 42% en 2019 à la faveur de l'augmentation des encaissements.

Asset Composition



Placements à long terme

La Société continue de soutenir le développement socio-économique du continent, notamment en destinant ses placements à long terme à des organismes africains ou à d'autres qui contribuent directement ou indirectement à la croissance économique de l'Afrique. Le montant total du capital-investissement s'élevait à 55,09 millions \$EU à la clôture de l'exercice. Vingt (20) institutions sont ainsi concernées, à savoir:

- 4 institutions de financement du développement, en l'occurrence Shelter Afrique, TD Bank, Afreximbank et African Finance Corporation (AFC) ;
- 3 compagnies d'assurances : Allianz Vie (Cameroun), Gepetrol Seguros SA et ATI Agency (Kenya) ;
- 1 société de gestion de fonds de pension au Nigeria (ARM PFA) ;
- 11 fonds de capital-investissement: CAPE II, CAPE III, CAPE IV, AFIG I, AFIG II, ECP Africa Fund III, ECP IV, Adlevo Capital, PAHF, Carlyle Africa Fund et AAF SME Fund.
- 1 investissement appelé Blockchain Insurance Industry Initiative –initiative Blockchain dans l'industrie de l'assurance- (B3i Services AG).

¹ B3i Services AG a été créée en 2018 et est détenue à 100% par 20 acteurs du marché des assurances dans le monde. Plus de 40 compagnies sont impliquées dans le B3i en tant qu'actionnaires, clientes ou membres de communautés. Notre vision est que le marché des assurances fournisse de meilleures solutions pour les clients, notamment un accès plus rapide à l'assurance, avec des coûts administratifs réduits.

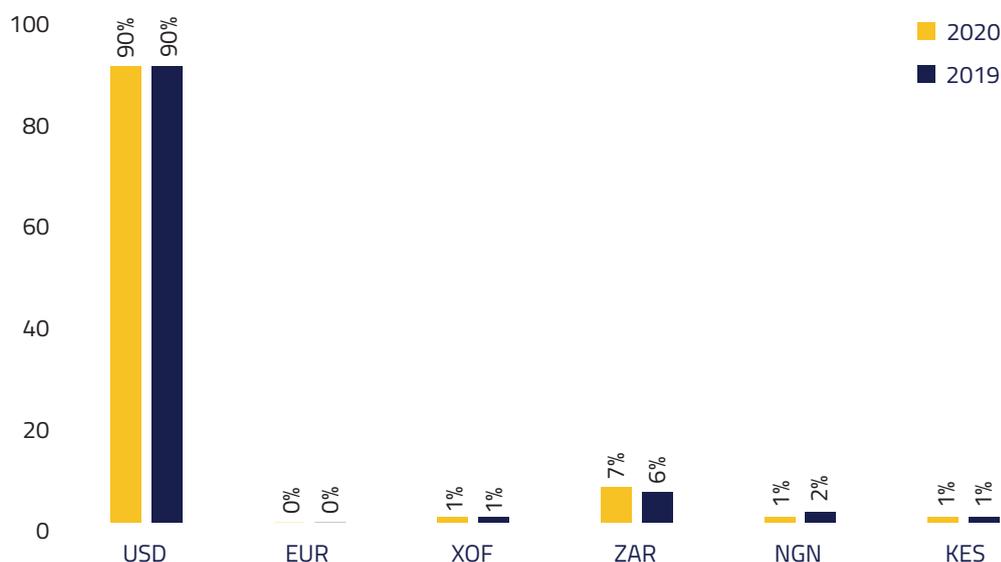
Actions

L'année 2020 a été, à n'en pas douter, une des plus surprenantes en ce qui concerne le marché des actions. Après avoir frisé l'effondrement total en mars 2020, la plupart des marchés financiers des pays développés se sont redressés et ont clôturé l'année avec des résultats positifs. Pour difficile qu'elle ait été, l'année a été celle de la résilience et de l'innovation. Les entreprises du secteur des

technologies ont enregistré des résultats sans précédent.

Le portefeuille d'actions est composé de titres cotés et non cotés. Sa valeur a progressé de 3,588% par rapport à décembre 2019 à la faveur de l'appréciation des actions.

Structure du portefeuille par monnaie



Le dollar américain reste la monnaie d'investissement préférée du portefeuille d'actions.

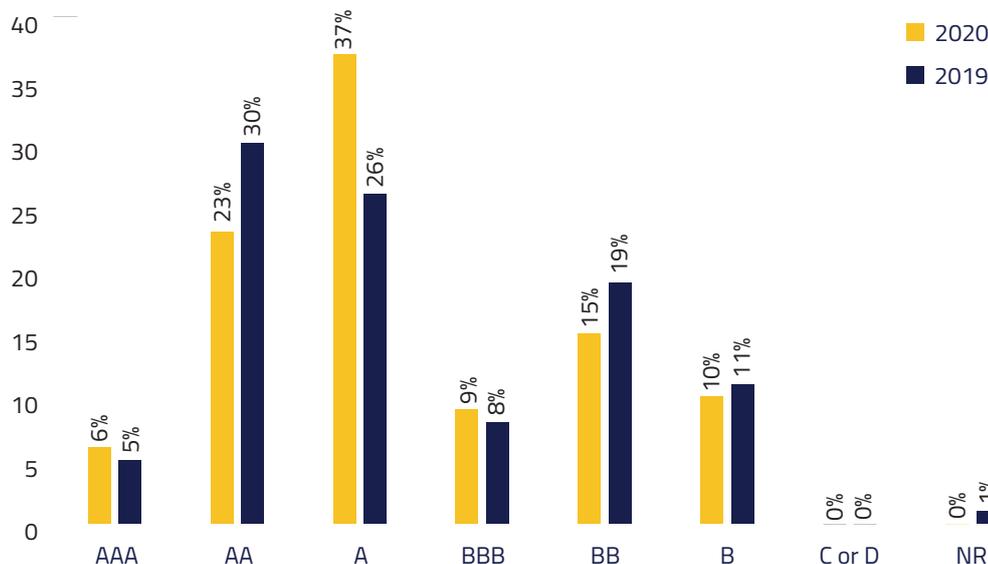
Obligations et autres instruments à taux fixe

Le marché mondial des obligations a également été impacté par l'action des banques centrales. D'une manière générale, les rendements ont été faibles dans le monde ; ils ont même été négatifs dans certaines régions en Europe par exemple. Toutefois, les valorisations ont été bonnes, et la valeur des portefeuilles d'obligations s'est améliorée à la faveur de la baisse des taux d'intérêt.

Le portefeuille d'obligations de la Société a crû de 7,69%, passant ainsi de 441,81 millions \$EU en décembre 2019 à 475,78 millions \$EU en décembre 2020. Pour une large part, cette croissance est à rapporter à la création en avril 2020 d'un sous-portefeuille de billets à taux flottant d'une valeur de 40 millions \$EU. Le portefeuille d'obligations est resté

bien diversifié par secteur, par émetteur, par échéance, par marché et par gestionnaire. L'échéance moyenne des titres était de 4,8 ans et la note moyenne pondérée est restée inchangée à « A ». Le portefeuille est composé à 75% d'instruments de qualité. Les obligations non notées sont celles qui ne sont pas notées ni par S&P, ni par Moody's ni encore par Fitch mais dont la valeur sur le marché local est très bonne. Elles représentent moins de 1% du portefeuille. Les obligations notées « BB » et « B » sont d'origine africaine (obligations de société et souveraines).

Profil de crédit du portefeuille d'obligations



Instruments liquides et quasi-liquides

Le rendement des instruments liquides a été positif en 2020 encore qu'il ait été moindre qu'en 2019. Le résultat à la clôture de l'année a été de 19,47 millions \$EU contre 22,99 millions \$EU en 2019. La performance des instruments liquides peut être rapportée à la baisse générale des taux d'intérêt dans nombre de pays. Elle est néanmoins restée satisfaisante grâce à une bonne gestion de la trésorerie.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation (commissions au titre de la gestion des Pools africains d'assurance des risques Aviation, Pétrole & Energie, du Pool Energie et risques connexes du Nigeria, et revenus divers) se sont chiffrés à 1,28 million \$EU (2019 : 1,67 million \$EU).

IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Les **primes brutes souscrites** au cours de l'exercice se sont chiffrées à 804,774 millions \$EU, contre 844,786 millions \$EU en 2019, soit une baisse de 4,74%, principalement causée par la dépréciation des monnaies africaines par rapport au dollar américain pendant la plus grande partie de 2020. Les **primes brutes acquises**, après ajustement pour la variation des provisions pour primes non acquises, se sont établies à 811,753 millions \$EU (2019: 822,722 millions \$EU).

La politique de rétrocession de la Société continue de s'appuyer sur des programmes en Excédent de Sinistres afin de protéger la **rétention nette**

dans les acceptations traditionnelles et sur des couvertures supplémentaires pour les risques majeurs dans les branches Pétrole et Gaz, et d'autres risques spéciaux. Au cours de l'exercice, le montant total net des primes rétrocédées a été de 156,375 millions \$EU (2019: 149,382 millions \$EU), soit une hausse de 4,68%. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est exclusivement due aux risques Pétrole et Gaz souscrits en 2020. En conséquence, la **prime nette acquise** de l'exercice s'est élevée à 655,378 millions \$EU (2019: 673,340 millions \$EU), soit une chute de 2,67%.

Le montant des **sinistres bruts payés** en 2020 a été de 413,973 millions \$EU (2019: 461,122 millions \$EU), soit une baisse de 10,22%. Cette baisse s'explique par l'amélioration de la qualité du portefeuille de souscription, avec un ratio de sinistres bruts payés de 51% (2019: 56,05%). Sur le total des sinistres payés, 64,302 millions \$EU ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires (2019: 73,242 millions \$EU), soit un ratio de recouvrement stable de 15,53% (2019: 15,88%). En conséquence, les **sinistres nets payés** se sont chiffrés à 349,671 millions \$EU (2019: 387,880 millions \$EU), ce qui représente une amélioration de 9,85%, qui est conforme avec l'amélioration enregistrée au niveau des sinistres bruts payés.

La **charge de sinistres nette** s'est élevée à 404,967 millions \$EU, chiffre qui a peu évolué d'un exercice à l'autre (2019: 401,333 millions \$EU). Cela s'explique en grande partie par l'impact des provisions pour sinistres importants et sinistres liés à la Covid-19, qui étaient substantielles mais pas suffisantes pour atteindre le seuil d'intervention du programme

de rétrocession du Groupe. En outre, la libération des provisions de l'exercice précédent a provoqué une baisse des recouvrements de rétrocession en 2020. En conséquence, le ratio de la charge de sinistres nette s'est établi à 61,79% (2019: 59,60%).

Les **frais d'acquisition bruts** se sont élevés à 216,586 millions \$EU, soit une baisse de 4,7% par rapport à 2019 (227,269 millions \$EU). Cette réduction est globalement en phase avec la baisse de la prime au cours de l'exercice. Les commissions et les frais de courtage recouverts auprès des rétrocessionnaires ont atteint 30,309 millions \$EU, ce qui représente une légère amélioration de 1,59% par rapport à 2019 (29,834 millions \$EU). En conséquence, les **frais d'acquisition nets** pour la période se sont chiffrés à 186,277 millions \$EU (2019: 197,434 millions \$EU). Le **ratio des frais d'acquisition nets** a été globalement stable, soit 28,42%, très légère amélioration par rapport à 2019 (29,32%).

Le **résultat technique net avant frais de gestion** s'est chiffré à 64,135 millions \$EU pour l'exercice 2020, soit une baisse de 14% par rapport à 2019 (74,572 millions \$EU). Les **frais de gestion** se sont élevés à 50,097 millions \$EU en 2020, soit une augmentation de 3,1% par rapport à 2019 (48,591 millions \$EU). Cette hausse a été causée exclusivement par l'augmentation de la provision pour créances douteuses, car la Société continue d'améliorer la qualité de son bilan. Tous les autres postes de dépenses ont enregistré de légères économies. Globalement, le **ratio des frais gestion** s'est détérioré, se situant à 7,65% en 2020, contre 7,22% en 2019, à cause de la baisse des primes nettes acquises, ajoutée à la hausse des frais de gestion causée par les provisions pour créances douteuses.

Les **produits de placements et revenus d'autres sources**, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, se sont établis à 53,591 millions \$EU, soit une chute de 18,93% par rapport à 2019 (66,102 millions \$EU). Cette performance est due à la baisse des intérêts perçus sur les produits à revenu fixe, à la baisse des dividendes et à la baisse des gains sur les mouvements du marché par rapport à 2019. La baisse du rendement de toutes les catégories d'actifs est due au ralentissement économique causé par la survenance de la pandémie de la Covid-19. En conséquence, le portefeuille des placements a enregistré un rendement moyen de 3,91% (Décembre 2019: 5,26%).

Les **écarts de change** causés par la réévaluation des actifs et passifs monétaires par rapport aux différentes monnaies de transaction ont généré une perte nette de 9,247 millions \$EU (2019: gain net de 9,758 millions \$EU). Cette perte est principalement due à la dépréciation de presque toutes les monnaies de transaction d'Africa

Re, suite à l'avènement de la pandémie de la Covid-19 et des difficultés économiques qu'elle a engendrées.

L'impôt sur le revenu a atteint 2,672 millions \$EU en 2020 (2019: 1,937 million \$EU) en Afrique du Sud où la Société est assujettie à l'impôt.

Le **bénéfice après impôt** s'est élevé à 55,709 millions \$EU en 2020, contre 99,904 millions \$EU en 2019, soit une baisse de 44,24%.

Le **résultat global** de l'exercice s'est établi à 69,060 millions \$EU (2019 : 78,916 millions \$EU) après ajustement du bénéfice après impôt pour les mouvements positifs des **gains/pertes de change sur la conversion des opérations étrangères** dont le montant était de 11,964 millions \$EU (2019 : mouvement négatif de 23,317 millions \$EU), et les mouvements positifs de 1,387 million \$EU (2019 : 2,329 millions \$EU) dans la **réévaluation des actifs disponibles à la vente**.

V. AFFECTATION DU RESULTAT

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net de l'exercice 2020, soit 55 709 000 \$EU, comme suit:

- 27 855 000 \$EU à la réserve générale conformément à la Résolution No 4/1992 qui stipule que 50% du bénéfice net de chaque année est affecté à la réserve générale ;
- 800 000 \$EU à la réserve pour fluctuation de sinistres conformément à la décision du Conseil à sa 57ème réunion qui veut qu'un montant supérieur à la provision pour sinistres en suspens soit mis de côté pour modérer les effets d'une éventuelle fluctuation des sinistres ;
- 1 114 000 \$EU à la Fondation Africa Re, soit 2% du bénéfice net;
- 25 156 000 \$EU à payer à titre de dividendes au taux de 8,8 \$EU par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU ;
- Le solde, soit 784 000 \$EU \$EU, à affecter aux bénéfices non distribués.

VI. GESTION DU CAPITAL

Africa Re tient à ce que sa solvabilité et ses flux de trésorerie soient suffisants pour faire face à ses obligations existantes, soutenir sa croissance future et maximiser le bénéfice déclaré. Pour ce faire, Africa Re s'efforce de gérer son capital grâce à un modèle de capital fondé sur le risque où le capital de la Société reflète tous les risques majeurs auxquels celle-ci est exposée.

Il convient de relever que la 4^{ème} augmentation de capital bouclée en 2013 a permis d'améliorer la solvabilité de la Société. Depuis, la solvabilité de la Société s'est améliorée grâce à des bénéfices non distribués considérables et à de bonnes décisions stratégiques.

Les besoins en capital de la Société sont évalués à l'aide d'un modèle de capital fondé sur le risque interne et de modèles externes exclusifs élaborés par les agences de notation. Le but de l'évaluation du capital est de s'assurer que le capital disponible de la Société est supérieur en tout temps au capital requis.

Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital

En tant qu'institution supranationale, Africa Re n'est pas tenu d'obéir à telle ou telle réglementation nationale.

Toutefois, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), est contrôlée par l'autorité de contrôle sud-africaine, en l'occurrence le Prudential Authority and Financial Services Conduct Authority. ARCSA a collaboré avec d'autres acteurs du secteur à l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire en Afrique du Sud, du nom de Solvency Assessment and Management (SAM), cadre semblable à Solvabilité II en Europe et qui se fonde sur des principes économiques en matière d'évaluation de l'actif et du passif. SAM définit les normes dans les domaines de la gouvernance, de la gestion des risques, du contrôle, de l'information financière et de la transparence. Le nouveau cadre réglementaire est entré en vigueur en juin 2018. Africa Re continue de suivre toute évolution relative au nouveau cadre réglementaire à l'effet de se conformer aux nouvelles exigences en Afrique du Sud et d'adopter les meilleures pratiques pour les opérations du Groupe.

Standard & Poor's et A.M. Best attribuent une note de solidité financière, une note de contrepartie et une note de crédit d'émetteur à Africa Re depuis 1998 et 2003 respectivement.

L'évaluation des 2 agences de notation se fonde sur une série d'éléments dont l'adéquation

du capital de la Société. Standard & Poor's et A.M. Best exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un capital élevé qui permette à la Société de faire face à des sinistres exceptionnels une fois tous les 250 ans.

La capitalisation de la Société est forte, que l'on applique le modèle d'évaluation de l'une ou de l'autre agence de notation. La solidité financière est évaluée ainsi qu'il suit selon le modèle considéré :

Evaluation de la solidité financière

Agence de notation	Evaluation de la solidité financière	Evaluation de contrepartie/ de crédit d'émetteur	Perspectives	Date du dernier communiqué de presse/ rapport
A.M. Best	A	a	Stables	Décembre 2020
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	20 janv. 2021

A.M. Best a réaffirmé la note de solidité financière d'Africa Re le 15 décembre 2020, à savoir « A » (Excellent). L'agence de notation a également reconduit la note de crédit d'émetteur « a » de la Société. Les perspectives demeurent stables dans les 2 cas.

Selon A.M. Best, « les notes attribuées à Africa Re reflètent la qualité du bilan de la Société que l'agence de notation qualifie de « très bon », ainsi que ses résultats techniques satisfaisants, son bon profil de risques et sa bonne gestion intégrée des risques ».

L'agence de notation ajoute que « Africa Re doit la qualité de son bilan à sa capitalisation ajustée par le risque qui est des plus fortes comme en atteste le ratio d'adéquation du capital d'A.M. Best ».

Standard & Poor's, pour sa part, a reconduit la note de solidité financière et de crédit d'émetteur d'Africa Re le 20 janvier 2020.

Standard & Poor's affirme dans son rapport de notation :

« Si nous reconduisons la note de solidité financière d'Africa Re, c'est que, à notre avis, la Société conserve sa bonne position concurrentielle en Afrique ; elle est une marque solide et bien réputée auprès de plus d'une cédante sur le continent, ce qui la distingue nettement d'autres acteurs internationaux et régionaux sur le continent.

De même, le capital basé sur le risque du groupe reste de niveau AAA et ses actifs hautement liquides eu égard aux risques et au passif de son bilan. »

VII. GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté une procédure de gestion intégrée du risque qui lui permet d'identifier et de gérer efficacement ses risques connus et émergents.

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements, tout en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer d'une approche intégrée en matière de gestion des risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

Gouvernance des risques

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé en 2010 un département de la Gestion intégrée des risques et de la Conformité dirigé par un directeur central qui est aussi le responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Il existe également au sein de la Direction exécutive un comité de gestion des risques dirigé par le Directeur général adjoint/Chef des Opérations et qui regroupe tous les directeurs centraux. Le Comité se réunit une fois par trimestre.

Avec la structure actuelle de la gouvernance des risques, la Société reconnaît l'importance d'une approche intégrée en confiant la responsabilité de la gestion des risques de l'ensemble du Groupe aux cadres supérieurs qui rendent compte de leurs activités à la Commission d'audit et des risques du Conseil.

Principaux organes et fonctions de gestion des risques

Conseil d'administration			
Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique du Conseil d'administration			
Direction exécutive			
Comité de gestion des risques	Comité d'investissement	Comité de pilotage informatique	Comité de risques spéciaux
Responsable principal des risques			
Fonction de gestion des risques			

Africa Re a également adopté un « **cadre de gouvernance à trois lignes de défense** » qui fonctionne ainsi qu'il suit :

- **La gestion quotidienne et le contrôle de gestion** où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;
- **La supervision, les politiques et stratégies** où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ; et
- **Le contrôle où les départements de contrôle** (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

Profil des risques

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

Groupe 1 - Risque d'assurance: Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;

Groupe 2 - Risque de crédit: Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;

Groupe 3 - Risque de marché: Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.

Groupe 4 - Risque de taux de change : Risque de pertes qui pourraient découler de la fluctuation des taux de change des monnaies de transaction de la Société.

Groupe 5 – Risque de liquidité : Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues;

Groupe 6 - Risque de stratégie : risque lié à un échec ou d'inefficacité de la stratégie adoptée par la Société ;

Groupe 7 – Risque de réputation : risque de pertes pouvant découler d'une dégradation de la réputation de la Société et qui pourrait engendrer des pertes commerciales ou d'avantage concurrentiel ;

Groupe 8 – Risque réglementaire ou de conformité : Risque lié au non-respect de la réglementation, des dispositions de l'accord entre actionnaires ou des normes ou politiques internationales pouvant donner lieu à des amendes, à des sanctions ou à des interventions et, à terme, au retrait de l'agrément.

Groupe 9 - Risque opérationnel : Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques ; ces étapes permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

Procédure de gestion des risques

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques ; ces étapes permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

Risque financier

Les risques d'assurance, de crédit, de liquidité et de marché ont été considérés comme des risques financiers. Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers » (pp. 90-98).

Risque opérationnel

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en six (06) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements externes ou à l'adéquation du capital. D'autres risques tels que le risque de réputation, le risque de stratégie ou le risque réglementaire ou de conformité ont été identifiés. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.

Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels et non financiers. Le modèle de gestion du risque opérationnel comprend les volets suivants : identification, évaluation, réponse et contrôles, reporting et suivi. Dans les centres de production et les départements centraux, des employés (champions des risques) sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels identifiés dans leurs structures respectives. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels efficace appelé OneSumX.

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risque, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel de gestion des risques opérationnels est utilisé au

Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plate-forme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

Les risques émergents

Les risques émergents sont des risques naissants ou connus mais qui demeurent incertains et ambigus et partant, sont difficiles à quantifier à l'aide de techniques d'évaluation de risques classiques.

Un risque émergent peut être soit un avatar d'un risque existant et connu, soit un nouveau type de risque. Les risques émergents se caractérisent couramment par un niveau d'incertitude élevé.

Des procédures efficaces sont mises en place pour définir rapidement les risques émergents car ils ont un impact direct sur la mise en œuvre des procédures, la stabilité de la Société et les opportunités actuelles.

Africa Re scrute l'horizon et procède à des tests de stress pour identifier les risques émergents. L'approche de la Société en matière de gestion de risques émergents se fonde sur les structures et outils de gestion de ses risques connus ou classiques. La Société veille à ce que son cadre de gestion des risques soit solide pour prendre en charge les risques connus et émergents changeants auxquels elle est exposée.

Modélisation du risque

Modélisation financière

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurances et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital,

optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en comparaison des risques, conformément aux exigences du Prudential Authority en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.

Modélisation des risques catastrophiques

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- suivi des accumulations et la tarification du risque originel ;
- achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ;
- respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.

A.M. Best: Bonne

« Le cadre de gestion intégrée du risque (GIR) d'Africa Re reste solide et ne cesse d'évoluer ; il demeure conforme au profil de risques de la Société. Celle-ci compte en son sein un département de gestion intégrée du risque dirigé par un responsable principal du risque qui supervise la fonction GIR à l'échelle du Groupe. A.M. Best pense que l'amélioration du cadre de GIR d'Africa Re contribue à rehausser les résultats techniques de la Société au fil des ans. »

VIII. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Informations générales

L'organisation et le fonctionnement d'Africa Re sont définis dans l'Accord portant création de la Société et d'autres documents statutaires énumérés plus bas.

Divers textes sont en vigueur dans la Société en matière de gouvernance d'entreprise ; ils s'inspirent tous des meilleures pratiques internationales. La filiale sud-africaine est une entité de droit local qui se conforme aux codes de gouvernance en vigueur en Afrique du Sud, à l'exemple du Rapport King III.

Le Conseil d'Administration et la Direction sont chargés de veiller au respect des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

Cadre de gouvernance d'entreprise

Les principes et procédures d'Africa Re sont définis dans une série de documents statutaires. Il s'agit notamment de :

- L'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, qui définit le cadre de l'administration et de la gouvernance ;
- La procédure relative à la proposition et à l'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement de la Société qui définit les règles de procédure de l'Assemblée Générale ;
- La Charte du Conseil d'Administration ;
- Le Règlement régissant l'élection d'Administrateurs ;
- La Charte du Conseil d'Administration et les Termes de Référence des Comités du Conseil d'Administration qui définissent les missions et responsabilités de ces organes ;
- Le Code de Déontologie qui énonce les règles, les comportements et les attitudes que doivent adopter les employés et les membres élus de la Direction dans l'accomplissement de leurs missions ou lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

Le cadre de gouvernance de la Société est révisé de temps en temps pour tenir compte de l'évolution des opérations de la Société, des meilleures pratiques internationales dans les domaines pertinents, ainsi que de la stratégie et du profil ses risques de la Société, entre autres choses.

Depuis 2019, le Conseil d'Administration comprend 5 Comités. Les Comités du Conseil sont les suivants :

1. Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération
2. Comité d'Audit
3. Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique
4. Comité des Nominations et de la Gouvernance
5. Comité des Finances et de l'Investissement

Au cours de sa 41^{ème} Réunion Ordinaire Annuelle tenue à Tunis, République de Tunisie, le 17 juin 2019, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le nombre d'Administrateurs de 12 à 14, ajoutant ainsi deux (2) Administrateurs Indépendants ne participant pas à la gestion, conformément aux normes internationales en matière de gouvernance.

En 2020, le Conseil d'Administration a accueilli son premier Administrateur Indépendant (M. Moustapha COULIBALY).

Actionnariat

Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2019

Actionnaire	Nombre d'actions	%
41 Etats membres	986 627	34,51
Banque Africaine de Développement (BAD)	240 000	8,40
113 compagnies d'assurance et de réassurance africaines	971 984	34,00
3 investisseurs non-africains (FAIRFAX, AXA, et ALLIANZ SE)	660 000	23,09

Capital social autorisé / libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

La Société entend faire croître régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et à l'augmentation des parts des actionnaires et de quelques investisseurs potentiels. Ainsi, alors que son capital-actions autorisé était de 100 millions \$EU en 2010, la Société a appelé la 1^{ère} tranche de capital additionnel approuvé dans le cadre de la 4^{ème} augmentation de capital en émettant 1 million d'actions nouvelles et en distribuant 1 million d'actions gratuites aux actionnaires d'alors.

Le capital autorisé de la Société s'établissait à 500 millions \$EU au 31 décembre 2020 ; le capital libéré se chiffre à 285 861 100 \$EU, chiffre correspondant à 2 858 611 actions, avec une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

Assemblée Générale

Réunions de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an dans un pays membre, d'ordinaire en juin.

Droit de vote et représentation

Aux termes de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action qu'il possède et dont tout montant appelé a été acquitté. Chaque représentant dispose du nombre de voix de l'actionnaire ou des actionnaires qu'il représente. Toutes les questions dont l'Assemblée Générale est appelée à connaître sont tranchées à la majorité des voix des actionnaires représentés à la réunion.

Quorums statutaires

Le quorum à toute réunion de l'Assemblée Générale est constitué par soixante pour cent (60%) du total des voix des actionnaires. Lorsque

le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion a lieu au minimum vingt-et-un (21) jours ou au maximum quarante-cinq (45) jours après la première pour les assemblées ordinaires et au minimum sept (07) jours ou au maximum trente (30) jours après la première réunion pour les assemblées extraordinaires. Dans les deux cas, la notification est faite dans les sept (07) jours qui suivent la première réunion. Les actionnaires présents à cette réunion peuvent valablement délibérer, quel que soit le nombre d'actions qu'ils représentent.

Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée Générale

Les notifications de convocation de réunion ordinaire de l'Assemblée Générale sont adressées sous pli fermé recommandé « par avion » à tous les actionnaires six (06) semaines au plus tard avant la date fixée. Les notifications contiennent l'ordre du jour de la réunion convoquée.

Dans le cas des réunions extraordinaires, la notification se fait par câblogramme ou par tout autre moyen de communication écrite approprié sept (07) jours avant la date fixée.

Conseil d'Administration

Conseil d'Administration – Composition

Le Conseil d'Administration de la Société est composé de 12 membres titulaires sur un total de 14 sièges ; il est présidé actuellement par M. Hassan BOUBRIK. Les membres du Conseil d'Administration sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de 3 ans ; ils peuvent être réélus et restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs respectifs.

Le tableau ci-après présente les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2020, ainsi que les circonscriptions/groupes d'actionnaires qu'ils représentent.

Nom & Nationalité	Circonscription
M. Hassan BOUBRIK Marocain	Maroc: Etat et Sociétés
M. Aginaldo JAIME Angolais	Etats de l'Afrique de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe, et Soudan (12 Etats)
Dr Mohamed Ahmed MAAIT Egyptien	Egypte: Etat et Sociétés
M. Boubacar BAH Guinéen	Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale francophones (Etats et Sociétés)
M. Kamel MARAMI Algérien	Algérie: Etat et 4 compagnies
Vacant*	Afrique de l'Ouest anglophone (Sociétés et 4 Etats), et Afrique de l'Est & Afrique Australe (Sociétés)
M. Hafedh GHARBI Tunisien	Libye, Mauritanie et Tunisie (Etats et Sociétés)
M. Sunday Olorundare THOMAS Nigérien	Nigeria: Etat et Sociétés
M. Joseph VINCENT Belge	Banque Africaine de Développement (BAD)
M. Hassan SHABRAWISHI Egyptien	AXA
M. Jean CLOUTIER Canadien	FAIRFAX
DR Coenraad Christiaan VROLIJK Néerlandais	ALLIANZ SE
M. Moustapha COULIBALY	Administrateur Indépendant
Administrateur Indépendant B**	Administrateur Indépendant

* Sièges du Conseil d'Administration vacant conformément à l'Article 15.3 de l'Accord portant création d'Africa Re.

** Au 31 décembre 2020, le recrutement de l'Administrateur Indépendant B était en cours.

Les sièges au Conseil d'Administration sont répartis entre actionnaires ou groupes d'actionnaires en fonction de leur pouvoir de vote. Le Conseil d'Administration est composé actuellement comme suit :

- Neuf (09) sièges pour les actionnaires de la catégorie A qui comprend 41 Etats membres africains, la BAD et 113 compagnies d'assurance et de réassurance africaines, la BAD disposant d'un (01) siège permanent ;
- Trois (03) sièges pour les actionnaires de la catégorie B (03 investisseurs non-africains). ;
- Deux (02) Administrateurs Indépendants.

Le Conseil d'Administration compte actuellement cinq(05) Comités permanents : Comité d'Audit

; Comité des Finances et de l'Investissement ; Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération ; Comité des Nominations et de la Gouvernance ; et Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique.

Conseil d'Administration – Comités

Comité d'Audit

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) S'assurer que la Société s'acquitte de ses obligations statutaires concernant la présentation de rapports financiers et qu'elle satisfasse aux exigences légales, opérationnelles et professionnelles y relatives.

- b) S'assurer que les dossiers et les rapports sur les activités de la Société soient établis de manière pertinente, appropriée, précise et conforme aux bonnes pratiques.
- c) Fournir des informations complémentaires, prodiguer des conseils et dresser des rapports sur la pertinence, l'intégrité, l'efficacité ou tout autre aspect du système de comptabilité, la présentation des rapports financiers et de contrôle interne de la Société ainsi que sur l'efficacité de la Direction Générale à assumer ses responsabilités et à accomplir ses missions en tant que gardien des actifs et des documents financiers attestant de l'activité de la Société.

Membres du Comité

- M. Moustapha COULIBALY (Président du Comité)
- M. Boubacar BAH
- M. Joseph VINCENT
- Dr. Mohamed MAAIT

Comité des Ressources Humaines et de la Rémunération

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Régir le processus de rémunération du personnel et formuler des recommandations à l'endroit du Conseil.
- b) Assurer la surveillance des activités de la Société en ce qui concerne les politiques, pratiques et procédures de gestion des ressources humaines.
- c) Aider la Direction générale à obtenir les ressources humaines appropriées dans un cadre transparent, équilibré et viable de reconnaissance et de récompense de la performance.

Membres du Comité

- M. Aguinaldo JAIME (Président du Comité)
- M. Kamel MARAMI
- M. Hassan El SHABRAWISHI
- M. Hafedh GHARBI

Comité de la Souscription, de la Gestion Intégrée des Risques et de la Gouvernance Informatique

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Assurer l'orientation et la surveillance de l'activité technique de la Société et celle de ses autres activités de souscription de risques.
- b) Servir de forum pour l'élaboration et la mise à jour du cadre, des modèles et des politiques visant à assurer la gestion du risque, la surveillance des activités de souscription et celles liées à l'utilisation des ressources informatiques de la Société.

Membres du Comité

- M. Jean CLOUTIER (Président du Comité)
- M. Joseph VINCENT
- M. Olorundare Sunday THOMAS
- M. Hafedh GHARBI

Comité des Finances et de l'Investissement

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Evaluer et s'assurer que les plans financiers à moyen terme, le budget de fonctionnement annuel et le budget d'investissement annuel élaborés par la Direction Générale sont en adéquation avec le plan stratégique et les politiques financières de la Société;
- b) Assurer l'orientation et la surveillance des placements et des activités financières de la Société ;
- c) Servir de forum pour l'élaboration et la mise à jour du cadre, des modèles et des politiques de gestion du risque d'investissement de la Société et pour la surveillance des activités de financement, de placement et de planification des budgets de fonctionnement et d'investissement de la Société.

Membres du Comité

- Dr Mohamed MAAIT (Président du Comité)
- Mr Boubacar BAH
- Mr Coenraad VROLIJK
- Mr Hassan El SHABRAWISHI
- Mr. Moustapha COULIBALY

Comité des Nominations et de la Gouvernance

Le rôle du Comité inclut mais n'est pas limité aux fonctions suivantes:

- a) Assurer l'orientation et la surveillance de la gouvernance au sein de la Société et des activités du Conseil.
- b) Servir de forum pour l'élaboration et la mise à jour du cadre, des modèles et des politiques visant à assurer un leadership et une orientation au Conseil, à garantir les performances et l'efficacité du Conseil et à surveiller le recrutement de personnels qualifiés et l'intégration d'autres ressources en vue d'améliorer le leadership au sein de la Société.
- c) Régir le processus de rémunération des Administrateurs ne participant pas part à la gestion et faire des recommandations au Conseil pour approbation préalable en vue de leur adoption définitive par l'Assemblée Générale.

Membres

- Mr. Hassan BOUBRIK (Président du Comité)
- Mr. Aguinaldo JAIME
- Mr. Kamel MARAMI
- Mr. Coenraad VROLIJK
- Mr Olorundare Sunday THOMAS

Evaluation et formation du Conseil

Une des recommandations du consultant recruté pour procéder à la dernière évaluation du cadre de gouvernance de la Société était que la performance du Conseil soit évaluée. Aussi le Conseil a-t-il décidé de s'autoévaluer désormais. Un exercice d'auto-évaluation du Conseil a eu lieu au cours du troisième trimestre 2020.

S'agissant de la formation, les nouveaux administrateurs reçoivent une abondante documentation destinée à les aider à s'imprégner du fonctionnement et des missions du Conseil et de ses Comités.

Conseil d'Administration – Activités en 2020

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2020. Les 4 réunions se sont tenues par voie virtuelle sur la plateforme Zoom, en raison des restrictions de voyage imposées par la survenance de la pandémie de la Covid-19. Le taux de participation des Administrateurs était de 95%.

Direction Exécutive

La Direction Exécutive de la Société était composée ainsi qu'il suit au 31 décembre 2020:

Nom	Nationalité	Fonctions
M. Corneille KAREKEZI	Rwandais	Directeur Général du Groupe
M. Ken AGHOGHOVIA	Nigérian	Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations

IX. CONFORMITE

Les fonctions de contrôle ont été instituées à Africa Re pour assurer l'efficacité de la gestion du risque et des contrôles internes. Elles comprennent la gestion du risque, les services actuariels, l'audit interne et la conformité. La fonction de conformité a été formalisée à Africa Re en 2014. Africa Re se dotait ainsi des piliers essentiels de la gestion intégrée du risque.

La fonction de conformité renforce la gouvernance, améliore le système de poids et contre-poids et appuie le conseil d'administration dans ses fonctions de supervision.

Bien que la Société mère ne doive obéir à aucune réglementation nationale, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA), doit se conformer à toutes les normes réglementaires en vigueur en Afrique du Sud. La fonction de conformité du Groupe passe en revue toutes les normes réglementaires applicables dans le but d'évaluer les problèmes de conformité, déceler les éventuels problèmes et rendre compte à la Direction et au Conseil. La fonction de conformité est donc l'outil par lequel

la Société s'assure qu'elle s'acquitte de toutes ses obligations contractuelles.

La fonction Conformité est indépendante de l'Audit interne. Aucun effort n'est ménagé pour éviter tout conflit avec d'autres fonctions de contrôle. Africa Re se conforme donc aux règles minimales de bonne gouvernance et aux bonnes pratiques en matière de contrôle.

Nous présentons ci-après les faits et activités marquants de la fonction Conformité:

- Le champ d'action de la fonction Conformité a été étendu au « Foreign Accounts Tax Compliance Act » (FATCA), loi de l'Internal Revenue Service (IRS) des Etats-Unis d'Amérique. Un rapport sur le degré de conformité avec les exigences de la FATCA a été examiné et mis en œuvre.
- Un document sur les Directives en matière de lutte contre le blanchiment d'argent/ financement du Terrorisme a été préparé et approuvé par le Conseil.
- Des accords de niveau de service et leur procédure de mise en œuvre ont été approuvés par la Direction générale tandis que l'application de la politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a commencé.
- La Société s'est dotée d'un outil de vérification de la conformité qui permettra de passer tous les clients au peigne fin.

Les efforts déployés par la Société pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sont une contribution très importante à la réalisation de l'objectif d'une société stable et sans corruption. D'où l'adoption des recommandations du « Financial Actions Task Force » (FATF) et du document d'orientation de l'Association internationale des superviseurs d'assurance (IAIS) sur le sujet.

La politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme fait partie du Programme de gestion des risques de la Société africaine de réassurance et donne corps à l'approche adoptée pour lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.

La Société a adopté les recommandations de la FATF comme meilleures pratiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ces directives seront utiles pour :

- définir et communiquer les principes et exigences minimales en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ;
- procéder à des contrôles supplémentaires des risques opérationnels, juridiques et de réputation de la Société ;

- veiller à la conformité aux meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme ;
- fournir des orientations et éliminer le risque que la Société participe à des activités de blanchiment d'argent et de terrorisme ;
- formaliser les procédures de « Know Your Customer » – Connaître son client – et de « Customer Due Diligence » - vigilance à l'égard du client – au sein de la Société ; et
- Conseiller le Conseil sur les risques de conformité sur les différents marchés où la Société opère.

X. RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

Toute entreprise viable dont le principal objectif est de maximiser la valeur actionnariale doit protéger les intérêts des actionnaires et tenir compte de l'environnement dans lequel elle mène ses activités. Suite à la décision du Conseil d'Administration de novembre 2013 et à la Résolution de l'Assemblée Générale de juin 2014, le Fonds Fiduciaire d'Africa Re a été créé pour gérer les initiatives de responsabilité sociale de la Société. Pour mener ses activités de responsabilité sociale conformément aux meilleures pratiques internationales et réaliser les objectifs du Fonds Fiduciaire, la **Fondation Africa Re** a été créée en janvier 2018 comme organisme indépendant chargé de mettre en œuvre différentes initiatives stratégiques destinées à matérialiser la vision de la Société. Le Fonds Fiduciaire est financé principalement par un maximum de 2% du bénéfice net annuel de la Société après impôt. En 2020, pour réaliser ses objectifs stratégiques, la Fondation a mené les initiatives régulières et ponctuelles suivantes.

Pandémie de la Covid-19 en Afrique

La Fondation Africa Re a alloué un montant total de 3 320 000 \$EU pour soutenir la lutte contre la pandémie de la Covid-19 en Afrique. Cette initiative a été conçue pour être exécutée en collaboration ou en partenariat avec des organisations internationales (Union Africaine, Organisation Mondiale de la Santé), 8 pays hôtes d'Africa Re et 41 associations d'assureurs africains.

Education et Formation

- Cinq cent quarante-sept (547) professionnels des assurances ont été formés en assurance, réassurance et dans des domaines connexes dans le cadre du Programme de Jeunes Professionnels des Assurances (YIPP). Ils ont ainsi pu acquérir des connaissances et compétences utiles pour améliorer la performance et la productivité.

Développement de l'Industrie de l'Assurance

- La Fondation a financé l'édition 2020 des Prix d'Excellence dans les Assurances en Afrique (AIA), au cours de laquelle elle a célébré et récompensé les meilleures performances dans l'industrie, à savoir: le Directeur Général de l'année (M. Valentine OJUMAH, FBN Insurance, Nigeria) ; la Compagnie d'assurance de l'année (MUA Ltd., Maurice) ; l'Innovation de l'année (Alpha Direct Insurance Company, Botswana); et l'Insurtech de l'année (PULA, Kenya).

Recherche et Développement

- La Fondation a financé l'Africa Pulse Publication Series 2020, initiative fondée sur le savoir, avec pour objectif le développement de l'industrie de l'assurance en Afrique. L'édition 2020 (thème : numérisation des marchés d'assurance en Afrique) a été publiée et distribuée aux acteurs concernés de l'industrie.
- La Fondation continue de soutenir la Financial Regulatory Authority (FRA) – autorité de contrôle des assurances- de l'Egypte pour l'élaboration des premiers tableaux actuariels pour l'assurance vie dans ce pays

Développement Communautaire

- La Fondation a financé l'acquisition et l'installation de cliniques mobiles en République du Rwanda afin d'améliorer les services de santé dans ce pays.

XI. RESSOURCES HUMAINES ET REMUNERATION

Resources humaines

La rémunération des employés de la Société Africaine de Réassurance demeure très attrayante. Elle fait d'Africa Re l'employeur de choix dans le secteur de la réassurance sur le continent, et le personnel reste le principal actif de la Société.

Africa Re a mis en place un environnement RH centralisé pour soutenir ses activités principales, recruter et former des professionnels de haut vol, développer les capacités en

matière de performance et promouvoir les meilleures pratiques dans le but de motiver les employés et partant, de contribuer à la réalisation des objectifs de la Société.

En conséquence, la stratégie de rémunération de la Société est révisée régulièrement pour attirer, motiver et retenir des employés hautement qualifiés pour la réalisation du plan et des objectifs stratégiques fixés.

Catégories de personnel

Il existe six (6) catégories de personnel à Africa Re.

La catégorie des professionnels locaux a été créée en janvier 2019 après approbation de la mesure par le Conseil d'administration à sa réunion de novembre 2018.

Tableau A : Catégories de personnel

Direction Générale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général du Groupe ▪ Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations
Directeurs (ES1, ES2, ES3, ES4)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeurs centraux ▪ Directeurs régionaux ▪ Directeurs généraux de filiale
Cadres (PS1, PS2, PS3, PS4 et PSS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeurs adjoints ▪ Sous-directeurs ▪ Managers principaux ▪ Managers ▪ Managers adjoints
Professionnels locaux LP1, LP2, LP3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres locaux
Agents de maîtrise (SS1, SS2, SS3, SS4, SSSA et SSS B)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents de maîtrise assistants, agents de maîtrise et agents de maîtrise principaux
Agents d'exécution (MS1, MS2, MS3, MS4 et MSS)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents

Les membres de la Direction Générale, les directeurs et les cadres constituent le « personnel international » tandis que les professionnels locaux, les agents de maîtrise et les agents d'exécution font partie du « personnel local » dans les différentes localités où la Société est implantée.

Le tableau ci-dessous répartit le personnel par catégorie et par lieu d'affectation.

Tableau B : Effectif au 31 décembre 2020

Lieu d'affectation	Effectif							Temporaires
	Direction	ES	PS	LP	SS	MS	Total	
Head Office	2	7	28	0	27	10	74	11
Bureau régional d'Abidjan		1	4	0	11	2	18	1
Bureau régional d'Addis-Abeba			1	0	1	1	3	
Bureau régional du Caire			6	0	16	2	24	
Bureau régional de Casablanca		1	4	0	12	3	20	
Bureau régional de Lagos			6	0	16	2	24	4
Bureau régional de Maurice			4	0	11	4	19	
Bureau régional de Nairobi		2	12	0	19	2	35	3
Filiale sud-africaine (ARCSA)		2	14	0	16	5	37	2
Total des bureaux régionaux		6	51	0	102	21	180	
Total général y (compris le Siège)	2	13	79	0	129	31	254	21
Pourcentage %	0.79%	5.12%	31.10%	0.00%	50.79%	12.20%	100%	

Diversité

Africa Re encourage la diversité et l'inclusion en offrant des opportunités d'emploi égales aux citoyens de tous les Etats membres. La Société attache également de l'importance à l'égalité entre les hommes et les femmes dans son effectif.

Tableau C : Répartition du personnel par sexe

LOCALITE	Hommes	Femmes	Total
Siège	56	18	74
Bureau régional d'Abidjan	12	6	18
Bureau régional d'Addis-Ababa	2	1	3
Bureau régional du Caire et Africa Retakaful	14	10	24
Bureau régional de Casablanca	15	5	20
Bureau régional Lagos	16	8	24
Bureau régional Maurice	10	9	19
Bureau régional de Nairobi	22	13	35
African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA)	19	18	37
Total général	166	88	254
Pourcentage %	65%	35%	100%

Rémunération

Le principe qui sous-tend la politique de rémunération d'Africa Re consiste à payer au moins au 75ème percentile du salaire proposé par les institutions de référence (sociétés de réassurance et autres institutions financières). La rémunération globale des employés est parfaitement calée sur les pratiques des institutions comparables sur le marché du travail en Afrique pour s'assurer que le personnel est suffisamment motivé pour produire des résultats exceptionnels sans prendre des risques inconsidérés.

Les salaires et avantages du personnel obéissent aux conclusions d'enquêtes sur les pratiques d'organisations comparables ; ils sont complétés par des politiques efficaces en matière de gestion de la performance individuelle et collective.

Africa Re a adopté le Tableau de bord prospectif (BSC) comme outil de gestion stratégique de la performance pour fixer des objectifs individuels et collectifs mesurables. Les objectifs en matière de performance découlent du Plan d'action stratégique de la Société. Le tableau de bord de chaque employé est un ensemble d'objectifs et d'initiatives mesurés par les **principaux indicateurs de performance (PIP)** dans certains **principaux domaines de performance (PDP)** ou **perspectives**. La gestion de la performance du personnel se fait désormais à l'aide d'un logiciel appelé « Corporater ».

Les salaires et avantages des employés ainsi que le système de rétribution de leur performance ont été révisés en 2020 pour modérer l'érosion du revenu réel des employés causée par la dépréciation des monnaies locales, la fluctuation des taux de change, l'hyperinflation dans certaines des localités où la Société est implantée.

Les éléments de rémunération des employés d'Africa Re sont les suivants : la rémunération fixe, la rémunération variable, les indemnités et autres avantages (indemnité pour frais d'études, la cotisation au Fonds de prévoyance, l'assurance maladie, d'autres couvertures d'assurance, etc.).

Tableau D: Eléments de rémunération des employés

Type de rémunération	Composition	Bénéficiaires	Remarque
Rémunération fixe	Salaire de base	- Direction Générale - Directeurs - Cadres - Professionnels locaux - Agents de maîtrise - Agents d'exécution	Le salaire de base et les avantages sont payés en \$EU (pour les membres de la Direction Générale, les directeurs et les cadres) et en monnaie locale (pour les professionnels locaux, les agents de maîtrise et les agents d'exécution).
	Différentiel de poste (DPD)	- Direction Générale - Directeurs - Cadres	Le DPD mensuel est payé au personnel international uniquement.
Rémunération annuelle variable	Prime de rendement individuelle	- Direction Générale - Directeurs - Cadres - Professionnels locaux - Agents de maîtrise - Agents d'exécution	La prime de rendement individuelle est payée une fois par an à toutes les catégories de personnel.
	Prime de rendement pour les centres de production spécialement performants	- Directeurs - Cadres - Agents de maîtrise - Professionnels locaux - Agents d'exécution	cette prime récompense tous les employés des centres de production qui ont atteint des objectifs de performance précis.
Indemnités	- Logement - Transport - Ajustement pour inflation - Personnes à charge (conjoint[e]), enfants)	- Directeurs - Cadres - Professionnels locaux - Agents de maîtrise - Agents d'exécution	Les indemnités mensuelles sont payées en \$EU (pour les directeurs et les cadres) et en monnaie locale (pour les agents de maîtrise et d'exécution).

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilité de la Direction Générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction Générale de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport Annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et à l'Article 37 de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction Générale.

Les états financiers ont été vérifiés par un cabinet indépendant qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux Comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux Comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux dispositions de l'Accord portant création de la Société Africaine de Réassurance, ainsi que des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude substantielle due à la fraude ou à une erreur.

La Direction Générale estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication de l'information financière, qui sont passés en revue par la Direction Générale et l'auditeur internes et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction Générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil d'Administration des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques.

Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction Générale a élaboré un cadre de gestion des risques qui assure la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'Administration et la Direction Générale, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptables et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même les contrôles les plus efficaces ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité des contrôles internes peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance a créé un Comité d'Audit, ainsi qu'un Comité de Souscription, de Gestion des Risques et de la Gouvernance Informatique, chargés de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Ces Comités sont composés d'Administrateurs non employés par la Société et tiennent périodiquement des réunions avec la Direction Générale, le Commissaire aux Comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion des risques et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités. Le Commissaire aux Comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion des risques et les inspecteurs techniques peuvent saisir ces Comités, en présence ou non de la Direction Générale, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à leur attention.



HASSAN BOUBRIK
Président



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Membres de la Société Africaine de Réassurance

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Notre avis

À notre avis, les états financiers consolidés reflètent la situation financière consolidée de la Société Africaine de Réassurance (" la Société ") et de ses filiales (ensemble " le groupe ") au 31 Décembre 2020, ainsi que de leur performance financière et leurs flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (International Financial Reporting Standards « IFRS »).

Ce que nous avons audité

Les états financiers consolidés de la Société Africaine de Réassurance comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 Décembre 2020 ;
- l'état consolidé des résultats et des autres éléments du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date; et
- les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (International Standards on Auditing « ISA »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section "*Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés*" de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code International de Déontologie des Comptables Professionnels (y compris les Normes Internationales d'Indépendance), c'est-à-dire le Code IESBA publié par le Conseil international des Normes d'Ethique Comptable. Nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément au Code IESBA.

PricewaterhouseCoopers Chartered Accountants, Landmark Towers, 5B Water Corporation Road, Victoria Island, Lagos, Nigeria



Principales questions de vérification

Les principales questions de vérification sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice en cours. Ces questions ont été abordées dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés dans leur ensemble et de la formulation de notre opinion sur ceux-ci, et nous ne fournissons pas d'opinion séparée sur ces questions.

Principale question de vérification

Comment notre audit a abordé la principale question de vérification

Évaluation des provisions techniques (700,7 millions) - voir notes 3c, 3e, 7 et 13

La direction fait appel aux services d'un expert interne pour déterminer ses provisions actuarielles dans l'estimation des provisions techniques. L'estimation des provisions techniques implique un degré important de jugement sur des événements futurs dont les résultats sont incertains. Les provisions sont basées sur la meilleure estimation du coût final de tous les Sinistres Encourus (« Incurred Claims Liabilities, ICL ») mais non réglés à une date donnée, qu'ils soient déclarés ou non, et sur la provision pour primes non acquises (« unearned premium reserve, UPR »).

Nous commentons ci-dessous les Réserves Incouru Mais Non Déclaré (« Incurred But Not Reported, IBNR »), que nous considérons comme l'aspect le plus délicat des provisions techniques.

La direction calcule les IBNR en se basant sur des méthodes actuarielles généralement reconnues, telles que :

- Méthode de l'échelle ("Chain Ladder")
- Méthode du Taux des Sinistres/Primes Attendu
- Méthode Bornhuetter-Ferguson
- Méthode Cape Cod

Les jugements appliqués comprennent le calcul du ratio de pertes ultimes, l'estimation de l'impact des sinistres importants et la détermination de la provision pour la part de rétrocession de la réserve pour sinistres.

En ce qui concerne la détermination de la part de rétrocession de la réserve pour sinistres, la société a utilisé la proportion de rétrocession par rapport aux primes brutes et aux sinistres, et a appliqué ces pourcentages pour calculer la libération des IBNR due à la rétrocession.

Nous avons obtenu les calculs actuariels auprès des experts actuariels internes de la direction et a effectué les procédures suivantes :

- évaluation de la compétence de l'expert actuariel interne de la direction ;
- compréhension et évaluation du processus d'estimation des provisions techniques par la direction ;
- compréhension, évaluation et test des contrôles clés sur le processus de souscription et de réclamation et effectué des tests de corroboration détaillés sur les primes, les réclamations payées et les réclamations en suspens ; et
- test de l'exactitude, l'exhaustivité et le caractère approprié des données sous-jacentes utilisées dans les évaluations actuarielles en effectuant des contrôles entre les données enregistrées dans les états financiers et les données actuarielles utilisées par les experts de la direction

Avec l'aide de nos experts actuariels, nous avons évalué le caractère raisonnable de la méthode utilisée par la société pour estimer les provisions techniques et la réserve IBNR testée comme suit :

Nous avons effectué un calcul indépendant des réserves pour sinistres en utilisant les triangles de sinistres payés et encourus fournis par la Société comme suit :

- Pour toutes les catégories d'activité, nous avons utilisé la Méthode Bornhuetter Ferguson, la Méthode de l'Echelle et la Méthode du Taux des Sinistres-Primes prévu en fonction de ce qui était approprié pour la branche d'Activité Particulière.
- Certains sinistres exceptionnellement importants ont été exclus des triangles de sinistres, car ces sinistres faussent considérablement les réserves. Nous avons calculé de manière indépendante une



estimation de la responsabilité des sinistres au niveau de la ligne d'activité ; et

Nous avons vérifié l'adéquation de la méthodologie utilisée pour déterminer la part de rétrocession de la réserve pour sinistres et avons effectué un nouveau calcul de manière indépendante.

Nous avons évalué le caractère raisonnable des informations fournies dans les états financiers.

Évaluation des créances de réassurance (146,5 millions de dollars) - voir notes 3c, 3j et 6

L'évaluation des créances de réassurance du groupe requiert un jugement important pour déterminer le montant qui reflète l'exposition au risque de crédit des créances de réassurance.

Le modèle de dépréciation de la direction tient compte de l'ancienneté des créances de réassurance et de l'historique de recouvrement. Il tient également compte de la durée d'exigibilité de la créance ainsi que de la situation financière du débiteur.

La direction effectue des rapprochements périodiques avec les cédantes existantes et tient compte des résultats dans l'évaluation de la dépréciation.

Nous avons adopté une approche substantielle afin d'évaluer la recevabilité des créances de réassurance.

Nous avons évalué le caractère raisonnable et approprié de la méthode de dépréciation et des hypothèses utilisées pour tester la recevabilité des créances de réassurance. Plus précisément, nous avons :

testé l'analyse de l'ancienneté des créances brutes effectuée par la direction en sélectionnant des échantillons et en vérifiant les documents justificatifs ;

évalué la relation existante entre la société et les cédants sélectionnés (y compris l'historique de recouvrement) et a évalué la situation financière des cédants.

élaboré une estimation ponctuelle qui a été comparée à l'évaluation par la direction des créances de réassurance du groupe ; et

Nous avons évalué le caractère raisonnable des informations fournies dans les états financiers.

Autres informations

Les administrateurs sont responsables des autres informations. Les autres informations sont les suivantes : en ce qui concerne la société, la Mission, Proposition de Valeur, Actionnariat Diversifié, Reconnaissances et Récompenses Récentes en 2020, les Points Financiers, les résultats 2016-2020, le position financière, les Evaluations, le Dividendes Proposés par action, la lettre à l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration, la Direction Générale, la Déclaration du Président, le Rapport de Direction, Environnement Economique et Commercial, les Opérations Techniques, la Revenu des Primes, Cessions Légales (obligatoires), la Répartition Géographique, la Répartition Sectorielle, les Frais Techniques, le produit des investissements, la Performance du Portefeuille, la Composition de l'Actif, Placements à long terme, actions, obligations et autres revenus fixes, trésorerie et instruments de trésorerie, autres produits d'exploitation, la Gestion des Risques de l'Entreprise ("ERM, Enterprise Risk Management"), le Gouvernance d'Entreprise, la Conformité, la Responsabilité sociale de l'Entreprise, les Ressources Humaines et la



Rémunération, et la Responsabilité de la Direction ne comprenant pas les états financiers consolidés et notre rapport d'audit.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ni aucune forme de conclusion d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité est d'examiner les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, d'examiner si ces autres informations présentent une incohérence significative avec les états financiers consolidés ou avec les connaissances acquises dans le cadre de l'audit, ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités des administrateurs et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise pour les états financiers consolidés

Les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers consolidés qui donnent une image fidèle conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne que les administrateurs jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les administrateurs sont responsables de l'évaluation de la capacité du Groupe à poursuivre son activité, de la communication, le cas échéant, des questions relatives à la continuité d'exploitation et de l'utilisation de la méthode comptable de la continuité d'exploitation, à moins que les administrateurs n'aient l'intention de liquider le Groupe ou de cesser ses activités, ou qu'ils n'aient pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous avons exercé notre jugement professionnel et avons maintenu un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous avons également:

- Identifié et évalué les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenu une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Évalué le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par les administrateurs.



- Conclu sur le caractère approprié de l'utilisation par les administrateurs du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou des conditions susceptibles de soulever un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations fournies à ce sujet dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futures pourraient amener le Groupe à cesser de poursuivre son activité.
- Évalué la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers consolidés représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à obtenir une image fidèle.
- Obtenu des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des activités commerciales au sein du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous restons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous avons communiqué avec les responsables de la gouvernance de la portée et le calendrier prévus de l'audit et les conclusions importantes de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous avons identifié au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous avons déterminé celles qui ont été les plus importantes pour l'audit des états financiers consolidés de la période en cours et qui constituent donc les principales questions de vérification. Nous avons décrit ces questions dans notre rapport d'audit, à moins que la loi ou la réglementation n'interdise la divulgation publique de la question ou lorsque, dans des circonstances extrêmement rares, nous avons déterminé qu'une question ne doit pas être communiquée dans notre rapport car nous avons a bien peur que les conséquences négatives de cette communication l'emportent sur les avantages qu'elle présente pour l'intérêt public.

Obioma Ubah

Pour : **PricewaterhouseCoopers**
Expert-Comptable
Lagos, Nigéria

Associé de la Mission : Obioma Ubah
FRC/2013/ICAN/00000002002



18 Juin 2021

RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS

Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020

	Notes	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	294 795	303 298
Placements	4	1 087 862	961 947
Primes à recevoir		58 960	59 353
Frais d'acquisition différés	5	60 762	60 978
Créances nées des opérations de réassurance	6	146 552	166 076
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	121 062	139 508
Créances diverses		9 962	22 180
Impôts recouvrables	23	490	2 478
Immeubles de placement	8	18 026	13 735
Immobilisations corporelles	9	35 864	38 784
Immobilisations incorporelles	10	2 341	2 643
Total actif		1 836 676	1 770 980
Passif			
Dettes diverses	26	17 144	17 501
Dividendes à payer	24	9 415	5 157
Dettes nées des opérations de réassurance	11	85 605	94 919
Passifs d'impôts différés	12	123	177
Commissions de rétrocession différées		6 599	6 275
Provisions techniques	13	700 684	671 753
Total passif		819 570	795 782
Fonds propres			
Bénéfices non répartis		234 077	234 174
Autres réserves	14	281 061	239 056
Prime d'émission		216 107	216 107
Capital social	15	285 861	285 861
Total des capitaux propres		1 017 106	975 198
Total passif et capitaux propres		1 836 676	1 770 980

Les états financiers consolidés de la page 57 à 105 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 24 avril 2021 et signés en son nom par :



HASSAN BOUBRIK
Président



CORNEILLE KAREKEZI
Directeur général du Groupe

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2020

	Notes	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Primes brutes acquises	16	811 753	822 722
Déduire : Primes rétrocédées	16	(156 375)	(149 382)
Primes nettes acquises	16	655 378	673 340
Produits de placements	17	52 310	64 432
Commissions de rétrocession		30 309	29 834
Autres revenus d'exploitation	18	1 281	1 670
Total produits		739 278	769 276
Charge de sinistres nette	19	(404 967)	(401 333)
Frais d'acquisition	20	(216 586)	(227 269)
Charges administratives	21	(50 097)	(48 591)
Gain/Perte de change nets	22	(9 247)	9 758
Résultat avant impôt		58 381	101 841
Crédit d'impôt différé/Impôt sur le résultat	23	(2 672)	(1 937)
Résultat net de l'exercice		55 709	99 904
Autres éléments du résultat global			
<i>Eléments pouvant être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat net</i>			
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		11 964	(23 317)
Ecart de réévaluation des actifs financiers disponible à la vente		1 387	2 329
Total autres (pertes)/revenus globaux		13 351	(20 988)
Total revenu global de l'exercice		69 060	78 916

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	Bénéfices Non Répartis	Réserve de change	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur du marché	Réserve pour fluctuation du taux de change	Réserve pour fluctuation de sinistralité	Total autres réserves	Prime d'émission d'actions	Capital social	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2020	234 175	(168 618)	336 558	8 021	6 294	56 800	239 055	216 107	285 861	975 198
Résultat net de l'exercice	55 709	-	-	-	-	-	-	-	-	55 709
Autres (pertes)/revenus globaux	-	11 964	-	1 387	-	-	13 351	-	-	13 351
	55 709	11 964	-	1 387	-	-	13 351	-	-	69 060
Dividendes déclarés en 2019 (Note 24)	(25 156)	-	-	-	-	-	-	-	-	(25 156)
Fonds Responsabilité Sociale des Entreprises	(1 996)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 996)
Transfert aux réserves	(28 655)	-	27 855	-	-	800	28 655	-	-	-
	(55 807)	-	27 855	-	-	800	28 655	-	-	(27 152)
Au 31 décembre 2020	234 077	(156 654)	364 413	9 408	6 294	57 600	281 061	216 107	285 861	1 017 106
Au 1er janvier 2019	208 147	(145 301)	286 606	5 692	6 294	56 000	209 291	214 469	285 140	917 047
Résultat net de l'exercice	99 904	-	-	-	-	-	-	-	-	99 904
Autres (pertes)/revenus globaux	-	(23 317)	-	2 329	-	-	(20 988)	-	-	(20 988)
	99 904	(23 317)	-	2 329	-	-	(20 988)	-	-	78 916
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	1 638	721	2 359
Dividendes déclarés en 2018 (Note 24)	(22 811)	-	-	-	-	-	-	-	-	(22 811)
Fonds Responsabilité Sociale des Entreprises	(313)	-	-	-	-	-	-	-	-	(313)
Transfert aux réserves	(50 752)	-	49 952	-	-	800	50 752	-	-	-
	(73 876)	-	49 952	-	-	800	50 752	1 638	721	(20 765)
Au 31 décembre 2019	234 175	(168 618)	336 558	8 021	6 294	56 800	239 055	216 107	285 861	975 198

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2020

	Notes	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	25	78 643	84 056
Impôt sur le résultat payé	23	(733)	(2 148)
Flux de trésorerie nets provenant de l'exploitation		<u>77 910</u>	<u>81 908</u>
Flux de trésorerie provenant des investissements			
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(3 533)	(3 321)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(362)	-
Cession de produits d'investissement		(94 376)	(110 345)
Intérêts reçus nets des frais de gestion		38 708	35 139
Dividendes reçus		999	4 541
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles		63	74
Flux de trésorerie nets provenant des / (utilisés pour les) investissements		<u>(58 501)</u>	<u>(73 912)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Montant reçu des opérations de souscription		-	2 358
Dividendes versés	24	(22 894)	(24 579)
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) provenant des activités de financement		<u>(22 894)</u>	<u>(22 221)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<u>(3 485)</u>	<u>(14 225)</u>
Mouvement de trésorerie et des équivalents de trésorerie			
A l'ouverture de l'exercice		303 298	338 512
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (Pertes)/Gains de change nets sur actifs liquides		(3 485)	(14 225)
		(5 018)	(20 989)
A la clôture de l'exercice	25(b)	<u>294 795</u>	<u>303 298</u>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Notes aux états financiers

1. Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque africaine de développement en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de :

- Mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance ;
- Placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent ; et
- Promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales.

Le Siège de la Société est à Lagos (Nigeria) à l'adresse suivante :

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port- Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, une société enregistrée en République sud-africaine et l'African Takaful Reinsurance Company en Egypte, autre filiale à 100%.

2. Principes comptables

Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) nouvelles et révisées

i) Nouvelles normes et révisions des normes publiées entrant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes étaient en vigueur au cours de l'exercice sous revue et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers.

Normes	Date d'entrée en vigueur	Changements ou Modifications
Amendment to IFRS 3 Business Combinations	1 January, 2020	<p>La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" décrit la comptabilisation lorsqu'un acquéreur obtient le contrôle d'une entreprise (par exemple, une acquisition ou une fusion). Ces regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la " méthode d'acquisition ", qui exige généralement que les actifs acquis et les passifs repris soient évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.</p> <p>En octobre 2018, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des amendements à la définition d'une entreprise dans IFRS 3 Regroupements d'entreprises. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.</p> <p>Les amendements entrent en vigueur pour les regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début de la première période annuelle de reporting commençant le 1er janvier 2020 ou après, et pour les acquisitions d'actifs qui se produisent au début de cette période ou après.</p>

Normes	Date d'entrée en vigueur	Changements ou Modifications
Amendement à l'IAS 1 & 8 Définition de Significatif	1er Janvier 2020	L'amendement aux normes IAS 1 et 8 vise à clarifier la définition du terme "significatif" et à aligner la définition utilisée dans le cadre conceptuel et les normes en elles-mêmes. Les amendements visent à améliorer la compréhension des exigences existantes plutôt qu'à avoir un impact significatif sur les jugements d'une entité en matière de matérialité. Les modifications doivent être appliquées de manière prospective pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2020.
Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 - Taux d'intérêt Réforme Instruments financiers	1er Janvier 2020	L'amendement prévoit certains allègements en rapport avec la réforme des taux d'intérêt. Les allègements concernent la comptabilité des couvertures et ont pour effet que la réforme du taux d'offre interbancaire (IBOR) ne devrait généralement pas entraîner la fin de la comptabilité des couvertures. Cependant, toute inefficacité des couvertures devrait continuer à être enregistrée dans le compte de résultat. Étant donné la nature omniprésente des couvertures impliquant des contrats basés sur le taux IBOR, les allègements toucheront les entreprises de tous les secteurs.
Taux d'intérêt Réforme de l'indice de référence (Amendements aux IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7)	1er Janvier 2020	Les amendements modifient certaines exigences spécifiques de la comptabilité des couvertures afin de fournir un allègement des effets potentiels de l'incertitude causée par la réforme des taux d'intérêt, tels que les taux d'offre interbancaires (IBOR). En outre, les amendements exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires aux investisseurs sur ses relations de couverture qui sont directement affectées par une telle incertitude.

ii) Incidence des nouvelles normes et des normes révisées et interprétations sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les exercices ultérieurs

Nouvelles normes et normes révisées	Date d'entrée en vigueur
Amendements à l'IAS 1 Présentation des états financiers afin de clarifier les exigences relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants.	1er janvier 2022
IFRS 17 Contrats d'assurance	1er janvier 2023

Présentation des états financiers visant à clarifier les exigences relatives à la classification des passifs comme courants ou non courants (amendements à IAS 1)

L'amendement vise à clarifier les exigences relatives à la classification des passifs comme courants ou non courants.

Plus précisément :

- Les amendements précisent que les conditions qui existent à la fin de la période de reporting sont celles qui seront utilisées pour déterminer si un droit de différer le règlement d'un passif existe.
- Les attentes de la direction concernant des événements postérieurs à la date de clôture, par exemple sur la question de savoir si un engagement sera rompu ou si un règlement anticipé aura lieu, ne sont pas pertinentes ; et
- Les amendements clarifient les situations qui sont considérées comme le règlement d'un passif.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière de la société.

IFRS 17 Contrats d'assurance

L'IFRS 17 remplace l'IFRS 4 Contrats d'assurance.

Elle vise à accroître la comparabilité et la transparence en matière de rentabilité. La nouvelle norme introduit un nouveau modèle complet ("modèle général") pour la comptabilisation et l'évaluation des passifs découlant des contrats d'assurance. En outre, elle comprend une approche simplifiée et des modifications du modèle général d'évaluation applicables dans certaines circonstances et à des contrats spécifiques.

La nouvelle norme aura un impact significatif sur les états financiers lors de sa première application qui inclura des changements dans l'évaluation des contrats d'assurance émis et dans sa présentation et sa divulgation.

La Société est actuellement en train d'engager des consultants pour la mise en œuvre de la norme après avoir terminé l'évaluation de l'impact qui a mis en exergue les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la nouvelle norme ainsi que l'IFRS 9.

IFRS 9 Instruments financiers

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 4 - Contrats d'assurance, la Société a choisi d'appliquer l'exemption temporaire de la norme IFRS 9 et remplit les conditions requises pour bénéficier de cette exemption temporaire sur la base des éléments suivants :

- a) Ses activités sont principalement liées aux contrats d'assurance,
- b) La valeur comptable de ses passifs découlant des contrats d'assurance et des passifs liés à l'assurance pour le groupe s'élève à 792,89 millions de dollars US au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 : 772,95 millions de dollars US), ce qui représente 96,74 % (2019 : 97,13 %) de la valeur comptable totale de tous ses passifs au 31 décembre 2020 (819,57 millions de dollars US) et au 31 décembre 2019 (795,78 millions de dollars US) respectivement ;
- c) Au 31 décembre 2015, qui est la date de reporting précédant immédiatement le 1er janvier 2016, la valeur comptable des engagements de la Société découlant des contrats liés à l'assurance était de 571,98 millions de dollars US, ce qui représente 96,20 % de la valeur comptable totale de tous ses engagements (594,39 millions de dollars US) à cette date.

iii) Adoption anticipée des normes

La Société n'a adopté de façon anticipée aucune norme nouvelle ou révisée en 2020.

3. Brève description des principes comptables appliqués.

Les principales méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers sont présentées ci-dessous :

A. Base de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'Information Financière (IFRS) et suivant les normes d'interprétation élaborées à ce sujet par l'International Accounting Standards Board – IASB (Comité des normes comptables internationales).

La monnaie de présentation est le dollar des Etats Unis (US\$'000) et les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur juste valeur.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des principes comptables de la Société.

Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer. Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

B. Méthode de Consolidation

(i) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. La Société doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur. Le Groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Lorsqu'une contrepartie transférée par le Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée en vertu du regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture subséquentes et comptabilisées conformément à IAS 39 soit en résultat net, soit comme variation du revenu global. La contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres ne doit pas être réévaluée aux dates de clôture subséquentes, et son règlement ultérieur doit être comptabilisé dans les capitaux propres.

L'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs nets identifiables est comptabilisé comme un goodwill. Si la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise

dans le cadre d'une acquisition à des conditions avantageuses, la différence est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Les transactions et soldes inter-compagnies et les profits latents sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Lorsque des montants nécessaires reportés par les filiales ont été ajustés pour se conformer aux méthodes comptables du groupe.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ses filiales Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A, Société Africaine de Réassurance Takaful (Egypte) et Sherbone Number Ten Parktown gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A..

(ii) Changements dans les participations dans les filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec les intérêts minoritaires qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue et part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également enregistrés en capitaux propres.

(iii) Cession de filiale

Lorsque le groupe cesse d'avoir le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans l'entité est réévaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle, le changement de la valeur comptable antérieure des actifs est comptabilisé en résultat net. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de comptabilisation ultérieure de la participation conservée comme une entreprise associée, une coentreprise ou un actif financier. De plus, tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale. Cela peut signifier que les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Les participations dans les sociétés filiales inscrites dans les comptes de la Société sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des provisions pour dépréciation.

C. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Un degré important de jugement a été utilisé pour déterminer l'adéquation de la provision pour sinistres à régler et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Estimation des sinistres à payer et IBNR

Le passif des sinistres à payer et sinistres survenus mais non encore déclarés (IBNR) à la date de clôture financière se base sur les estimations de charge ultime des sinistres découlant d'évaluations internes et d'informations obtenues des cédantes.

Ces estimations sont réalisées grâce à une variété d'outils actuariels de projection des sinistres tels que les méthode Chain Ladder, Expected Loss Ratio, Bornheutter Fergusson et Cape Cod. Ces techniques prennent en compte les données historiques de règlement de sinistres ainsi que les tendances de déclaration pour projeter la charge de sinistre à régler. En général, la constitution de réserves est faite au niveau du portefeuille de telle façon que les contrats sous gestion commune et présentant des caractéristiques similaires sont analysés ensemble. Le provisionnement actuel est fait aux niveaux des centres de profits, branches principales d'affaires et année de souscription.

La ségrégation additionnelle notamment entre sinistres majeurs et catastrophiques, traités proportionnels et non proportionnels est utilisée si opportune et pratique.

Estimation des éléments du « Pipeline »

Le prime « pipeline » relative à un trimestre donné représente les primes souscrites sur les traités proportionnels au cours du trimestre mais non encore déclarées par les cédantes à la date de clôture du trimestre, ainsi que les déclarations manquantes des trimestres précédents. Elle est généralement estimée contrat par contrat, en utilisant les estimations de primes annuelles, ajustées en fonction des déclarations réelles reçues à ce jour. Toutefois, pour des raisons

pratiques, des méthodes statistiques sont également utilisées pour valider les chiffres globaux.

Les provisions pour pertes en « pipeline » au titre d'un trimestre donné correspondent à l'estimation des sinistres à payer sur les traités proportionnels au titre des relevés de compte en suspens qui seront reçus après la date de clôture du trimestre. Elle est calculée sur la base du taux de sinistres annuel supposé.

Les frais d'acquisition de « pipeline » représentent les frais d'acquisition courus relatifs à la prime de pipeline. Ils sont estimés contrat par contrat, en appliquant les pourcentages contractuels à la prime pipeline.

Estimation des créances de réassurance

La valeur comptable des créances de réassurance est revue et estimée pour dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le montant de la dépréciation est déterminé en fonction de la durée d'exigibilité d'une créance ainsi que de la situation financière du débiteur. La dépréciation peut être aussi élevée que le solde net impayé.

Estimation des charges

Les charges à payer pour les dépenses encourues et non encore facturées à la fin de l'année sont élaborées sur la base des contrats et des niveaux de dépenses actuels, ajustés pour l'inflation attendue des dépenses, le cas échéant.

D. Classification des contrats d'assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats pour lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

E. Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des

soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour risques en cours sur les contrats d'assurances à court terme

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour risque en cours. Pour les traités proportionnels, elle est déterminée pour chaque contrat à la clôture, et correspond à 50% des primes de l'exercice de souscription en cours pour l'ensemble du groupe à l'exclusion de la filiale d'Afrique du Sud ou elle correspond plutôt au huitième de la prime. Pour les affaires facultatives et non proportionnelles, elle est déterminée au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres à payer et les sinistres encourus mais non déclarés (IBNR). Les sinistres à payer comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la

date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont évalués selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres à payer sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes ultérieures de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres à payer sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

F. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les actifs en cours sont indiqués au prix coûtant. Ils représentent les coûts engagés à ce jour pour les projets de construction en cours.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Les amortissements sont calculés sur les autres biens et équipements sur la base linéaire afin de ramener le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile comme suit :

- Biens immobiliers : 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations et équipements : entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport : 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire.

Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

G. Actifs incorporels

(i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour leur acquisition et leur mise en service. Ces coûts sont amortis sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts externes, directement liés à la production de logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à générer un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en

tant qu'actifs incorporels. Les frais liés au développement de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis sur la base linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

(ii) Coûts d'acquisition différés et commissions de rétrocession différées

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition et commissions correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

H. Immeubles de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les terrains inaliénables et les immeubles. Ils sont comptabilisés à leur coût réel diminué du montant cumulé d'amortissement et d'éventuelles pertes de valeurs.

Les terrains inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les immeubles, le calcul de l'amortissement se fait sur la base linéaire destinée à ramener le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.

I. Actifs et passifs financiers

Actifs financiers – Comptabilisation, classification et Evaluation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments. Les placements sont classés dans les catégories ci-après :

Classification des actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

i) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou

déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après l'évaluation initiale au coût, les créances sont ensuite réévaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et des frais et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

ii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL)

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat sont ceux qui ont été soit acquis pour générer un bénéfice sur des fluctuations à court terme des prix ou de la marge du revendeur, ou sont des instruments financiers inclus dans un portefeuille dans lequel un modèle de prise de bénéfice à court terme existe. Les placements classés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés au coût, puis réévalués à la juste valeur sur la base de cours acheteur ou offres de prix de revendeur, sans déduction des coûts de transaction. Tous les gains et pertes réalisés ou non sont inclus dans le résultat net. Le produit d'intérêt généré sur des placements détenus à des fins de transactions est comptabilisé comme revenu de placement.

iii) Placements détenus jusqu'à échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement et les pertes découlant de la dépréciation de ces placements sont comptabilisés dans le résultat net.

iv) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers destinés à être détenus pour une durée indéterminée, qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidités, ou des changements dans les taux d'intérêt, taux de change ou des cours des actions sont classifiés comme disponibles à la vente et sont

initialement comptabilisées au coût. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite réévalués à leur juste valeur, sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, ou sur la base de l'actif net issue des derniers états financiers disponibles. Les gains et pertes latents résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classifiés comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve au titre de la réévaluation des placements, à l'exception des pertes de valeur, les intérêts calculés selon la méthode de l'intérêt effectif et des gains et pertes de change sur les actifs monétaires qui sont comptabilisés en résultat net. Lorsque l'investissement est cédé ou est déterminé à être déprécié, le gain ou la perte cumulé précédemment accumulé dans la réserve de juste valeur est reclassée en résultat. Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé ou considéré comme déprécié, le cumul des gains ou pertes antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net de la période.

Dépréciation des Actifs financiers

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale des actifs financiers sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Une indication objective d'une perte de valeur des créances survient en cas de difficultés financières importantes de la contrepartie ou de rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal. Le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients dont la valeur comptable est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Si une créance est considérée irrécouvrable, elle est passée en perte en contrepartie du compte de provision. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment passés en perte est crédité au compte de résultat net de l'exercice. Les variations de la valeur comptable du compte de provisions sont comptabilisées en résultat net.

Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, elle comptabilise sa part conservée dans l'actif et un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés soit comme passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL), soit comme « autres passifs financiers ».

Passifs financiers à la FVTPL

Le Groupe ne détient de passifs financiers dans classés à la FVTPL.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers incluant les créances issues d'opérations de réassurance et d'opération directe d'assurance, prêts et autres dettes, sont initialement évalués à la juste valeur nette des coûts de transaction. Les autres passifs financiers sont par la suite évalués au coût historique en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la charge d'intérêt étant comptabilisé sur la base du rendement effectif.

Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Groupe sont liquidées, annulées ou viennent à expirer. L'obligation est dégagée si le passif est soldé par règlement du créateur, ou lorsque le Groupe est libéré de la responsabilité du passif financier soit par procédure légale, soit par le créateur.

Compensation d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière uniquement lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il existe une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

J. Créances sur les opérations de réassurance

Tous les comptes de créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont présentés en valeurs brutes dans le compte de résultat et l'état de la situation globale.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la perte de valeur qui est portée dans le résultat net de la période.

K. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comprennent les actifs à court terme, fortement liquides qui sont facilement convertibles en des montants déterminés de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de taux de change.

L. Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsqu'il existe des preuves objectives que la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur la plus élevée entre sa juste valeur ou sa valeur d'utilisation. La Société procède périodiquement à une évaluation de ses actifs non financiers.

Les terrains et les bâtiments sont évalués par des consultants externes tous les trois ans.

Afin de maintenir leurs niveaux de rendement prévus et leur durée de vie utile estimative, d'importantes pièces d'équipement sont assujetties à des contrats de service et d'entretien avec les fabricants d'équipement d'origine ou leurs mandataires autorisés. Les autres actifs non financiers sont évalués à l'interne sur une base annuelle pour leur rendement et leur utilité continus. Une évaluation financière des actifs dépréciés est effectuée afin de déterminer s'ils

doivent être remis à neuf ou remplacés. Les coûts de remise à neuf sont capitalisés s'il existe des preuves objectives que cette remise à neuf entraînera une augmentation de la durée de vie utile de l'actif, sinon, il sera traité comme une charge dans le compte du résultat. D'autres font l'objet de cession d'actifs et remplacés.

L'évaluation de la dépréciation des logiciels est effectuée au moyen d'un examen des coûts engagés à ce jour et des coûts non encore réglés pour les logiciels en cours de développement ou de maintenance pour ceux qui sont utilisés. Ces coûts sont comparés au budget initial.

M. Autres créances et paiements d'avance

Les autres créances sont évaluées au coût amorti et déclarées après déduction du montant considéré comme déprécié. Lorsqu'une dette est reconnue non recouvrable, elle est radiée au vu de la provision correspondante ou directement imputée au compte de résultat. Tout recouvrement ultérieur de dettes précédemment radiées est porté au crédit du compte de résultat. Les autres créances sont principalement des prêts au personnel, des débiteurs divers et des produits à recevoir.

Les paiements d'avance sont comptabilisés au prix coûtant déduction faite des pertes de valeur cumulées et sont amortis selon la méthode linéaire au compte de résultat.

N. Conversion de devises

(i) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Avec des bureaux éparpillés sur le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies.

L'environnement économique principal dans lequel une entité exerce ses activités est normalement celui dans lequel est principalement générée et dépensée sa trésorerie. Une entité considère les facteurs suivants pour déterminer quelle est sa monnaie fonctionnelle :

(a) la monnaie :

- qui influence le plus les prix de vente des biens et des services ; et
- du pays dont les forces concurrentielles et la réglementation déterminent le plus les prix de vente de ses biens et services.

(b) la monnaie qui influence le plus le coût de la main-d'œuvre, des matériaux et les autres coûts relatifs à la fourniture de biens ou de services.

Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires ou de la conversion d'éléments monétaires à des cours différents de ceux auxquels ils ont été convertis lors de leur comptabilisation initiale pendant la période ou dans des états financiers antérieurs doivent être comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent. Lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, chaque composante de change de ce profit ou de cette perte doit être comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À l'inverse, lorsqu'un profit ou une perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en résultat net, chaque composante de change de ce profit ou de cette perte doit être comptabilisée en résultat net.

A chaque clôture d'exercice:

- a) les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture ;
- b) les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction ;
- c) les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la valeur réelle sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont convertis dans la monnaie de compte comme suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque situation financière présentée sont convertis au cours de change en vigueur à la date de ladite situation financière ;
- b) Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours moyen de change sur cette période (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de

change en vigueur à la date de transaction, les produits et charges sont convertis à la date des transactions) ;

- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe considère ses bureaux régionaux comme des établissements à l'étranger et les consolide comme tel.

O. Contrats de location

La Société évalue chaque contrat dès son entrée en vigueur afin de déterminer s'il contient un bail. Les contrats dans lesquels le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie par une entité du groupe sont classés comme des contrats de location.

La Société, en tant que locataire, applique une méthode de comptabilisation et de mesure unique pour tous les contrats de location. Les paiements effectués dans le cadre des contrats à court terme et de contrats de faible valeur sont imputés au compte de résultat selon la méthode linéaire pendant la durée du bail.

Les contrats de location dans lesquels une proportion significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont conservés par une entité au sein du groupe en tant que locataire, sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués dans le cadre de location simple sont imputés en produit sur la base linéaire sur la durée du bail.

P. Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les droits des employés à la rémunération liée au service et aux congés annuels sont reconnus lorsqu'ils reviennent de fait aux employés. Le coût des avantages sociaux à court terme est comptabilisé dans la période au cours de laquelle le service est rendu et n'est pas actualisé.

Régime de retraite et avantages assimilés

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un régime de retraite à cotisations définies et un régime de gratification de retraite sans capitalisation à prestation déterminées.

Dans le cadre du régime à cotisations définies, la Société verse des contributions définies à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite.

Les droits du personnel au régime de retraite dans le cadre de la gratification dépendent des années de service et du salaire de l'individu en fin de carrière.

Les versements effectués par le Groupe au régime à cotisations définies sont inscrits au de compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent.

Le passif comptabilisé dans la situation financière dans le cadre du régime de gratification de retraite sans capitalisation représente la juste valeur de la prestation déterminée à la date du bilan. Le passif est calculé conformément aux dispositions internes et qualifications. Le personnel qualifié étant celui qui aura été au service de la Société entre 6 et 24 ans. Les coûts différentiels annuels sont directement imputés au compte du résultat.

Autres avantages du personnel

La provision pour congés payés des employés à la fin de l'exercice est comptabilisée comme une dépense de personnel. La charge à payer correspondance étant imputée au passif.

Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Q. Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujetti à l'impôt dans ses Etats membres. La charge/(produit) d'impôt comprend par conséquent les impôts courants et différés en Afrique du Sud relatifs à la filiale Sud-Africaine et sont calculés conformément à la législation fiscale Sud-Africaine.

Impôt courant

L'impôt auquel la Société est assujettie actuellement est fondé sur le bénéfice annuel imposable. Le bénéfice imposable est différent

du bénéfice tel que présenté dans l'état du revenu global en raison de certains éléments de charge ou produit qui sont imposables ou déductibles d'un exercice à l'autre et d'autres qui ne le sont jamais. Pour déterminer le montant de l'impôt payable par la Société, on utilise les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de la période comptable.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre les montants déclarés de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées pour calculer le bénéfice imposable. Le passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. L'actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées. L'actif et le passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsque la différence temporelle naît de bonne foi ou de la comptabilisation initiale (et non d'un regroupement) d'autres actifs ou passifs dans une transaction sans conséquence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Le montant déclaré de l'actif d'impôt différé est révisé à la fin de chaque période comptable et revu à la baisse dans la mesure où il n'est plus probable que le bénéfice imposable soit suffisant pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

Le passif et l'actif d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pendant la période à laquelle le passif est réglé ou l'actif réalisé, ce à la lumière des taux d'imposition en vigueur à la fin de la période comptable. L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui naîtraient de la manière dont la Société espère recouvrer ou régler le montant déclaré de son actif et de son passif à la clôture de la période de comptable.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les passifs et les actifs d'impôt à court terme, et s'ils se rapportent à des impôts sur le revenu prélevé

par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités fiscales, mais ils ont l'intention de régler les passifs et les actifs fiscaux courants sur une base nette ou leurs actifs et passifs fiscaux seront réalisés simultanément.

Impôt courant et différé pour l'exercice

Les impôts courant et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf lorsqu'ils se rapportent à des postes comptabilisés dans les autres éléments du revenu global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du revenu global.

R. Dividendes

Les dividendes à payer sont comptabilisés comme dettes de la période de leur approbation par les actionnaires.

S. Capital Social

Les actions sont classées en capitaux propres lorsqu'il n'y a pas d'obligation de transférer des espèces ou d'autres actifs. Les actions sont émises à la valeur nominale ; tout montant reçu en sus de la valeur nominale est classé comme prime d'action en capitaux propres.

T. Provisions

Une provision est reconnue si, à la suite d'un événement passé, le Groupe a une obligation légale ou constructive actuelle qui peut être estimée fiable, et il est probable qu'une sortie de bénéfices économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs escomptés à un taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

U. Chiffres comparatifs

Dans la mesure du possible, les données comparatives ont été ajustées pour tenir compte des changements de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

4 Placements

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
i) Placements par catégorie		
Détenus jusqu'à échéance		
Dépôts bancaires	300 137	236 845
Dépôts auprès des cédantes	171 732	147 931
Titres à taux fixe détenus jusqu'à l'échéance	297 785	264 442
Titres à taux variable au coût d'acquisition	41 132	34 515
	810 786	683 733
A la juste valeur par le compte de résultat		
Valeurs à taux fixe à la valeur de marché	95 400	142 857
Titres à taux variable à la valeur du marché	41 466	-
Placements en actions cotées à la valeur de marché	83 221	81 654
	220 087	224 511
Disponible à la vente		
Placements en actions non cotées au coût réel	56 053	52 849
Placements en action non cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	936	854
	56 989	53 703
	1 087 862	961 947
Comprenant :		
Partie courante	432 400	381 648
Partie Non-Courante	655 462	580 299
	1 087 862	961 947

Les placements détenus à échéance sont reportés dans les états financiers du Groupe à leur coût amorti au 31 décembre 2020 de 297 785 331 \$EU (2019 : 264 441 880 \$EU). La valeur de marché des éléments d'actif détenus à échéance au 31 décembre 2020 était de 313 168 804 \$EU (2019 : 266 405 549 \$EU).

Les placements en actions non cotées sont évalués à leur valeur réelle par le biais des autres éléments du résultat global à 56,052,516 \$EU (2019 : 52 848 662 \$EU).

Les capitaux propres non cotés détenus au coût n'ont pas été dépréciés au cours de l'exercice. Sa valeur est de 936 417 \$EU (2019 : 853 970 \$EU).

Les capitaux propres non cotés évalués au coût moins la dépréciation sont liés à l'investissement dans une nouvelle compagnie d'assurance ayant commencé ses activités récemment. La première série d'états financiers audités de la société est prévue pour 2021 et sa valeur réelle ne saurait être mesurée de manière fiable. Il n'existe pas non plus de marché actif pour les actions de cette société.

L'engagement global du Groupe dans des placements privés non cotés au 31 décembre 2020 s'élevait à 55 088 679 \$US (2019 : 55 090 155 \$US).

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs	2020	2019
	%	%
Placements productifs d'intérêts libellés en :		
Dollar des Etats-Unis	3,96	5,68
Euro	1,29	0,01
Rand sud-africain	6,76	8,11

iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans le bilan

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable :

- Niveau 1 : La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur des marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2 : La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ; et
- Niveau 3 : La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluations, qui tiennent compte de données relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des informations observables du marché (données inobservables).

	31/12/2020			
	Level 1	Level 2	Level 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Actifs financiers à la valeur réelle par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	220 087	-	-	220 087
Actifs financiers disponibles à la vente				
Actions non cotées	-	-	56 989	56 989
Total	220 087	-	56 989	277 076

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte de résultat et les placements en actions cotées à la valeur de marché portés au compte de résultat.

	31/12/2019			
	Level 1	Level 2	Level 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Actifs financiers à la valeur réelle par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	224 511	-	-	224 511
Actifs financiers disponibles à la vente				
Actions non cotées	-	-	53 703	53 703
Total	224 511	-	53 703	278 214

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
5 Frais d'acquisition différés		
Solde au 1er janvier	60 978	55 230
Impact du taux de change sur le solde d'ouverture	(105)	82
	<u>60 873</u>	<u>55 312</u>
Décaissés pendant l'exercice	216 475	232 935
Différés pendant l'exercice (Note 20)	(216 586)	(227 269)
Au 31 Décembre	<u>60 762</u>	<u>60 978</u>
Partie courante	59 751	59 573
Partie non-courante	1 011	1 405
	<u>60 762</u>	<u>60 978</u>
6 Créances nées des opérations de réassurance		
Créances brutes résultant des accords de réassurance	205 496	212 326
Provision pour dépréciation	(58 944)	(46 250)
	<u>146 552</u>	<u>166 076</u>
Comprenant :		
Soldes dus au titre de l'exercice considéré	91 001	59 592
Soldes dus au titre des exercices précédents	55 551	106 484
	<u>146 552</u>	<u>166 076</u>
7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		
Sinistres à recouvrer	88 886	104 606
Primes de rétrocession différées	32 176	34 902
	<u>121 062</u>	<u>139 508</u>
Comprenant :		
Partie courante	44 929	55 722
Partie non-courante	76 133	83 786
	<u>121 062</u>	<u>139 508</u>
Sinistres Recouvrables		
Au 1er Janvier	104 606	93 687
Recouvrés au cours de l'exercice	(64 381)	(73 242)
Part des pertes encourues au cours de l'exercice (Note 19)	48 661	84 161
Au 31 Décembre	<u>88 886</u>	<u>104 606</u>
Primes de rétrocession différées		
Au 1er Janvier	34 902	21 145
Primes de rétrocession payées au cours de l'exercice	153 649	163 139
Primes de rétrocession utilisées au cours de l'exercice (Note 16)	(156 375)	(149 382)
Au 31 Décembre	<u>32 176</u>	<u>34 902</u>

8 Immeubles de placement	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Coût		
Au 1er janvier	16 263	9 619
Reclassement de biens immobiliers et terrains	-	(1 063)
Acquisitions	4 660	7 707
Au 31 Décembre	20 923	16 263
Amortissement		
Au 1er janvier	2 528	2 632
Reclassement de biens immobiliers et terrains	-	(365)
Dotations de l'exercice	369	261
Au 31 Décembre	2 897	2 528
Valeur nette comptable	18 026	13 735

Les montants suivants ont été portés dans l'état de résultat net et du résultat global au titre des immeubles de placement :

Revenus locatifs nets (Note 17)	1 549	1 503
--	--------------	--------------

Les immeubles de placement représentent la partie locative de l'immeuble siège de la Société, deux immeubles résidentiels à Lagos, ainsi que des immeubles des bureaux régionaux à Nairobi, Casablanca et Maurice.

Au 20 mars 2020, la valeur de marché de l'immeuble siège a été estimée à 38,25 millions \$EU (valeur comptable nette : 5,92 millions \$EU) sur la base d'une évaluation réalisée par Knight Frank, un cabinet d'experts immobiliers.

Au 7 août 2020, la valeur de marché des deux immeubles résidentiels à Lagos a été estimée à 14,23 millions \$EU (valeur comptable nette : 7,39 millions \$EU) sur la base d'une évaluation de Knight Frank, un cabinet d'experts immobiliers.

Au 31 décembre 2019, la valeur de marché de l'immeuble du bureau régional de Casablanca a été estimée à 10,36 millions \$EU (valeur comptable nette : 3,40 millions \$EU) sur la base d'une évaluation de Ceinture Immo., un cabinet d'experts immobiliers.

Au 31 décembre 2019, la valeur de marché de l'immeuble du bureau régional de Nairobi a été estimée à 8,48 millions \$EU (valeur comptable nette : 1,75 million \$EU) sur la base d'une évaluation réalisée par Knight Frank, une société d'experts immobiliers.

L'immeuble du bureau de l'île Maurice a été achevé en octobre 2020. La quote-part de la société dans le coût total s'est élevée à 6,166 millions \$EU.

Le détail des immeubles de placement du Groupe et les informations relatives à la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2020 sont présentés ainsi qu'il suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur au 31/12/2020
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Immeuble du Siège	-	38 249	-	38 249
Immeubles résidentiels à Lagos	-	14 232	-	14 232
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	10 362	-	10 362
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 481	-	8 481
Immeuble du Bureau régional de l'île Maurice	-	6 166	-	6 166

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur au 31/12/2019
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Immeuble du Siège	-	24 362	-	24 362
Immeubles résidentiels à Lagos	-	7 729	-	7 729
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	10 362	-	10 362
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 481	-	8 481

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

9. Immobilisations corporelles

	Immobilisations en cours	Biens immobiliers et terrains	Installations & équipements	Matériel de transport	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2020 :					
Coût					
Au 1er janvier	16 533	23 307	16 373	1 694	57 907
Acquisitions	2 300	699	379	155	3 533
Cessions	-	(111)	(353)	(103)	(567)
Reclassements en immeubles de placement	(4 660)	-	-	-	(4 660)
	14 173	23 895	16 399	1 746	56 213
Amortissement					
Au 1er janvier	-	4 599	13 274	1 250	19 123
Dotation aux amortissements	-	488	1 072	197	1 757
Reprise sur amortissements	-	(112)	(337)	(82)	(531)
	-	4 975	14 009	1 365	20 349
Valeur nette comptable	14 173	18 920	2 390	381	35 864
Exercice clos le 31 décembre 2019 :					
Coût					
Au 1er janvier	21 748	22 244	15 763	1 766	61 521
Acquisitions	2 492	-	677	152	3 321
Cessions	-	-	(67)	(224)	(291)
Reclassements d'immobilisations en cours	(7 707)	-	-	-	(7 707)
Reclassements en immeubles de placement	-	1 063	-	-	1 063
	16 533	23 307	16 373	1 694	57 907
Amortissement					
Au 1er janvier	-	3 983	11 968	1 300	17 251
Dotation aux amortissements	-	251	1 371	174	1 796
Reprise sur amortissements	-	-	(65)	(224)	(289)
	-	365	-	-	365
	-	4 599	13 274	1 250	19 123
Valeur nette comptable	16 533	18 708	3 099	444	38 784

Sont inclus dans les biens immobiliers et terrains en pleine propriété un montant total de 6 614 718 \$EU (2019 : 5 318 862 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca et l'île Maurice.

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 12 230 895 \$EU (2019 : 10 346 719 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2020. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations se serait élevée à 2 288 005 \$EU (2018 : 1 937 406 \$EU).

10. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours d'acquisition	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2020 :			
Coût			
Au 1er janvier	4 621	1 964	6 585
Acquisitions	362	-	362
Au 31 décembre	4 983	1 964	6 947
Amortissement			
Au 1er janvier	3 942	-	3 942
Dotations aux amortissements	664	-	664
Au 31 décembre	4 606	-	4 606
Valeur nette comptable	377	1 964	2 341
Exercice clos le 31 décembre 2019 :			
Coût			
Au 1er janvier	4 621	1 964	6 585
Acquisitions	-	-	-
Au 31 décembre	4 621	1 964	6 585
Amortissement			
Au 1er janvier	3 211	-	3 211
Dotations aux amortissements	731	-	731
Au 31 décembre	3 942	-	3 942
Valeur nette comptable	679	1 964	2 643

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 2 075 567 \$EU (2019 : 1 387 823 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2020.

11 Dettes nées des opérations de réassurance

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	59 836	56 548
Soldes dus aux récessionnaires	25 769	38 371
	85 605	94 919
Comprenant :		
- Partie courante	51 323	39 275
- Partie Non-Courante	34 282	55 644
	85 605	94 919

12 Impôts différés passifs

L'impôt différé est uniquement lié à une filiale, Société Africaine de Réassurance Afrique du Sud S.A (ARCSA), et est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 28%. Ci-après les mouvements sur le compte d'impôt différé :

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Au 1er janvier	177	217
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(5)	4
Charge portée au compte de résultat (Note 23)	(49)	(44)
Au 31 décembre 2019	123	177

Les impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge/(produit) d'impôt différé dans les états financiers sont dus aux éléments suivants :

	01.01.20 '000 \$EU	Imputé au compte de résultat '000 \$EU	31.12.20 '000 \$EU	31.12.19 '000 \$EU
Amortissements dérogatoires	(98)	16	(82)	(98)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	585	(248)	337	750
Pertes cumulées	(309)	183	(126)	(309)
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(7)		(6)	(211)
Reclassifier en impôt sur le revenu à payer	-	-	-	45
Passif net de l'impôt différé	171	(49)	123	177

13 Provisions techniques

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
i) Analyse des soldes en suspens		
Provision pour sinistres déclarés	442 450	437 298
Provision pour sinistres survenus mais non déclarés	122 160	91 020
	<u>564 610</u>	<u>528 318</u>
Total Provisions pour sinistres et IBNR	564 610	528 318
Réserve de conversion cumulée	(91 310)	(91 310)
	<u>473 300</u>	<u>437 008</u>
Total provision pour sinistres à payer	473 300	437 008
Total provision pour prime non acquise	227 384	234 745
	<u>700 684</u>	<u>671 753</u>
Comprenant :		
- provision sur l'exercice considéré	332 706	378 191
- provision sur les exercices précédents	367 978	293 562
	<u>700 684</u>	<u>671 753</u>
ii) Provisions pour sinistres déclarés et IBNR		
Au 1er Janvier	437 008	410 380
Gain/Perte de change solde d'ouverture	(3 363)	2 255
	<u>433 645</u>	<u>412 635</u>
Payés au cours de l'exercice	(413 973)	(461 121)
Survenus au cours de l'exercice (Note 19)	453 628	485 494
	<u>473 300</u>	<u>437 008</u>
Au 31 Décembre	473 300	437 008
iii) Provisions pour primes non acquises		
Au 1er Janvier	234 745	212 375
Gain/Perte de change solde d'ouverture	(382)	307
	<u>234 363</u>	<u>212 682</u>
Payés au cours de l'exercice	804 774	844 785
Survenus au cours de l'exercice (Note 16)	(811 753)	(822 722)
	<u>227 384</u>	<u>234 745</u>
Au 31 Décembre	227 384	234 745

ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Année de souscription	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU						
Provision technique brute	261 164	273 011	332 025	320 708	377 451	316 840	308 777	362 044	361 175	378 240	332 706
Montant brut payé (cumulé) :											
Après 1 an	120 923	109 553	127 919	141 640	137 782	119 797	139 091	180 724	160 703	139 180	-
Après 2 ans	182 164	176 775	176 723	193 990	185 366	192 806	246 051	258 467	232 975	-	-
Après 3 ans	202 164	197 220	210 569	211 660	202 682	222 112	284 952	301 437	-	-	-
Après 4 ans	213 279	206 520	220 543	217 154	214 525	255 789	327 833	-	-	-	-
Après 5 ans	219 589	212 220	225 959	228 459	222 364	263 542	-	-	-	-	-
Après 6 ans	222 209	215 768	230 311	233 006	226 689	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	226 198	218 747	262 295	239 483	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	230 723	221 043	264 280	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	232 752	222 587	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	233 664	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réestimé à l'année de souscription :	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Année clôturée	261 164	273 011	332 025	320 708	377 451	316 840	308 777	362 044	361 175	378 240	332 706
Après 1 an	192 482	224 140	211 157	218 241	209 562	207 895	220 330	266 126	358 229	320 999	-
Après 2 ans	192 446	224 929	211 533	217 345	205 796	210 040	218 945	352 974	307 021	-	-
Après 3 ans	191 527	222 622	211 983	218 897	204 066	228 995	284 336	363 798	-	-	-
Après 4 ans	190 083	221 348	212 662	221 573	203 567	223 315	360 119	-	-	-	-
Après 5 ans	189 634	220 850	213 708	203 403	229 479	287 911	-	-	-	-	-
Après 6 ans	189 610	220 591	221 659	231 458	239 858	-	-	-	-	-	-
Après 7 ans	188 761	212 730	203 517	250 798	-	-	-	-	-	-	-
Après 8 ans	218 349	222 418	276 190	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 9 ans	211 747	229 330	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Après 10 ans	241 147	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent/(Déficit) brut	20 017	43 681	55 835	69 910	137 593	28 929	(51 342)	(1 754)	54 154	57 241	-

14 Autres Réserves

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Réserve générale	364 413	336 558
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistralité	57 600	56 800
Réserve pour ajustement de la valeur de marché	9 408	8 021
Réserve de conversion	(156 654)	(168 618)
	281 061	239 055
(i) Réserve générale		
Conformément à la résolution n° 4/1992 de l'Assemblée Générale, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.		
(ii) Réserve pour fluctuations de taux de change		
Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.		
(iii) Réserve pour fluctuation de sinistralité		
Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres à régler, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.		
(iv) Réserve de conversion		
Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de changes latents résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société des actifs et passifs libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.		
(v) Réserve pour ajustement de la valeur de marché		
La réserve pour ajustement de la valeur de marché est le gain ou la perte latente résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classés comme disponible à la vente.		
Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres à la page 59.		

15 Capital social

	2020	2019
	Nombre	Nombre
Capital social autorisé	5 000 000	5 000 000
Emis et entièrement libéré	2 858 611	2 858 611
	US\$'000	US\$'000
Emis et entièrement libéré au 31 décembre	285 861	285 861
Valeur nominale de l'action	\$100	\$100
La variation du capital social entièrement libéré se présente comme suit :	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier	285 861	285 140
Actions ordinaires émises et libérées	-	721
Solde au 31 décembre	285 861	285 861

16 Prime brute acquise

La production par branche s'analyse comme suit :

	2020			2019		
	Brut '000 \$EU	Rétrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Rétrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Incendie et accident	618 998	(69 048)	549 950	715 585	(132 629)	582 956
Maritime et aviation	131 454	(78 127)	53 327	51 877	(11 309)	40 568
Vie	61 301	(9 200)	52 101	55 260	(5 444)	49 816
	811 753	(156 375)	655 378	822 722	(149 382)	673 340

17 Produits de placements

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Instruments payables à échéance		
Produit d'intérêt sur dépôts bancaires	19,466	22,999
Produit d'intérêt sur dépôt auprès des cédantes	2,469	2,154
Produit d'intérêt sur titres détenus jusqu'à l'échéance à taux fixe	9,482	6,736
Produit d'intérêt sur titres à taux variable	1,233	86
	32,650	31,975
Juste valeur par le résultat net		
Produit d'intérêt sur titres à la juste valeur par le résultat net à taux fixe	4,059	7,509
Dividendes des placements en actions cotées à la juste valeur par le résultat net	1,324	3,067
Gains sur la juste valeur des placements en actions cotées	4,287	6,023
Gains sur la juste valeur des obligations cotées	2,325	2,526
	11,995	19,125
Disponible à la vente		
Dividendes des placements en actions non cotées évalués au cout diminué des pertes de valeur	236	1,474
Revenus locatifs	1,549	1,503
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'actions	3,755	7,387
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'obligations	3,297	4,028
Frais de gestion sur le portefeuille d'actions	(561)	(513)
Frais de gestion sur le portefeuille d'obligations	(611)	(547)
	7,429	11,858
Total	52,310	64,432

18 Autres revenus d'exploitation

Commissions	1,106	1,535
Plus/(Moins)-value sur cessions d'immobilisations	27	74
Revenus divers	148	61
	1,281	1,670

Fee income relate to fees received from management of Aviation and Oil & Energy Pools. The pools are special purpose vehicles established by a consortium of insurance and reinsurance companies in Africa.

19 Charge de sinistres

Charge de sinistres par branche	2020			2019		
	Brut '000 \$EU	Rétrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Rétrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Incendie et Accident	368 772	(17 373)	351 399	435 624	(77 741)	357 883
Maritime et Aviation	53 368	(28 225)	25 143	24 066	(4 683)	19 383
Vie	31 488	(3 063)	28 425	25 804	(1 737)	24 067
	453 628	(48 661)	404 967	485 494	(84 161)	401 333

20 Frais d'acquisition

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Commissions payées	188 853	207 847
Charges payées	27 622	25 087
Variation des frais d'acquisition différés	111	(5 665)
	216 586	227 269

21 Frais généraux

Charges de personnel	25 834	25 396
Honoraires du Commissaire aux comptes	270	275
Dotations aux amortissements des immeubles et matériels	1 757	1 796
Dotations aux amortissements des immeubles de placement	369	260
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	664	731
Dépréciation des créances nées des opérations de réassurance	12 758	9 268
Frais de location-exploitation	245	309
Frais de réparation et d'entretien	848	757
Honoraires de consultants	1 070	1 008
Frais et indemnités de voyage	85	759
Réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration	1 038	1 550
Electricité et eau	375	563
Assurance	529	801
Frais de communication	294	354
Publicité et frais de représentation	414	720
Formations et frais d'abonnements	114	209
Assistance technique	33	274
Frais médicaux	454	613
Outils informatiques et frais connexes	1 875	1 779
Transport et maintenance	80	120
Frais bancaires et autres frais	539	449
Charges diverses de bureau	278	236
Frais juridiques	164	327
Dons	10	37
	50 097	48 591

Sont incluses dans les charges de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 510 907 \$EU (2019 : 2 871 529.58 \$EU).

22 Perte nette sur opérations de change

Ceux-ci comprennent les pertes sur conversion découlant du règlement de transaction en devises étrangères et de la conversion au taux de clôture à fin d'année d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères.

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Perte nette de change	<u>(9 247)</u>	<u>9 758</u>

23 Impôt sur les résultats

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt dans les états financiers est relative au bénéfice réalisé par sa filiale et elle est calculée sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	2 721	1 981
(Crédit)/Charge d'impôt différé sur le revenu (Note 12)	(49)	(44)
	<u>2 672</u>	<u>1 937</u>

La variation d'impôts recouvrables se présente comme suit :

Au 1er janvier	2 478	2 311
Charge d'impôt de l'exercice	(2 721)	(1 981)
Impôts payés	733	2 148
Au 31 décembre	<u>490</u>	<u>2 478</u>

Réconciliation du taux d'imposition	%	%
Taux d'imposition effectif	27	26
Revenu exonéré	2	1
Dépenses non déductibles	-	-
Impôts sur gain en capital	-	1
Sur-provisions des années antérieures	-	-
Autres	-	-
<i>Taux d'imposition sociétés Sud Africaines</i>	28	28

24 Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 30 juin 2021, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, un montant de 8,80 \$EU par action (2019 : 8,0 \$EU) pour un total de 2 851 405 actions, soit au total 25 155 777 \$EU (2019 : 25 155 777 \$EU). Les dividendes déclarés lors de l'Assemblée générale du 20 juin 2020 ont été imputés aux capitaux propres dans les présents états financiers. Les dividendes à payer sur les résultats de 2020 seront traités comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021.

Le mouvement du compte dividendes à payer est comme suit :

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier	5 157	6 925
Dividende final déclaré	25 156	22 811
Dividendes payés	(20 898)	(24 579)
Au 31 décembre	9 415	5 157

25 Notes à l'état consolidé des flux de trésorerie

a) Rapprochement du résultat avant impôt et des flux de trésorerie provenant des opérations :

	2020	2019
Notes	'000 \$EU	'000 \$EU
Résultat avant impôt	58 381	101 841
Ajustements au titre de :		
Revenus d'investissement net des frais de gestion	(53 591)	(66 102)
Amortissements des immeubles de placement	8 369	260
Amortissements des autres biens et équipements	9 1 757	1 796
Amortissement des actifs incorporels	10 664	731
(Plus)/Moins-value sur cessions de biens et équipements	(27)	72
Variations en fonds de roulement :		
- Primes à recevoir	393	1 469
- Coûts d'acquisition différés	540	(2 891)
- Créances de réassurance	19 524	20 742
- Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	18 446	(24 676)
- Débiteurs divers	12 218	(12 376)
- Créiteurs divers	357	1 333
- Ecart de change sur solde d'ouverture de l'impôt différé	12 (5)	(211)
- Dettes de réassurance	(9 314)	13 070
- Provisions techniques	28 931	48 998
Flux de trésorerie provenant des opérations	78 643	84 056

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et soldes bancaires	175 130	129 992
Comptes à terme auprès des institutions financières avec échéance de 90 jours au plus	119 665	173 306
Trésorerie et équivalents de trésorerie	294 795	303 298

26 Créiteurs divers

	Notes	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
Avantages sociaux à court terme		2 105	2 043
Charges à payer		742	983
Loyers payés d'avance		236	493
Compte courant locataires		842	1 026
Autres créiteurs		5 450	3 781
Avantages sociaux à long terme		7 769	9 175
		17 144	17 501
Comprenant :			
- Partie courante		6 539	6 710
- Partie non-courante		10 605	10 791
		17 144	17 501

27 Transactions avec les parties liées et soldes

Les transactions entre la Société Africaine de Réassurance et ses filiales non considérées comme parties liées ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont donc pas présentées dans les notes.

La Société Africaine de Réassurance a établi un Fonds de prévoyance pour mettre à la disposition du personnel un plan d'épargne à long-terme. Le Fonds de prévoyance est considéré comme partie liée en conformité avec la norme IAS 24. Les contributions au Fonds sont comptabilisées comme charges.

La société Africaine de Réassurance a créé un fonds fiduciaire pour la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) qui financera des projets et des initiatives visant à favoriser le développement de l'industrie de l'assurance et de la réassurance en Afrique.

Le fonds fiduciaire est considéré comme une partie liée conformément à la norme IAS 24. Chaque année, la Société y affecte un montant pouvant aller jusqu'à 2% de son bénéfice net annuel après impôts.

i) Transactions avec les parties liées – Actionnaires

Aucun actionnaire individuel ne détient de participation permettant contrôle de la Société.

	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
ii) Gestion du Fonds de prévoyance		
Contributions versées	1,552	969
iii) Rémunération des Administrateurs non dirigeants		
Jetons de présence des Administrateurs (ne participant pas à la gestion)	796	731
Autres rémunérations (membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 508	1 309
- Indemnités de fin de service	174	217
iv) Administration du fonds fiduciaire RSE		
Fonds alloués au fonds fiduciaire	1 996	313

28 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'événement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration. Si la charge de sinistres de fréquence avait été supérieure de 5%, le chiffre d'affaires global de l'exercice aurait été inférieur de 15,8 millions \$EU (2019 : 16,4 millions \$EU).

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des récessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie. Les contrats de récession en vigueur sont les suivants :

31 décembre 2020

Branche	Limite de couverture '000 \$EU	Rétention nette '000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	100 000	10 000
Excédent de sinistre par événement – Dommages aux biens	150 000	17 500
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	10 000
Excédent de sinistre Aviation	12 000	3 000

En 2019, la Société a intégré de nouvelles couvertures sur les polices « aggregate »

	Franchise annuelle globale	Limite de couverture annuelle
Aggregate non marine	17 500	25 000
Aggregate marine et énergie	5 000	10 000

31 décembre 2019

Branche	Limite de couverture '000 \$EU	Rétention nette '000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	100 000	15 000
Excédent de sinistre par événement – Dommages aux biens	150 000	25 000
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	15 000
Excédent de sinistre Aviation	12 000	3 000

	Franchise annuelle globale	Limite de couverture annuelle
Aggregate non marine	25 000	25 000
Aggregate marine et énergie	10 000	10 000

28 Gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

a) Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux créances est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur lesquelles nous avons des créances, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres à régler concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les créances sont présentées à leur juste valeur, nettes de la provision pour dépréciation. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Exposition maximale au risque de crédit vis-à-vis des sûretés détenues ou autres rehaussements de crédit :

	Exposition Maximale	
	Group 2020 '000 \$EU	Group 2019 '000 \$EU
Liquidités	294 795	303 298
Investissements	947 652	826 590
Créances de réassurance	146 552	166 076
Débiteurs divers	9 962	22 180
Total des actifs exposés au risque de crédit	1 398 961	1 318 144

Qualité de crédit des actifs financiers par classe d'actifs

Au 31 décembre 2020 :

	Liquidités	Investissements	Créances de Réassurance	Débiteurs Divers
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Ni en souffrance ni dépréciés	294 795	947 652	91 000	9 962
En souffrance, mais non dépréciés			55 552	
Dépréciés			58 944	
Brut	294 795	947 652	205 496	9 962
Total dépréciation			(58 944)	
Net	294 795	947 652	146 552	9 962

Au 31 décembre 2019 :

	Liquidités	Investissements	Créances de Réassurance	Débiteurs Divers
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Ni en souffrance ni dépréciés	303 298	826 590	105 705	22 180
En souffrance, mais non dépréciés			60 371	
Dépréciés			46 250	
Brut	303 298	826 590	212 326	22 180
Total dépréciation			(46 250)	
Net	303 298	826 590	166 076	22 180

La qualité de crédit du portefeuille de créances d'assurance, de placements et d'autres actifs financiers exposés au risque de crédit qui n'étaient ni en souffrance ni dépréciés peut-être évaluée en fonction de la capacité de l'entreprise à payer sur les affaires souscrites.

Les actifs ci-dessus sont analysés dans le tableau ci-dessous en utilisant la notation Standard & Poors (S&P) (ou l'équivalent lorsqu'elle n'est pas disponible chez S&P)

Au 31 décembre 2020 :

	AAA	AA	A	BBB	Below BBB	Not rated
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Liquidités	-	3 867	131 356	38 198	90 088	31 286
Investissements	26 955	109 337	256 639	88 309	442 928	23 484
Créances de réassurance	-	-	-	-	146 552	-
Débiteurs divers	-	-	-	-	-	9 962
	26 955	113 204	387 995	126 507	679 568	64 732

Au 31 décembre 2019 :

	AAA	AA	A	BBB	Below BBB	Not rated
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Liquidités	-	-	153 908	49 939	99 402	49
Investissements	23 758	133 235	158 688	93 447	415 168	2 294
Créances de réassurance	-	-	-	-	166 076	-
Débiteurs divers	-	-	-	-	-	22 180
	23 758	133 235	312 596	143 386	680 646	24 523

b) Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2019, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

	1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5ans	Total
Au 31 décembre 2020							
(En milliers \$EU)							
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	294 795	-	-	-	-	-	294 795
Primes de réassurance à recevoir	91 001	39 471	16 080	-	-	-	146 552
Sinistres recouvrables	13 316	37 956	8 828	11 556	7 837	9 393	88 886
Primes de rétrocession différées	31 613	511	46	-	-	6	32 176
	430 725	77 938	24 954	11 556	7 837	9 399	562 409
Placements							
Dépôts bancaires	300 137	-	-	-	-	-	300 137
Dépôts auprès des cédantes	16 173	42 891	25 055	13 488	4 831	69 294	171 732
Titres à taux fixe à la valeur réelle	12 681	6 855	6 387	8 775	10 321	50 381	95 400
Titres à taux variable à la valeur réelle	301	3 477	19 177	10 065	4 254	4 192	41 466
Titres à taux fixe au coût amorti	19 887	19 875	38 203	29 938	28 228	161 654	297 785
Titres à taux flottant au coût d'acquisition	-	-	-	-	817	40 315	41 132
Participation à la valeur réelle	83 221	-	-	-	-	-	83 221
Actions Non Cotées à la valeur réelle	-	-	-	-	-	56 053	56 053
Actions Non Cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	-	-	-	-	-	936	936
Total placements	432 400	73 098	88 822	62 266	48 451	382 825	1 087 862
TOTAL	863 125	151 036	113 776	73 822	56 288	392 224	1 650 271
PASSIFS FINANCIERS							
Créditeurs Divers	6 539	2 148	1 368	2 540	3 689	860	17 144
Dividendes à payer	5 311	908	237	334	391	2 234	9 415
Soldes de réassurance à payer	51 323	13 727	11 341	6 215	2 999	-	85 605
Sinistres à payer	109 810	177 867	78 958	63 938	32 622	10 105	473 300
TOTAL	172 983	194 650	91 904	73 027	39 701	13 199	585 464

28 Gestion des risques financiers (suite)

	1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2019							
(en milliers \$EU)							
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	303 298	-	-	-	-	-	303 298
Créances de réassurance	59 592	46 113	27 392	21 185	11 794	-	166 076
Sinistres recouvrables	22 546	10 210	41 383	21 293	3 227	5 947	104 606
Primes de rétrocession différées	33 176	1 599	92	2	33	14	34 902
	418 612	57 922	68 867	42 480	15 054	5 947	608 882
Placements							
Dépôts bancaires	236 845	-	-	-	-	-	236 845
Dépôts auprès des cédantes	17 011	36 008	19 135	5 228	8 540	62 009	147 931
Titres à taux fixe à la juste valeur	31 724	16 084	7 685	8 249	9 415	69 700	142 857
Titres à taux fixe au coût amorti	14 414	24 386	22 116	38 176	26 231	139 119	264 442
Titres à taux flottant au coût d'achat	-	-	-	-	6 000	28 515	34 515
Actions Cotées	81 654	-	-	-	-	-	81 654
Actions non cotées	-	-	-	-	-	52 849	52 849
Actions non cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	-	-	-	-	-	854	854
Total placements	381 648	76 478	48 936	51 653	50 186	353 046	961 947
Total	800 260	134 400	117 803	94 133	65 240	358 993	1 570 829
PASSIFS FINANCIERS							
Créditeurs divers	6 710	1 942	1 187	2 822	3 884	956	17 501
Dividendes à payer	1 783	1 802	547	263	133	629	5 157
Soldes de réassurance à payer	39 275	29 036	10 913	27 982	(12 287)	-	94 919
Sinistres à payer	71 502	92 945	92 099	65 373	29 602	85 487	437 008
TOTAL	119 270	125 725	104 746	96 440	21 332	87 072	554 585

c) Risques de marché**i) Risque de taux d'intérêt**

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la juste valeur. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

La Note 4 présente le taux d'intérêt moyen pondéré sur les principaux investissements productifs d'intérêts.

Sensibilité au taux d'intérêt	'000 \$EU	'000 \$EU
	Augmentation parallèle de 100 points de base	Diminution parallèle de 100 points de base
2020	(6 569)	6 569
2019	(6 571)	6 571

ii) Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la juste valeur résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposé aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

iii) Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept régions dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

La Société entretient des relations d'affaires avec des partenaires de pays variés et fait face au risque de change découlant de l'usage de différentes monnaies, principalement en rapport avec l'euro, le rand sud-africain, le shilling kenyan et le naira nigérian. Cependant, la principale exposition est celle liée au rand sud-africain. Le risque de change résulte des opérations de réassurance exécutées dans les monnaies locales, les investissements réalisées dans une devise autre que celle utilisée dans la communication de l'information financière par la Société et qui sont par la suite portées dans les actifs et passifs au titre d'activités à l'étranger.

Les tableaux des pages 97 et 98 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2020 et 2019. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.

Analyse de sensibilité aux devises	Dépréciation de 10% par rapport au	Dépréciation de 10% par rapport au
	'000 \$EU	'000 \$EU
2020	(40 641)	40 641
2019	(29 942)	29 942

28 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2020 : (en milliers \$EU)

ACTIF	USD	SA Rand	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	AUTRES	TOTAL
Trésorerie et équivalents de trésorerie	131 500	31 567	9 971	25 795	11 712	9 712	24 620	17 072	3 766	29 080	294 795
Créances de réassurance	(12 594)	2 798	13	23 227	5 538	5 979	3 224	11 237	3 162	103 868	146 552
Sinistres recouvrables	68 908	5 745	24	7 927	982	585	372	788	6	3 549	88 886
Primes de rétrocession différées	22 126	960	-	4 717	-	189	545	1 360	-	2 279	32 176
Total	209 940	41 070	10 108	61 666	18 232	16 465	28 761	30 457	6 934	138 776	562 409
Placements :											
Dépôts bancaires	172 212	60 003	5 831	28 869	-	2 585	1 524	8 802	3 546	16 765	300 137
Dépôts auprès des cédantes	17 660	1 805	1 031	55 581	51 699	7 601	5	279	(150)	36 221	171 732
Titres à taux fixe à la valeur réelle	19 079	29 479	-	-	-	-	528	46 314	-	-	95 400
Titres à taux variable à la valeur réelle	4 146	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 146
Titres à taux fixe au coût amorti	233 670	33 500	3 786	26 829	-	-	-	-	-	-	297 785
Titres à taux flottant au coût d'acquisition	4 132	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 132
Participations à la valeur réelle	71 854	9 278	-	-	-	-	21	2 068	-	-	83 221
Actions non cotées à la valeur réelle par le biais des autres éléments du résultat	53 735	-	-	329	-	-	1 989	-	-	-	56 053
Actions non cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	-	-	-	936	-	-	-	-	-	-	936
Total des placements	650 808	134 065	10 648	112 544	51 699	10 186	4 067	57 463	3 396	52 986	1 087 862
Total	860 748	175 135	20 756	174 210	69 931	26 651	32 828	87 920	10 330	191 762	1 650 271
PASSIF											
Créditeurs divers	11 280	1 620	-	166	562	361	1 384	1 362	384	25	17 144
Dividendes à payer	9 415	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 415
Solides de réassurance à payer	13 620	414	(3 236)	20 193	(3 361)	250	6 119	6 749	(4)	44 861	85 605
Sinistres à payer	160 282	97 308	3 872	53 359	48 776	14 465	9 826	26 218	13 882	45 312	473 300
Total	194 597	99 342	636	73 718	45 977	15 076	17 329	34 329	14 262	90 198	585 464
Situation nette	666 151	75 793	20 120	100 492	23 954	11 575	15 499	53 591	(3 932)	101 564	1 064 807

Codification des devises

USD - Dollar américain; EGP - Livre égyptienne; ZAR - Rand sud-africain;
NGN - Naira nigérian; GBP - Livre britannique; KES - Shilling kenyan

28 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2019 : (en milliers \$EU)											
ACTIF	USD	Rand	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	AUTRES	TOTAL
Trésorerie et équivalents de trésorerie	197 591	20 828	9 366	22 913	8 233	8 921	13 667	3 278	956	17 545	303 298
Créances de réassurance	10 942	4 310	56	22 377	2 043	2 610	2 290	18 197	2 684	100 567	166 076
Sinistres recouvrables	80 394	2 478	22	15 468	998	567	1 102	442	18	3 117	104 606
Primes de rétrocession différées	23 307	920	-	3 958	66	185	2 798	1 607	-	2 061	34 902
	312 234	28 536	9 444	64 716	11 340	12 283	19 857	23 524	3 658	123 290	608 882
Placements :											
Dépôts bancaires	106 002	64 344	5 849	263	-	-	2 257	13 095	3 761	41 274	236 845
Dépôts auprès des cédantes	14 667	1 224	739	51 892	39 026	6 657	5	300	(162)	33 583	147 931
Titres à taux fixe à la valeur réelle	93 086	38 615	-	-	-	-	6 106	5 050	-	-	142 857
Titres à taux fixe au coût amorti	212 114	31 366	3 733	15 617	-	1 612	-	-	-	-	264 442
Titres à taux flottant au coût d'acquisition	34 515	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34 515
Participations à la valeur réelle	69 161	8 647	-	-	-	-	1 846	2 000	-	-	81 654
Actions non cotées à la valeur réelle par le biais des autres éléments du résultat	51 398	-	-	(20)	-	-	1 471	-	-	-	52 849
Actions non cotées au coût d'acquisition moins dépréciation	-	-	-	854	-	-	-	-	-	-	854
Total des placements	580 943	144 196	10 321	68 606	39 026	8 269	11 685	20 445	3 599	74 857	961 947
Total	893 177	172 732	19 765	133 322	50 366	20 552	31 542	43 969	7 257	198 147	1 570 829
PASSIF											
Créditeurs divers	12 345	927	(19)	101	692	401	1 342	1 539	173	-	17 501
Dividendes à payer	5 157	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 157
Solides de réassurance à payer	26 017	5 724	(2 425)	22 811	(5 892)	(164)	6 214	4 295	(49)	38 388	94 919
Sinistres à payer	133 689	101 306	2 882	71 378	42 879	10 531	5 523	23 825	9 153	35 842	437 008
Total	177 208	107 957	438	94 290	37 679	10 768	13 079	29 659	9 277	74 230	554 585
Situation nette	715 969	64 775	19 327	39 032	12 687	9 784	18 463	14 310	(2 020)	123 917	1 016 244

Codification des devises :

USD - Dollar américain; EUR - Euro; KES - Shilling kényan; ZAR - Rand sud-africain; MAD - Dirham marocain; MUR - Roupie mauricienne; GBP - Livre britannique; EGP - Livre égyptienne; CFA - Franc CFA; NGN - Naira nigérian

29 Participation dans les filiales

Le détail des filiales significatives du Groupe à la fin de la période considérée se présente comme suit :

	Activité principale	Capital social '000 \$EU	Participation	2020 '000 \$EU	2019 '000 \$EU
African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited	Réassurance	*	100%	*	*
African Takaful Reinsurance Company	Réassurance	12 000	100%		12 000
Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited	Immobilier	*	100%	*	*

* Moins de 1000 \$EU dans African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited – 7 actions ordinaires de 0,01 rand ; Sherbone Number Ten Parktown Investment Proprietary (South Africa) Limited – 40 000 actions ordinaires de 0,10 rand.

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited a un exercice social se clôturant le 31 décembre; African Takaful Reinsurance Company le 30 juin et Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited le 31 août.

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited

L'African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited a été créée le 9 janvier 2004. La principale activité de la société est la fourniture des services de réassurance pour la zone monétaire du Rand aussi bien le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Elle a réalisé un bénéfice de 6 820 857 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (2018 : une perte de 5 919 896 \$EU). Les activités majeures de la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A sont déterminées par son Conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur la Société d'Africain Réassurance (Sud d'Africain) et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous sont résumées les informations financières de la filiale :

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited

	2020	2019
Résumé de l'état de la situation financière	'000 \$EU	'000 \$EU
Total actif	289 055	291 073
Total passif	(227 273)	(233 246)
Actifs nets	<u>61 782</u>	<u>57 827</u>

Résumé de l'état du résultat net et du revenu global

Primes nettes acquises	<u>35 105</u>	<u>47 514</u>
Résultat avant impôt	7 006	6 821
Crédit d'impôt différé/Impôt sur le résultat	(2 096)	(1 900)
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	<u>4 910</u>	<u>4 921</u>

Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des opérations	(11 804)	(10 754)
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	<u>11 558</u>	<u>11 170</u>
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(246)	416
(Perte)/Gain net sur actifs liquides	(31)	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	912	485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>635</u>	<u>912</u>

African Retakaful Company

L'African Tetakaful Company a été créée le 1er septembre 2010. La principale activité de la société est la fourniture des produits de réassurance entièrement conformes à la sharia. Elle a réalisé un bénéfice de 154 012 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (décembre 2019 : bénéfice de 1 755 005 \$EU). Les activités majeures de l'African Retakaful Company sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur l'African Retakaful Company, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

African Retakaful Company Limited (Suite)

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Résumé de l'état de la situation financière		
Total actif	84 965	92 203
Total passif	(93 109)	(94 175)
Passifs nets	(8 144)	(1 972)
Résumé de l'état du résultat net et du revenu global		
Prime nette acquise	47 585	51 935
Résultat avant impôt	154	1 755
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	154	1 755
Résumé de l'état des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie nets provenant des opérations	(943)	816
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	1 580	2 047
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	637	2 863
(Perte)/ gain nette sur actifs liquides	442	(1 246)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	45 040	43 423
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	46 119	45 040

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited a été acquis par la Société Africaine de Réassurance en octobre 2012. La principale activité de la société est la gestion immobilière. Elle a réalisé un bénéfice de 298 811 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (2019 : 77 000 \$EU). Les activités majeures de Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Ltd.
(Suite)

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Résumé de l'état de la situation financière		
Total actif	2 553	3 154
Total passif	(81)	(477)
Actifs nets	2 472	2 677

Résumé de l'état du résultat net et du revenu global

Résultat net	140	159
Résultat avant impôt	107	114
Impôt sur le résultat	(406)	(37)
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	(299)	77

Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des opérations	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
(Perte) nette sur actifs liquides	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	-	-

African Re Underwriting Agency Dubai (Émirats Arabes Unis) Limited

African Re Underwriting Agency Dubai (Emirats Arabes Unis) Limited a été constituée en société le 28 avril 2020. L'activité principale de la société consiste en la gestion des assurances. Elle a démarré ses activités le 1er janvier 2021

30 Passifs éventuels

Il n'existe pas de passifs éventuels significatifs relatifs aux litiges en cours impliquant la Société, pour lesquels une provision n'a pas été constituée dans les présents états financiers.

31 Engagements relatifs aux locations simples

Charges locatives à payer

La Société a un droit d'utilisation sur certains terrains utilisés pour la construction d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels. Ces droits d'utilisation sont classés avec les autres actifs similaires appartenant à la Société à savoir Biens, installations et équipement à la note 9.

La Société loue des bureaux à Maurice, au Sudan, Abidjan, Uganda et en Ethiopie. Les charges contractuelles non résiliables s'établissent comme suit :

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
1 an au plus	228	146
Plus d'un an à 5 ans	273	96
	501	242

L'actif total de la société a été pris en compte afin de conclure que les contrats de location susmentionnés ne revêtent pas un caractère significatif pour les états financiers globaux et par conséquent continueront d'être passés en charges sur une base linéaire conformément à l'exemption de capitalisation prévue par la norme IFRS 16.

Produits locatifs à recevoir

A la fin de la période considérée, les espaces pouvant être loués dans les immeubles du Siège ainsi que ceux des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca étaient sous contrat de location avec les créances suivantes :

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
1 an au plus	1 393	1 196
Plus d'un an à 5 ans	1 414	929
	2 807	2 125

32 Gestion du capital

La Société n'est pas soumise à une réglementation en matière de fonds propres imposée de l'extérieur. Toutefois, elle continuera d'augmenter son capital disponible pour satisfaire aux exigences des agences de notation afin d'atteindre son objectif en matière de notation, et pour obtenir un ratio d'adéquation du capital interne raisonnable (capital disponible divisé par capital requis ajusté au risque).

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Aligner le profil de son actif sur celui du passif, en tenant compte des risques inhérents à l'industrie ;
- Maintenir la solidité financière de la Société pour soutenir la croissance de ses opérations ;
- Satisfaire aux exigences des compagnies qu'elle réassure et des agences de notation ;
- Appliquer la flexibilité financière en maintenant une trésorerie importante et l'accès à un certain nombre de marchés de capitaux ;
- Maintenir la capacité de la Société à verser des dividendes aux actionnaires et offrir différents avantages à d'autres parties prenantes ;
- Verser des dividendes importants aux actionnaires en fixant les taux des contrats d'assurances par rapport au niveau du risque.

La Société dispose d'un certain nombre de sources de capital et essaie d'optimiser sa capacité de rétention afin de maximiser régulièrement les dividendes versés aux actionnaires. Lorsqu'elle évalue le déploiement et l'utilisation du capital, l'Africa Re ne s'intéresse pas uniquement aux sources de capital traditionnelles mais aussi à d'autres sources, y compris la rétrocession, si besoin est. La Société gère comme capital tout élément éligible au traitement de capital.

Le capital géré par la Société est présenté ci-dessous est composé comme suit :

	2020	2019
	'000 \$EU	'000 \$EU
Capital social	285 861	285 861
Prime d'émission d'actions	216 107	216 107
Autres réserves	281 061	239 056
Bénéfice non distribué	234 077	234 174
Total fonds propres	<u>1 017 106</u>	<u>975 198</u>

33 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas eu d'événement postérieur à la clôture de l'exercice, qui nécessite un ajustement ou une divulgation dans les présents états financiers.

Annexe

Compte de résultat net consolidé par branche

	Incendie et Accident	Maritime et Aviation	Vie	Total 2020	Total 2019
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Revenue de souscription :					
Prime brute souscrite	611 429	132 897	60 448	804 774	844 786
Prime brute acquise	618 997	131 455	61 301	811 753	822 722
Prime rétrocédée	(69 048)	(78 127)	(9 200)	(156 375)	(149 382)
Prime nette acquise	549 949	53 328	52 101	655 378	673 340
Produits de commissions & charges sur programmes de rétrocession	12 444	15 001	2 864	30 309	29 834
Sinistres bruts payés	(355 390)	(31 757)	(26 826)	(413 973)	(461 122)
Charge de sinistres brute	(368 772)	(53 368)	(31 488)	(453 628)	(485 495)
Déduire : Part des rétrocessionnaires	17 373	28 225	3 063	48 661	84 162
Charge de sinistres nette	(351 399)	(25 143)	(28 425)	(404 967)	(401 333)
Coût d'acquisition	(172 614)	(28 619)	(15 353)	(216 586)	(227 269)
Frais de gestion	(38 708)	(8 176)	(3 213)	(50 097)	(48 591)
Bénéfice de souscription	(328)	6 391	7 974	14 037	25 981
Produits de placements et autres revenus nets				53 591	66 102
Perte de change nette				(9 247)	9 758
Bénéfice avant impôt sur le revenu				58 381	101 841
Crédit/charge d'impôt sur le résultat				(2 672)	(1 937)
Bénéfice de l'exercice				55 709	99 904

